



Formation Master : Aménagement et Projets de Territoires



Les Nouveaux Arrivants au sein du Parc Naturel Régional des
Causses du Quercy

Mémoire proposé par :

Guilhem CLEDEL

Directrice de mémoire et de la formation APTER : Mariette SIBERTIN-BLANC

Juin 2015

Remerciements

Je tiens à remercier dans un premier temps, toute l'équipe pédagogique du Master Aménagement et Projets de Territoire au sein de L'université de Toulouse Jean Jaurès et les intervenants professionnels qui interviennent régulièrement dans notre formation.

Je remercie également Madame Mariette SIBERTIN-BLANC, directrice de la formation APTER, et directrice de mon mémoire, pour l'obtention de ce stage au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, et pour l'aide et les conseils à propos de la mission évoquée dans ce mémoire, qu'elle m'a apporté lors des différents suivis.

Je remercie Monsieur François POUTHIER, membre du Comité Scientifique du Parc, pour son soutien dans notre mission.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour l'expérience enrichissante et pleine d'intérêt qu'elles m'ont fait vivre durant ces douze semaines au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy :

Messieurs Philippe ANDLAUER et Nils BRUNET : Respectivement Directeur Général des Services, et Directeur Adjoint, en charge du Développement, de l'Aménagement et de la Culture, pour leur accueil, leur patience et la considération dont ils ont fait preuve à mon égard.

Monsieur François DAVAL, chargé de mission technologies et ressources, pour les précieux conseils qu'il m'a donné en matière de cartographie.

Tous les nouveaux arrivants et les mairies qui ont participé à cette étude sur le territoire du Parc.

Enfin, je remercie Elodie RECALDE, étudiante en Master 2 Aménagement et Projets de Territoire, qui fut ma partenaire pour réaliser cette étude.

Sommaire :

Remerciements.....	P 3
Introduction.....	P 7
PARTIE 1 : Le phénomène des nouveaux arrivants dans les territoires ruraux français	P 10
I) La revitalisation des campagnes françaises :.....	P 10
1) Le phénomène des nouveaux arrivants en milieu rural :.....	P 12
2) Conséquences de ces évolutions sur le développement des territoires ruraux :.....	P 15
II] Le Lot et plus particulièrement le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : des territoires attractifs qui accueillent des nouveaux arrivants :.....	P 18
1) Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Causses du Quercy :.....	P 18
2) Le Lot, un territoire attractif, et un solde migratoire positif :.....	P 21
3) Une population vieillissante :.....	P 24
4) Hypothèses sur le phénomène actuel des nouveaux arrivants dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy :.....	P 27
Partie 2 : Une phase d'enquêtes qui témoigne de l'attractivité des Causses du Quercy	P 32
I] La méthodologie employée :.....	P 32
1) L'analyse des données :.....	P 33
2) Le choix des communes :.....	P 37
II] L'analyse des entretiens :.....	P 47
1) Les nouveaux arrivants interrogés : Le panel :.....	P 47
2) Les motivations d'installation :.....	P 51
3) La vie et l'intégration au sein du Parc :.....	P 61
a) L'intégration : des attentes différentes, en lien avec l'implication dans la vie locale :.....	P 61
b) Les enfants, vecteur d'intégration :.....	P 61
c) L'implication au sein d'associations permet de s'ancrer sur le territoire :.....	P 62

d) Des relations entre nouveaux arrivants et autres habitants parfois complexes suivant les communes :.....	P 64
e) Une vie à la campagne idéalisée, qui engendre des déceptions :.....	P 65
f) Des collectivités locales, pas à la hauteur des attentes des nouveaux arrivants :	P 68
4) L'emploi :.....	P 70
5) Le logement :.....	P 74
6) Les mobilités :.....	P 78
III] Le phénomène des nouveaux arrivants dans les Causses du Quercy :.....	P 82
1) Les Profils des nouveaux arrivants :	P 82
a)Les citadins à la campagne :.....	P 82
b) Les individualistes discrets :.....	P 83
c)Les communautaires :.....	P 84
d) Les Insatisfaits :	P 84
2) Le Parc, un territoire unique ou des différences territoriales notables ?.....	P 86
3) Le phénomène des nouveaux arrivants dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy : une globale confirmation des tendances nationales, avec quelques spécificités...P	89
Conclusion:.....	P 97
Bibliographie :.....	P 99
Annexes :.....	P 101

Introduction :

Entre, février et mai 2015, j'ai effectué un stage d'une durée de douze semaines au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, situé dans le département du Lot, et dont son siège se situe à Labastide-Murat.

J'ai été accueilli par le Directeur Général des Services, monsieur Philippe Andlauer, et par monsieur Nils Brunet, Directeur Adjoint, en charge du pôle Développement, Aménagement et culture, que j'ai intégré pour mon étude. Ma mission s'est déroulée en binôme, en compagnie d'une étudiante en Master 2 en Aménagement et Projets de Territoires au sein de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, madame Elodie Recalde. Sa mission se poursuivra jusqu'au mois de juillet, et divergera sur un temps d'animation avec des élus afin de proposer des actions pour les nouveaux arrivants au sein du territoire, suite aux conclusions de notre étude.

L'étude présentée ici, a pour objectif de cibler le profil des nouveaux arrivants sur le territoire du Parc Naturel des Causses du Quercy afin d'accompagner leur intégration au sein de ce territoire via des actions du Parc.

Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy est un territoire rural qui se repeuple.

C'est en dehors des aires urbaines que les taux de croissance de la population sont les plus élevés. Cette croissance démographique concerne une part désormais majoritaire de l'espace rural. Si la population est de plus en plus urbaine dans son cadre de vie principal, la population rurale Française s'accroît en effectif, par le jeu combiné d'un solde naturel de moins en moins négatif et d'un solde migratoire de plus en plus positif. Cette arrivée de population n'est pas sans conséquence sur la morphologie de ces territoires.

A la suite d'une première enquête réalisée dans les années 80, il pouvait se révéler intéressant d'analyser les évolutions migratoires du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, et notamment d'étudier les migrations, attentes, besoins et relations au territoire des nouveaux venus. En effet, de nouvelles mutations économiques, sociales et politiques affectent le territoire, provoquant de nombreux changements de repères et de représentations.

Après une longue période d'exode rural dans les pays industrialisés, une « renaissance rurale »¹ s'observe dans les campagnes à partir des années 1970. La courbe de population rurale remonte, alimentée par plusieurs vagues d'arrivée de néo-ruraux. La première, après les révoltes de 1968, correspond à un mouvement général de retour à la terre, avec des aspirations de vie en communauté. Mais certains sont partis depuis, rattrapés par les difficultés de vie en communauté ou

¹ KAYSER Bernard - *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental* - Colin- 1990

par l'ambition trop forte de leurs projets. Une vague d'étrangers a ensuite suivi, dont certains sont repartis, rattrapés par la crise. D'autres vagues se sont succédé, souvent alimentées par un choix d'un lieu de vie plus nature, mais avec des projets de plus en plus individuels et moins ambitieux. Dans les années 1990, certains néo-ruraux s'installent à la campagne pour fuir la misère de la ville, en espérant trouver une vie plus facile à la campagne. Au fil des vagues de nouveaux arrivants, on est passé d'une arrivée à la campagne alimentée par un rêve, un idéal de vie, à une venue sous l'effet de la lassitude de la ville².

Dans le Massif Central par exemple, la population rurale s'accroît grâce à un solde d'entrée sortie redevenu positif, mais le solde naturel reste négatif³. La croissance démographique s'alimente donc par les mouvements migratoires. La dualité rural/urbain s'estompe, et des relations d'interdépendance se sont liées entre ces deux espaces. On ne trouve plus une campagne mais des campagnes, qui abritent désormais plusieurs fonctions : à la fois économiques ou de productions, résidentielles ou récréatives, et de conservation, de protection⁴. Ce caractère multifonctionnel des espaces ruraux, naturels et périurbains, constitue une source importante de conflits et tensions. Les nouveaux habitants des espaces ruraux viennent avec des motivations et des valeurs diverses. Jean François Mamdy et Véronique Roussel soulèvent alors un questionnement⁵ : les migrations vers les territoires ruraux correspondent-elles à un simple phénomène de périurbanisation ou au contraire à un mouvement plus profond de revitalisation des campagnes ? Selon Yannick Sencébé et Denis Lepicier⁶, l'attrait du rural reste à relativiser au vue du contexte d'étalement urbain et de pression foncière en ville. Mais qu'en est-il des territoires plus éloignés des grandes métropoles, comme le Lot et plus particulièrement des territoires ruraux comme le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ?

Le département du Lot n'a pas été épargné par le phénomène de migrations, et une première enquête, réalisée dans les années 80, ainsi qu'un rapport réalisé en 2003 attestent de ces mouvements. Ces phénomènes ont entraîné de fortes mutations sociales, économiques et politiques

² DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

³ MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, *Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central*, In: Espace, populations, sociétés, 2001-1-2. Repopulation et mobilités rurales. pp. 109-122.

⁴ MORA Olivier (dir.), *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités »*, juillet 2008

⁵ MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, *Nouveaux venus et organisation des territoires. L'exemple de l'Auvergne*, In: Économie rurale. N°257, 2000. pp. 56-66.

⁶ LEPICIER Denis et SENCEBE Yannick, "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 10.05.2007 <http://www.espacestemp.net/articles/migrations-residentielles-urbain-vers-rural-en-france/>

sur les territoires et il semble intéressant aujourd'hui d'analyser ces évolutions migratoires au sein du Parc, pour étudier les migrations, les attentes, les besoins et les relations au territoire des « nouveaux arrivants ».

Il s'agit tout d'abord de déterminer les profils de ces « nouveaux arrivants », qualifiés dans cette étude comme étant arrivés sur le territoire il y a moins de 10 ans. Correspondent-ils à des retraités, des actifs, des personnes en situation de précarité ? Seuls, en couple, avec des enfants, ... ? Une analyse de données INSEE sur les catégories socio-professionnelles des nouveaux arrivants en 2008 sur le territoire du Parc confirme un constat d'Hélène DETRAZ établi en 2008 en Ariège: les CSP sont très variées, il n'y a pas que des agriculteurs et des artisans qui viennent s'installer à la campagne. Doit-on alors percevoir un recul apparent de l'idéologie néo-rurale avec son concept de retour à la terre ? Le profil des nouveaux arrivants ne peut être dissocié de la diversité des itinéraires entre les lieux de départ et d'arrivée. Alors que différentes vagues se sont succédées, avec des aspirations et projets qui ont évolué, aujourd'hui pourquoi les nouveaux arrivants viennent s'installer à la campagne et plus particulièrement dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ? Quelles ont été leurs motivations, et quelles valeurs portent-ils ? A l'heure où les parcours de vie sont de plus en plus mobiles, notamment à travers la vie professionnelle, ces nouveaux arrivants sont-ils de passage ou cherchent-ils à s'installer définitivement, pour un projet de vie ? La migration vers le rural est parfois synonyme de création de son propre projet économique⁷, qu'en est-il de l'accompagnement de ces personnes dans leurs projets ?

Suite à ces interrogations qui viennent alimenter notre problématisation, une question semble légitime : Comment le Parc Naturel des Causses du Quercy peut-il être interpellé par rapport aux nouveaux arrivants qui viennent s'installer sur ce territoire ?

C'est dans ce contexte national mais surtout local, qui est exposé dans la première partie de ce mémoire, que l'étude a été menée. La deuxième partie mettra en évidence les résultats de l'étude menée auprès d'habitants récemment installés sur le territoire.

⁷ CHEVALIER Pascal (2011), « Migration et création d'activités en milieu rural » Revue Relief du CEREQ, Emploi, compétences et territoire, n°33, pp. 11-21.

PARTIE I) Le phénomène des nouveaux arrivants dans les territoires ruraux français

I) La revitalisation des campagnes françaises

Dans les années 1950-1960 la France assiste à un exode rural au profit du développement des pôles urbains et de leurs banlieues. La population française se concentre dans les villes. Mais à partir des années 1970 les mouvements migratoires s'inversent et amènent à un desserrement des villes, les banlieues s'étalent et apparaît le péri-urbain.

Au niveau national, de nombreuses études montrent que de plus en plus de citoyens décident d'aller s'installer à la campagne, proche d'une ville ou d'un bourg relativement important. L'Île de France et les bassins parisiens sont moins convoités, le Centre se stabilise, les régions méditerranéennes sont moins attractives qu'auparavant, et la côte atlantique et le grand Sud-Ouest bénéficient d'une hausse de leur attractivité. La région Midi Pyrénées figure parmi les régions les plus attractives de France, où la croissance démographique est parmi les plus élevées. Le département le plus attractif dans la Région était la Haute Garonne, avec la forte attractivité de Toulouse et son industrie aéronautique, et le Lot arrive en seconde position⁸.

Certains spécialistes y voient l'annonce d'une renaissance (Kayser, 1990; Fuguitt et Beale, 1996), d'autres attribuent cette croissance au déploiement urbain dans le cadre d'une périurbanisation élargie (Brun, 1992; Schmitt, 1996). C'est ce que les spécialistes appellent « l'exode urbain » comme Pierre Merlin dans son œuvre « L'exode urbain » : cet exode correspond à un départ de citoyens vers les couronnes des pôles urbains (périurbanisation), mais aussi vers des espaces à dominante rurale (rurbanisation).

L'exode rural n'est donc plus une tendance nationale et Bernard Kayser parle même d'une « renaissance rurale »⁹. Par ailleurs selon l'auteur André Micoud dans son œuvre « Aller habiter à la campagne : le sens d'un mouvement », 2006 nous montre que ce phénomène qui était encore marginal y a quelques années a pris de l'ampleur puisqu'une majorité de communes rurales ont vu leur population arrêter de décroître et même augmenter, grâce notamment à un solde migratoire

⁸ Direction Départementale de l'Équipement du Lot, *Étude socio-économique visant à mieux connaître les nouveaux arrivants dans le Lot*, Rapport final, décembre 2003

⁹ KAYSER Bernard - *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental* - Colin- 1990

devenu positif dès les années 90. Bien entendu ce mouvement démographique, est très variable selon les régions de destination.

En 1987, Bernard Kayser, Marie-Dominique Sabalçagaray et Jean Tulet faisait état dans une étude¹⁰ que le recensement de la population française de 1982 montrait que 55 % des communes rurales ont eu une croissance démographique par rapport à 1975, et 39% de ces communes sont situées en dehors des zones périurbaines. Mais ce phénomène de repeuplement des territoires ruraux ne s'opère pas de la même façon suivant les territoires en France.

Jean François Mamdy et Véronique Roussel soulèvent alors un questionnement¹¹ : les migrations vers les territoires ruraux correspondent-elles à un simple phénomène de périurbanisation ou au contraire à un mouvement plus profond de revitalisation des campagnes concernant l'ensemble de l'espace rural français?

Selon Yannick Sencébé et Denis Lepicier¹², l'attrait du rural reste à relativiser au vue du contexte d'étalement urbain et de pression foncière en ville. Ce que l'on peut affirmer aujourd'hui c'est que les villes s'étendent de plus en plus au-delà des banlieues et que les campagnes proches des villes deviennent des lieux privilégiés d'installation résidentielle, comme le précise la DATAR dans son étude datant de février 2012 « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques ».

Mais qu'en est-il des territoires plus éloignés des grandes métropoles ? La Datar dans l'étude citée précédemment, qualifie ces campagnes de « campagnes vieillies à très faible densité ». En effet, quand on s'éloigne des villes, le renouveau est en effet plus incertain, et ce particulièrement dans le Massif central du fait de nombreux handicaps au développement: vieillissement de la population une image encore bien souvent négative par rapport aux régions du sud de la France; un encadrement urbain trop diffus pour générer des flux migratoires importants vers l'espace rural. Pour autant, la population rurale du Massif Central s'accroît grâce à un solde d'entrée sortie redevenu positif, mais

¹⁰ KAYSER Bernard, Sabalçagaray Marie-Dominique, Tulet Jean – *Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment, pourquoi ?*, dans Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, Tome 54, Fasc. 4, pp. 315-336, Toulouse, 1987.

¹¹ MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, Nouveaux venus et organisation des territoires. L'exemple de l'Auvergne, In: Économie rurale. N°257, 2000. pp. 56-66.

¹² LEPICIER Denis et SENCEBE Yannick, "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale.", EspacesTemps.net, Travaux, 10.05.2007 <http://www.espacestemp.net/articles/migrations-residentielles-urbain-vers-rural-en-france/>

le solde naturel reste négatif¹³. La croissance démographique s'alimente donc par les mouvements migratoires.

En analysant de plus près les phénomènes d'attractivité des espaces ruraux, il apparaît que l'évolution démographique est redevenue positive: les variations d'entrées-sorties dans les espaces ruraux permettent de compenser les accroissements naturels négatifs ou faibles.

Entre 1975 et 1982 les communes rurales françaises ont eu une croissance démographique positive (+0,6 %) alors qu'elle était jusque-là négative depuis 1881. Les communes rurales périurbaines ont fortement gagné en population (+3,6 %), mais les communes rurales hors périurbain aussi, avec une évolution de +0,2 %. Le solde migratoire positif vient compenser le solde naturel négatif. La population lotoise a augmenté du fait des installations de nouveaux arrivants. De nos jours, « les campagnes vieillies à très faible densité », comme le précise la DATAR, enregistrent un accroissement démographique, alimenté par un excédent migratoire auquel s'ajoute parfois un excédent naturel.

Le renversement démographique observé dans de nombreux espaces ruraux depuis le début des années 1980 fait l'objet de diverses interrogations concernant notamment son ampleur, sa diffusion dans l'espace, ses conséquences. Alimenté principalement par les migrations et donc par l'installation de nouveaux arrivants, le phénomène de revitalisation induit donc des questionnements : « Qui sont les nouveaux arrivants ? Que cherchent-ils en s'installant à la campagne ? ».

1) Le phénomène des nouveaux arrivants en milieu rural

A partir des années 1970, les campagnes retrouvent de leur attractivité grâce à l'amélioration des conditions de vie, des mobilités et l'augmentation des temps libres. L'image archaïque et fermée de la campagne laisse petit à petit place à une campagne paisible, calme, tranquille où l'on peut trouver une certaine beauté des paysages naturels.

La « renaissance rurale »¹⁴ est alimentée par plusieurs vagues d'arrivée de nouveaux arrivants. La première, après les révoltes de 1968, regroupe les premiers migrants appelés « néo-ruraux », qui cherchaient à vivre dans les espaces ruraux reculés, appartenant majoritairement à la bourgeoisie intellectuelle. L'installation dans les territoires ruraux correspondait à une recherche d'idéal. Inspirés

¹³ MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, *Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central*, In: Espace, populations, sociétés, 2001-1-2. Repopulation et mobilités rurales. pp. 109-122.

¹⁴ KAYSER Bernard - *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental* - Colin- 1990

par un mouvement général de retour à la terre après les révoltes de mai 1968, ces néo-ruraux fuyaient la société de consommation prédominante dans les modes de vie urbains. Ils vivaient principalement en communautés, mais après quelques années beaucoup sont repartis, après avoir vécu des échecs dans leur vie idéalisée en communauté¹⁵.

Après cette première vague, une autre, composée d'étrangers a ensuite suivi, mais tous ne sont pas restés. D'autres vagues se sont succédé, souvent alimentées par un choix d'un lieu de vie plus nature, mais avec des projets de plus en plus individuels et moins ambitieux. Dans les années 1975 à 1990, des ménages actifs s'installent dans les territoires ruraux à la recherche d'espace, d'un cadre de vie plus agréable. Beaucoup sont des « navetteurs » qui ont gardé leur travail en ville et effectuent des migrations pendulaires quotidiennes. Ils participent fortement au prolongement de la périurbanisation des villes.

Enfin, les nouveaux arrivants de la dernière vague, selon l'enquête de Mairie-Conseils de 2005¹⁶, proviennent de pôles urbains, souvent limitrophes à la destination finale. L'emploi ne représente pas leur préoccupation principale. Ils souhaitent avant tout s'accomplir personnellement, vivre une vie saine et épanouie. Parmi eux, des migrants vont tout de même créer leur emploi, reprendre une activité. Ils viennent trouver à la campagne une accession à la propriété, à un prix raisonnable. L'installation à la campagne représente aussi pour eux une fuite, de la misère de la ville, les difficultés liées à la pression immobilière, la précarité de l'emploi,... en espérant trouver une vie plus facile à la campagne. Au fil des vagues de nouveaux arrivants, on est passé d'une arrivée à la campagne alimentée par un rêve, un idéal de vie, à une venue sous l'effet de la lassitude de la ville¹⁷. Les territoires ruraux accueillent dorénavant des migrants très hétérogènes, comme les « navetteurs », des actifs venus créer leur propre projet, valorisant les ressources locales, des retraités attirés par le caractère paisible de la campagne, ou un retour au territoire d'enfance, des jeunes couples avec enfants à la recherche d'un idéal pour élever leurs enfants sainement. Parmi ces nouveaux arrivants, certaines migrations sont alimentées par des vies idéalisées des campagnes. Jean VIARD et Bertrand

¹⁵ DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

¹⁶ MAIRIE-CONSEILS, « Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-Conseils 2004 sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », *Supplément à la lettre en direct de Mairie-Conseils*, avril 2005, n°174

¹⁷ DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

HERVIEU parlent alors de « publicisation », d'une « mise en désir »¹⁸ de la campagne par la société contemporaine.

Françoise COGNARD résume alors le phénomène des nouveaux arrivants de nos jours ainsi : « *Si tous recherchent une autre qualité de vie et si pour eux l'espace rural fait l'objet de représentations très positives, voire idéalisées et parfois un peu faussées par un imaginaire fertile en rêves bucoliques, que les médias contribuent à alimenter, ils recouvrent en fait des profils extrêmement variés.* »¹⁹

L'analyse de l'évolution des catégories socio-professionnelles des habitants des territoires ruraux, alimentée par l'installation des nouveaux arrivants montre effectivement que les profils sont variés. Selon l'étude de 1999 d'Hélène DETRAZ sur un territoire rural ariégeois, les Catégories Socio Professionnelles des nouveaux arrivants témoignent de l'arrivée dans les campagnes de cadres, professions intermédiaires, ouvriers, ce qui montre que l'économie des territoires ruraux ne se résume plus seulement à la fonction productive des territoires. La diversification des activités multiplie les fonctions des territoires ruraux. Les emplois tertiaires se multiplient et l'économie résidentielle et présente (basée sur le tourisme)²⁰ est devenu un vecteur de développement économique pour ces territoires. Les nouveaux arrivants représentent donc un véritable levier économique pour les territoires ruraux jusque-là en perte de vitesse. L'accueil et le maintien des populations nouvelles sont devenus un véritable enjeu pour les campagnes françaises en recherche de dynamisme.

Cet apport par les nouveaux arrivants d'une diversification des CSP dans les campagnes engendre dans les territoires ruraux une « recomplexification sociale » selon Françoise COGNARD, d'autant que les aspirations des nouveaux arrivants sont aussi très variées.

Les vagues successives de nouveaux arrivants ont alors amené des profondes transformations des sociales des territoires ruraux. La cohésion sociale des différents habitants, composant ces nouveaux

¹⁸ HERVIEU Bertrand, VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes (et des Provinces), La Tour d'Aigues, L'Aube, 1996, p.114.*

¹⁹ Françoise COGNARD (2011) « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial », *Revue canadienne des sciences régionales*

²⁰ FRANCOIS-PONCET Jean, BELOT Claude, *L'exception territoriale : un atout pour la France*, in *Bienvenue au Sénat, Rapport d'information n°468 (2007-2008).*

territoires, notamment entre nouveaux arrivants et habitants natifs²¹, représente un véritable enjeu pour les collectivités locales.

Les nouveaux arrivants ont donc entraîné diverses mutations des territoires ruraux. Certains cherchent à bénéficier de ces mutations, notamment économique en attirant des nouvelles populations, d'autres subissent l'arrivée de nouvelles populations et ne maîtrisent pas leur développement.

Ces dernières années, les territoires ruraux doivent alors imaginer des nouvelles orientations pour assurer une qualité de vie et une cohésion sociale entre les différents habitants.

2) Conséquences de ces évolutions sur le développement des territoires ruraux

Avec l'attrait que représente la campagne pour les citadins, la dualité rural/urbain s'estompe, et des relations d'interdépendance se sont liées entre ces deux espaces. On ne trouve plus une campagne mais des campagnes, qui abritent désormais plusieurs fonctions : à la fois économiques ou de productions, résidentielles ou récréatives, et de conservation, de protection²². Ce caractère multifonctionnel des espaces ruraux, naturels et périurbains, constitue une source importante de conflits et tensions.

Selon Françoise COGNARD, les nouveaux arrivants représentent des facteurs d'évolution car ils permettent par exemple le développement des services, notamment dans le domaine de l'enfance. Par exemple, les couples avec enfants sont bien acceptés dans les communes car ils permettent de maintenir une école, et donc une certaine vie sur le territoire. Dans son étude, 75% des nouveaux arrivants sont d'origine citadine. Ils ressentent généralement le besoin d'appartenir au territoire, de s'ancrer et s'investissent alors beaucoup dans la vie locale. Ils sont membres d'associations, participent à des activités culturelles,... Leurs représentations et idéologies peuvent aller à l'encontre de la population locale, parfois encore très conservatrice.

Les nouveaux arrivants ont des images très idéalisées de la campagne, ce qui peut engendrer des déceptions :

²¹ Les habitants de souche représentent ici ceux qui sont nés sur le territoire et ont ou ont eu de la famille sur le territoire.

²² MORA Olivier (dir.), Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008

« La campagne attire donc dans la mesure où elle est perçue comme un espace de liberté et de beauté où l'on peut espérer construire une vie familiale et sociale différente, plus riche parce qu'on dispose de plus de temps à y consacrer et qu'on n'est pas écrasé par le « rouleau compresseur » de l'effet de masse ». ²³

Des déceptions peuvent alors naître, l'image très idéalisée d'une campagne solidaire où les relations sociales sont très importantes est rarement vérifiée après leur installation. De plus, les nouveaux arrivants peuvent représenter pour certains habitants une nécessité pour moderniser les campagnes, tandis que pour certains ils sont vus comme une menace ²⁴, comme des perturbateurs. La cohésion sociale est un véritable enjeu pour les collectivités locales.

Ensuite, les attentes autour de l'emploi ont évolué au fil des vagues de nouveaux arrivants. Le rêve de créer sa propre activité professionnelle prend moins d'importance dans l'idéal de vie, les nouveaux arrivants cherchent la sécurité de l'emploi. Mais selon Pascal CHEVALIER, il reste difficile de trouver un emploi de salarié en zone rurale profonde. ²⁵ Les activités se sont alors diversifiées. Mais il n'est pas évident pour tous les nouveaux arrivants de trouver un emploi après l'installation. Le développement des activités économiques et de l'emploi représente un enjeu important pour les collectivités locales afin d'arriver à maintenir la population sur leur territoire.

Le rural représente pour les nouveaux arrivants l'accessibilité à un foncier ou un immobilier à prix abordable, avec de l'espace. Ils éprouvent un réel désir pour la propriété, un attrait pour l'objet « maison ». ²⁶ L'installation de nouveaux arrivants implique donc pour les collectivités de réfléchir à l'aménagement, l'urbanisation de sa commune afin de maîtriser son foncier et protéger les espaces naturels.

L'installation de nouveaux arrivants sur un territoire implique des nouveaux enjeux que les collectivités doivent prendre en compte dans leurs politiques publiques.

L'exode urbain a des conséquences multiples, à ce jour mal appréhendées : sur la démographie, sur la vie sociale, sur le logement et la mobilité, sur l'agriculture, sur l'environnement. Pierre Merlin dans

²³ DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

²⁴ Gilbert Yves (2010), « migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique », *Espaces et sociétés*

²⁵ CHEVALIER Pascal (2011), « Migration et création d'activités en milieu rural » *Revue Relief du CEREQ, Emploi, compétences et territoire*, n°33, pp. 11-21

²⁶ Annabelle MOREL-BROCHET (2008) « La campagne dans les stratégies résidentielles des ménages », *Revue POUR*

son œuvre « L'exode urbain », après avoir décrit avec précision les ressorts de ce phénomène, suggère des mesures qui permettraient d'en conserver les avantages (la possession d'une maison avec jardin), tout en en réduisant les inconvénients (consommation excessive d'espace et d'énergie, dégradation esthétique de maints villages par des constructions nouvelles).

Aussi, faut-il compter bien souvent sur des dynamiques propres aux territoires. C'est ainsi que des évolutions favorables de l'emploi local comme de l'équipement en services peuvent avoir un impact positif sur la croissance démographique et l'arrivée de nouvelles populations, d'où le rôle important que jouent souvent les politiques locales. Il peut s'agir de l'accueil de porteurs de projets venant de l'extérieur, d'autant plus important qu'en zone rurale difficile, l'entrepreneur qui réussit suscite plus d'appréhension que d'imitation (Greffé, 1992). Il peut s'agir aussi des efforts réalisés par les collectivités locales dans le domaine économique pour créer des emplois, développer une offre de services diversifiée et de qualité ou bien des efforts réalisés dans le domaine social en vue d'améliorer l'habitat ou augmenter le parc locatif.

Les territoires ruraux cherchent donc à travers différentes politiques à organiser l'accueil de ces nouveaux arrivants comme en Limousin avec les programmes leader+ qui ont un volet spécifique d'accueil. L'accueil de nouveaux arrivants sur les territoires doit donc être réfléchi pour mieux organiser l'aménagement, le développement des territoires, et favoriser la cohésion sociale sur le territoire.

Les enjeux liés au phénomène d'installation de nouveaux arrivants peuvent être abordés à travers différentes politiques territoriales, comme l'aménagement du territoire, les politiques culturelles, sociales,... Depuis quelques années, des territoires misent sur la mise en place de véritables politiques d'accueil.

Mais l'enjeu pour les politiques locales aujourd'hui n'est pas seulement d'accueillir des populations nouvelles, mais aussi d'anticiper l'impact des nouveaux arrivants et ainsi assurer le maintien de ces habitants.

Le phénomène des nouveaux arrivants est un sujet d'actualité qui préoccupe de nombreux territoires ruraux. Le Lot et plus particulièrement le Parc naturel régional des Causses du Quercy ne sont pas épargnés par ce phénomène.

II) Le Lot et plus particulièrement le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : des territoires attractifs qui accueillent des nouveaux arrivants

1) Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Causses du Quercy,

Un Parc naturel régional est créé pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional », un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

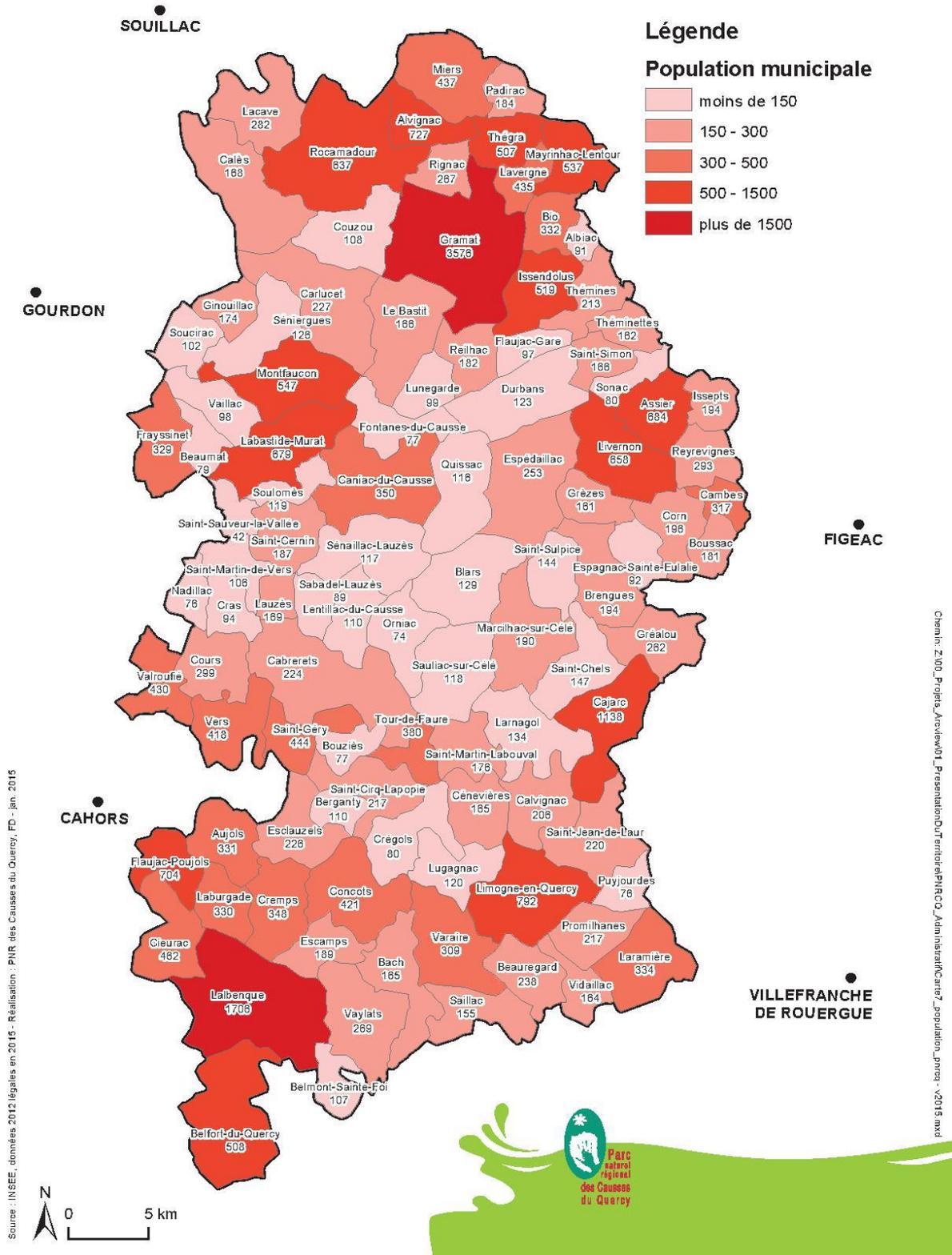
Les Parcs naturels régionaux, au nombre de 51, s'inscrivent dans la politique nationale de Développement Durable et mettent en œuvre des actions en lien avec 5 missions : la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information du public, l'expérimentation et la recherche. Créé en 1999, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy rassemble 102 communes du Lot entre les rives de la Dordogne au nord et le département du Tarn-et-Garonne au sud. Il s'étend sur une superficie de près de 183 000 ha, et près de 30000 habitants y vivent, soit environ 15 habitants / km². La plus grande ville est Gramat (avec 3 500 habitants). Le territoire est riche d'un patrimoine exceptionnel, aussi bien patrimoine bâti et historique que patrimoine naturel, avec sa faune et sa flore remarquables, sa grande variété d'habitats (falaises, dolines, gouffres et grottes, pelouses sèches, mares et rivières, forêts...). Il constitue également l'un des plus grands massifs karstiques de France. Certains de ces habitats ont été façonnés par l'occupation humaine et la longue tradition de pastoralisme dans les Causses du Quercy.

Ainsi, le Parc a pour mission de préserver et de mettre en valeur le patrimoine du territoire tout en accompagnant le développement des activités économiques, sociales et culturelles. Ainsi, afin de mettre en œuvre ces missions le Parc, met en vigueur une charte valable sur une période de douze ans. Il s'agit en fait d'un Agenda 21²⁷ qui s'articule autour de différents axes. Ainsi, le premier axe a

²⁷ Lors de la Conférence de Rio en 1992, un programme pour le XXI^e siècle basé sur le développement durable a été établi : l'Agenda 21. "Agenda" doit ici être compris sous son sens anglo-saxon de programme, plan d'action. Selon le principe du « Penser global, agir local », l'Agenda 21 définit les secteurs dans lesquels les collectivités territoriales doivent intégrer les principes du développement durable : la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, les déchets et l'assainissement, la gestion des ressources et des espaces naturels, etc.

pour but de mettre en œuvre une gestion des ressources économe et garante de la qualité des patrimoines, le second axe se base sur l'innovation pour développer l'activité et l'emploi. Enfin le troisième axe qui a pour but de faire des Causses du Quercy un territoire accueillant, solidaire et ouvert. Ce dernier axe nous intéresse particulièrement car il est directement en lien avec notre étude, ainsi il se divise en différentes orientations, à savoir : développer une offre d'habitat de qualité et un cadre de vie attachant ; favoriser l'accès de tous aux équipements et aux services ; renforcer l'attachement aux Causses du Quercy ; faire de l'action culturelle la base d'une vie commune conviviale, ainsi que conforter les coopérations et solidarités avec des partenaires et des territoires.

En France, l'Agenda 21 s'est décliné au niveau des collectivités territoriales en Agenda 21 local. Ces projets territoriaux rassemblent établissements publics, associations, citoyens ou encore syndicats dans une démarche d'amélioration continue et harmonieuse de l'économie, du socioculturel et de l'environnement.



Source : INSEE, données 2012 légales en 2015 - Réalisation : PNR des Causses du Quercy, FD, jan. 2015

ChemIn: Z:\00_Pujols_Archive\01_PresentationDuTerritoire\PNRCC_Administratif\Cartes_Population_pnrcc_v2015.mxd

2) Le Lot, un territoire attractif, et un solde migratoire positif

Si l'installation des nouveaux arrivants n'a pas encore profondément modifié la structure démographique, leur arrivée a pourtant déjà transformé la structure des emplois et les façons de vivre. Les nouveaux arrivants sont par essence plus mobiles que les populations locales. Ils s'installent un temps et peuvent repartir. Ils sont porteurs d'autres projets et d'autres organisations. Ils sont, enfin, vecteurs de nouveaux modes de vie et de culture. Leurs besoins rejoignent, il est vrai, de plus en plus ceux des ruraux les plus jeunes dont les habitudes tendent à s'aligner sur les modèles de consommation urbains. L'apport des mouvements migratoires va donc bien au-delà de la simple augmentation ou stabilisation de la population des communes du PNR. Sur le plan des emplois, on note une diversification croissante des activités qui accompagne une diminution irréversible des emplois agricoles. Dans bien des communes, ceux-ci occupent désormais moins de 20% des emplois totaux. Les superficies en landes et forêts s'étendent. Leur entretien ne peut plus être assuré par la seule agriculture. La valorisation des superficies disponibles relève alors autant d'activités à créer (valorisation de la biomasse forestière) que d'activités considérées jusqu'alors comme marginales, voire futiles : chasse, pêche, randonnée, tourisme. Les flux migratoires s'accompagnent d'investissements massifs dans le bâtiment, les infrastructures d'accueil saisonnier, le commerce, les loisirs, la restauration. Ces formes d'agir, de vivre, de consommer ou de communiquer ont un impact majeur sur la modification des modes de vie et donc des besoins ruraux. Ceux-ci s'expriment notamment en termes d'éducation, de loisirs, d'information, de transports et de santé. La vitalité du secteur associatif largement soutenue par les nouveaux arrivants témoigne de ces modifications en profondeur du tissu social.

Les données INSEE démontrent que les mouvements de population enregistrés pour le département du Lot se sont durant près d'un siècle amplifiés dans les communes et cantons du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Dans les années 1860, le territoire actuel du Parc dénombre 90 000 résidents et environ 290 000 personnes dans le Lot. Durant près d'un siècle, la population lotoise va diminuer pour atteindre le chiffre de 145 000 habitants. Cette baisse quasi régulière va être beaucoup plus brutale pour l'ensemble des communes rurales du Parc naturel régional (PNR). La baisse de la natalité conjuguée à une forte émigration l'explique. La stabilisation de l'effectif lotois enregistré dans les années 70 touche plus tardivement le Causse Central (territoire situé au milieu du département du Lot). Sa population représente alors moins du sixième de la population départementale. Elle pesait pour plus du tiers dans la population lotoise un siècle auparavant. A partir des années 80 cependant, le mouvement de baisse régulière s'inverse, ce phénomène avait été

constaté au niveau départemental dix ans plus tôt. Au même titre que les villes lotoises avaient vu leurs populations augmenter dans les années 1900, au détriment de celle des campagnes, les bourgs ruraux du Parc naturel régional se repeuplent, en particulier ceux situés à proximité des “villes-portes” : Figeac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Villefranche-de-Rouergue et des autres axes de circulation ferroviaires et routiers. Dans les années 90, le phénomène de croissance démographique se confirme aussi pour les communes du Parc naturel régional. Cette croissance qui était essentiellement celle des communes périphériques s’étend à l’ensemble de l’espace rural. Ainsi, sur les 97 communes du Parc naturel régional, plus des 2/3 d’entre elles ont à nouveau une croissance démographique positive entre 1990 et 1999. Ce phénomène de repeuplement est plus accentué durant cette période pour le Parc naturel régional (+ 0,66% par an) que pour le reste du Lot (+ 0,30% par an). Pour importante que soit cette tendance, elle n’empêche pas de constater que moins de 20% des communes du Parc naturel régional dépassent le chiffre de 250 habitants et que la densité du peuplement y demeure deux fois moins importante que pour le reste du département. L’augmentation démographique de son côté est essentiellement due à un solde positif migratoire (+1 650 personnes entre 1990 et 1999). L’apport des nouveaux arrivants va au-delà du simple rééquilibrage de la situation démographique. Il participe de la transformation en profondeur des emplois, des habitats, des modes de vie et des cultures.

Sur le Causse Central, la densité peut tomber à moins de 10 habitants/km², un seuil critique qui remet en cause la qualité du paysage (enfrichement), les activités économiques comme l’agriculture ou le tourisme, la circulation des personnes, le maintien des services publics. Ce seuil accroît aussi sensiblement par contre les risques d’incendie, la privatisation de l’espace (clôture, chasse) et l’essence même d’un Parc naturel régional fondé sur un équilibre raisonné entre la dynamique des écosystèmes naturels et des écosystèmes cultivés. Les années 1990 amorcent cependant une inversion dans les tendances lourdes enregistrées depuis longtemps. La diminution régulière de la population agricole ou d’origine agricole est contrebalancée par des flux migratoires conduisant à un renouvellement de la population. Sur les zones les plus reculées du Causse Central, la population n’atteint pas les 7 habitants/km². Les exploitations agricoles qui se sont concentrées et spécialisées dans la production ovine commencent à manquer plus de bras que de terres. En 1990, la population du secteur primaire - essentiellement agricole pour le PNR - est six fois plus représentée pourtant ici qu’elle ne l’est pour la France entière. Cette forte présence constitue encore le socle de la plupart des institutions et de la vie locales. Le nombre d’exploitations diminue. Leur reprise n’est plus assurée. La part des plus de 60 ans représente près du tiers de la population totale. Elle y est plus importante que dans le département du Lot, déjà considéré comme un département vieillissant. Les

taux d'activité réels sont cependant sous-évalués. La population locale des agriculteurs comme des artisans continue en effet de travailler - et donc de participer activement à la vie locale - bien au-delà de l'âge de la retraite retenue pour les salariés, moins nombreux dans la "zone du Parc" que les non-salariés. Cette activité effective a longtemps occulté le fait que la population d'origine locale ne se reproduit plus et que son nombre se réduit inexorablement.

Si l'on se fonde sur les mouvements longs de population mentionnés par les démographes et les historiens, la "zone du parc" n'apparaît pas spécifique par rapport au long et constant mouvement de dépopulation qui affecte le département du Lot depuis 1860. Réduite à 145 000 habitants en 1954 la population atteignait 295 542 habitants un siècle plus tôt. La population se stabilise cependant dans les années 60 grâce en particulier à l'urbanisation. Pour le PNR, la diminution se poursuit au-delà de cette date pour deux raisons : l'excédent des décès sur les naissances (solde naturel) y est encore plus accentué que dans le département et la migration vers les villes continue à "vider" les Causses du Quercy. La stabilisation démographique n'intervient que dans les années 70. Le nombre de communes de moins de 100 habitants qui est alors supérieur à 20 va alors commencer à diminuer. Celui des communes supérieur à 200 habitants va augmenter, par contre, de près de 25% entre les recensements de 1975 et 1999. Près de 40 communes sur 96 du PNR dépasseraient ce chiffre aujourd'hui. Elles auraient été les principales bénéficiaires des flux migratoires. Avec 2 841 nouveaux arrivants entre 1975 et 1990, le solde migratoire est le principal artisan du solde positif - plus 532 habitants - enregistré durant cette période sur le territoire du Parc naturel régional.

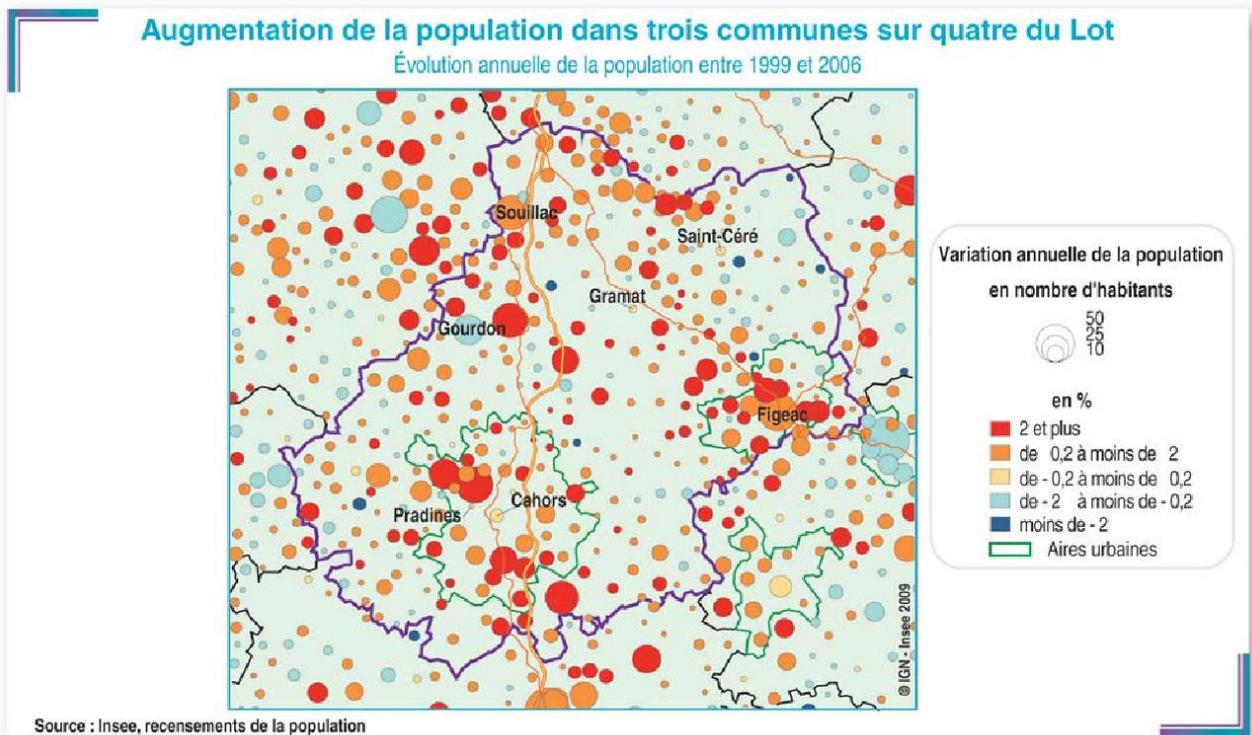
D'après le recensement de la population de 1999, la densité de la population fait apparaître des différences de 1 à 20. Les 3 à 7 habitants/km² enregistrés dans les causses de Livernon, Gramat, Lauzès s'opposent aux 17 à 63 habitants/km² des communes de Lalbenque, Limogne, Vers, Labastide-Murat et les périphéries de Gramat et Livernon. On pourrait en conclure un peu rapidement que la croissance démographique est essentiellement due au développement urbain des villes de Cahors, Figeac ou Souillac et aux effets exercés par la mise en circulation de l'autoroute A20, si l'on n'enregistrait pas aussi des phénomènes de densification dans des communes situées au centre de la zone du PNR. Ces phénomènes ne sont pas provoqués par une reprise des activités agricoles - la non-reprise des exploitations agricoles se poursuit - mais par une demande soutenue pour le logement y compris dans les zones les plus éloignées des pôles de développement locaux. Dans la plupart des communes, le nombre de bâtiments à usage d'habitation - principale ou secondaire - augmente le potentiel d'accueil théorique de nouveaux habitants. Les communes situées aujourd'hui à la périphérie du PNR sont cependant encore celles qui ont la proportion de

moins de 20 ans la plus forte. Celles du Causse Central regroupent par contre la population la plus âgée et la plus forte proportion de résidences secondaires.

Durant la période 1990-1999, 82 communes sur les 97 que compte le PNR ont vu leur population augmenter (54) ou se stabiliser (28). La population de 15 d'entre elles soit environ 15% des communes du Parc diminue. Cette attraction se révèle plus forte pour les communes du PNR que pour les autres communes du Lot (243) où 65 communes, soit 26% du total, voient leur population baisser durant la même période. Cette tendance au repeuplement due essentiellement aux flux migratoires semble se confirmer ces six dernières années à un rythme comparable enregistré durant la période antérieure. On peut estimer aujourd'hui que près du 1/3 de la population du PNR n'était pas là il y a 30 ans. Cette proportion peut atteindre même plus de 40% dans certaines communes. Le phénomène atteint indistinctement les communes du centre ou de la périphérie. L'impact de cette migration est d'autant plus fort que la commune est petite et qu'elle a été déjà affectée par le vieillissement de sa population d'origine et la déprise agricole. De façon générale, on constate que l'attraction d'une commune n'est plus due uniquement à sa proximité géographique d'un centre urbain mais tout autant au dynamisme exercé par ses institutions et à la disponibilité de logements. Entre 1990 et 1999, le solde naturel reste négatif (- 967) malgré un léger tassement du rythme antérieur, et le solde migratoire (1 650) est par contre toujours responsable de l'augmentation de la population dans la zone du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

3) Une population vieillissante :

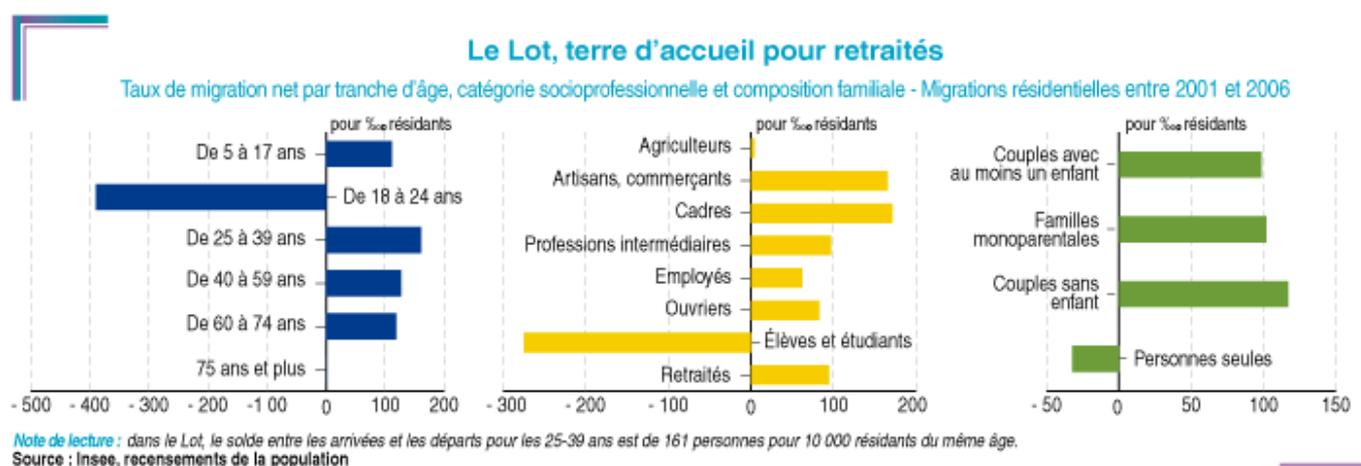
Le Lot est un département attractif et sa population augmente nettement entre 1999 et 2006. L'arrivée de nouveaux habitants irrigue la plus grande partie de son territoire. L'aire urbaine de Figeac en profite particulièrement, ainsi qu'une large zone autour de Cahors ou dans le nord du département le long de l'A20. Ces nouveaux venus sont souvent des retraités, des Franciliens, des Britanniques. Mais le Lot n'a guère besoin de cet apport migratoire pour vieillir et il reste l'un des départements les plus âgés de France.



Selon une enquête de l'INSEE, entre 2001 et 2006, 2 200 personnes originaires d'autres pays de l'Union européenne se sont installées dans le Lot, pour la plupart dans l'espace rural : parmi elles, six sur dix viennent du Royaume-Uni. Le Lot est le département de la région qui attire proportionnellement le plus de ressortissants de l'Union européenne : ils représentent 9,3 % des nouveaux habitants du département. La part de retraités est nettement plus forte parmi eux que parmi les nouveaux arrivants métropolitains. Cependant, il semble importants de préciser que suite à la crise économique qui a également touché le Royaume Uni et le cours de la Livre Sterling, cette tendance de nouveaux arrivants Britanniques dans le Lot a quelque peu diminué, et certains nouveaux arrivants Anglais ont revendu leur bien lotois et sont retournés vivre au pays.

Cependant, selon la dernière étude de l'INSEE qui se base sur une évolution entre 2001 et 2006, 20 700 personnes âgées de 5 ans et plus sont venues d'autres départements, s'installer dans le Lot. Dans le même temps, 14 900 l'ont quitté pour un autre département. Il en résulte un gain de 76 habitants par an pour 10 000 résidents : c'est le taux de migration net. Proportionnellement, le Lot est l'un des départements les plus attractifs de France. Seuls le Tarn-et-Garonne (95 pour 10 000) et l'Ariège (92 pour 10 000) le supplantent en Midi-Pyrénées, l'une des régions les plus attractives du pays. Comme ailleurs en zone urbaine, les nouveaux arrivants privilégient la périphérie des aires urbaines, au détriment des villes-centres.

Dans ses échanges avec les autres départements entre 2001 et 2006, le Lot gagne chaque année 94 retraités pour 10 000 résidents retraités et 117 personnes vivant en couple, sans enfant. Ces taux sont les plus élevés de la région et parmi les plus forts de France. C'est aussi l'un des départements proportionnellement les plus attractifs de France pour les cadres (171 pour 10 000 résidents) et les artisans (165 pour 10 000 résidents).



Par ailleurs le département perd chaque année 390 jeunes de 18 à 24 ans pour 10 000 jeunes résidents. Comme dans de nombreux autres départements, beaucoup de jeunes quittent le Lot pour poursuivre leurs études ou travailler, le plus souvent à Toulouse. Avec ou sans enfants, les couples qui arrivent dans le département sont plus nombreux que ceux qui le quittent. Les personnes seules quittent davantage le Lot qu'elles n'y viennent : chaque année pour 10 000 personnes résidentes le déficit s'élève à 32. Ce dernier est lié aux mouvements de jeunes de 18 à 24 ans. Toutefois, l'impact de ces mouvements migratoires sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population lotoise reste relativement limité, à l'exception des étudiants et, d'une manière générale, des jeunes de 18 à 24 ans : leur part en pourcentage dans la population est inférieure de 1,2 point à ce qu'elle serait en l'absence de migrations pour les élèves et étudiants et de 1,6 point pour les jeunes. La

population du Lot est âgée. L'âge moyen y est de 44,8 ans en 2006, contre 43,5 ans en moyenne régionale, hors Haute-Garonne. En France, seul le département de la Creuse est plus âgé. Dans le Lot, l'âge moyen est de 43,6 ans en 1999, soit 1,2 point de moins qu'en 2006. Dans la région, seule la population des Hautes-Pyrénées vieillit plus rapidement. Si les poids des jeunes et des 40-54 ans n'ont guère évolué entre 1999 et 2006, en revanche, la répartition aux autres âges a changé : les 55 à 64 ans sont plus nombreux, alors que la part des 25-39 ans a diminué. Les retraités sont très nombreux dans le Lot : ils représentent 35,5 % de la population de 15 ans ou plus. En France, seul le département de la Creuse compte une plus grande proportion de retraités. Depuis 1999, et malgré l'arrivée importante de retraités, cette part n'augmente pas plus que dans l'ensemble du pays. En 2006, les 73 800 actifs vivant dans le Lot, ayant ou non un emploi, représentent 51,4% de la population de 15 ans ou plus. Les artisans y sont proportionnellement plus nombreux que dans les autres départements de Midi-Pyrénées. La part des agriculteurs est élevée : seuls le Gers et l'Aveyron en comptent proportionnellement plus. Néanmoins cette part baisse notablement depuis 1999 ainsi que, dans une moindre mesure, celle des ouvriers. A l'inverse, celles des professions intermédiaires et des cadres augmentent. Le nombre de personnes vivant en famille avec au moins un enfant est proportionnellement le plus faible des départements de Midi-Pyrénées. Cette part baisse fortement depuis 1999, passant de 48,2 % en 1999 à 41 % en 2006. En lien avec le nombre élevé de couples retraités, la part des personnes vivant en couple sans enfant est la plus forte de la région.

Face à ces évolutions démographiques importantes, le Parc naturel régional des Causses du Quercy accueille de nouveaux arrivants, comment est-il alors interpellé face à ce phénomène ?

4) Hypothèses sur le phénomène actuel des nouveaux arrivants dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy

Les phénomènes de migrations ont entraîné de fortes mutations sociales, économiques et politiques sur les territoires et différentes d'un territoire à l'autre. Ainsi, il semble pertinent aujourd'hui d'analyser ces évolutions migratoires au sein du Parc, pour étudier les profils, les attentes, les besoins et les relations au territoire des « nouveaux arrivants ». Ces analyses permettront au Parc d'avoir les éléments pour améliorer l'adéquation des politiques publiques face au phénomène pour continuer d'accueillir des nouveaux arrivants, et surtout les maintenir sur le territoire.

En outre, il semble légitime de se pencher sur différentes études déjà réalisées sur les nouveaux arrivants.

La première « Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment, pourquoi ? »²⁸ fut menée en 1987 par Bernard Kayser, Marie-Dominique Sabalçagaray et Jean Tulet. La population des communes rurales (hors périurbain) lotoise augmente entre 1975 et 1982, grâce au solde migratoire positif qui compense et au-delà le solde naturel négatif. Leur échantillon est composé au deux tiers de nouveaux arrivants originaires du Lot ou du Sud-Ouest, qu'en est-il de nos jours ?

Une analyse des catégories socio-professionnelles permet de démontrer que le processus d'urbanisation du territoire a engendré une modification des structures de la population lotoise. Une chute du nombre d'agriculteurs est constatée ainsi qu'une augmentation des cadres, employés et ouvriers au sein du département. L'isolement, qui représentait un véritable handicap pour les campagnes, n'est plus un poids. Habiter à la campagne n'est plus « inférieur » mais est devenu un symbole de prestige lorsqu'il est un choix affirmé. La disponibilité d'un foncier à prix très abordable est un atout pour le territoire à cette période-là. Le retour au territoire familial est un motif important d'installation. Ce sont des retraités ainsi que des jeunes couples avec enfants qui viennent revitaliser le Lot. Les chercheurs distinguent alors les employés et jeunes couples venus pour des facilités de construction, une qualité de vie et une proximité des parents, des cadres et professions libérales (catégories socio-professionnelles plus intellectuelles) qui refusent les contraintes urbaines et trouvent une qualité de vie dans la campagne. Les artisans s'installent pour le marché et les demandes de travaux et les retraités ont plusieurs motivations : un retour au territoire d'enfance, une qualité de vie, une sociabilité,... Les étrangers sont venus pour la douceur du climat et les « cas sociaux » pour une facilité de subsistance. La durée de leur séjour sur le territoire est une donnée intéressante de leur enquête car pour les cadres et professions libérales elle est liée à l'âge des enfants.

Une hypothèse sur le phénomène actuel peut alors être émise suite à ces éléments d'analyse qui complètent la compréhension du phénomène abordé précédemment. La trajectoire résidentielle d'un individu n'est plus figée au cours d'une vie. Elle serait liée à son cycle de vie : les individus, après avoir faits des études dans des pôles urbains, cherchent à se retirer avec leur conjoint à la campagne pour élever leurs enfants dans un cadre de vie paisible. Ils pourraient être amenés à repartir à proximité de pôles urbains quand leurs enfants deviendront plus grands, pour faciliter les

²⁸ KAYSER Bernard, Sabalçagaray Marie-Dominique, Tulet Jean – *Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment, pourquoi ?*, dans Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, Tome 54, Fasc. 4, pp. 315-336, Toulouse, 1987

déplacements liés aux activités et aux études, ou pour mieux s'accomplir professionnellement. La retraite est ensuite envisagée à la campagne, pour retrouver une qualité de vie, plus proche de la nature et éloigné du stress et de la rapidité d'une vie urbaine. Cette notion de « cycle de vie » a déjà été abordée dans un groupe de travail qui s'est penché sur « les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030 » en 2008²⁹. Les migrations entre le rural et l'urbain diffèreraient selon le moment du cycle de vie des individus.

- Une deuxième étude, « Etude socio-économique visant à mieux connaître les nouveaux arrivants dans le Lot », a été réalisée en 2003 par la Direction Départementale de l'Équipement du Lot.

Une analyse statistique des origines de ces nouveaux arrivants montre que sur la période 1990-1999 :

- 22% viennent de département limitrophes, essentiellement de la Corrèze et de l'Aveyron.
- 19,3% de Midi-Pyrénées (hors Lot et Aveyron)
- 38,7 % des régions limitrophes : Aquitaine et Languedoc Roussillon. L'attrait depuis les régions du sud du Lot est plus fort que celles du Nord.
- 24,3% viennent de l'Île de France contre 27% en 1982. La DDE estime alors que la tendance des parisiens qui souhaitent s'installer à la campagne est toujours forte mais s'atténue d'année en année.

Pour rappel, l'étude de Mairie Conseil de 2004³⁰ met en avant que la dernière vague de nouveaux arrivants dans les territoires ruraux vivait précédemment dans des pôles urbains proches de la destination finale.

Ces éléments traitant des origines des nouveaux arrivants amènent donc à poser une nouvelle hypothèse: les nouveaux arrivants des territoires ruraux du Lot, et donc du Parc naturel régional des Causses du Quercy, pourraient être originaires pour une grande partie d'entre eux de la métropole Toulousaine, grand pôle urbain situé dans un département proche du Lot, dans la région Midi-Pyrénées. Avec l'autoroute A20 qui longe le territoire du Parc, la métropole toulousaine est

²⁹ MORA Olivier (coord.), *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008

³⁰ MAIRIE-CONSEILS, « Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-Conseils 2004 sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », *Supplément à la lettre en direct de Mairie-Conseils*, avril 2005, n°174

rapidement accessible pour la moitié Ouest du Parc. Les nouveaux arrivants originaires de région parisienne pourraient devenir minoritaires.

Les différentes études et analyses du phénomène des nouveaux arrivants sur les territoires ruraux, abordés précédemment, permettent de supposer que les choix d'implantation sur le territoire s'établiraient en fonction du projet professionnel : proximité de l'emploi dans les bassins d'emploi du Lot, ou création ou reprise d'une activité professionnelle dans un lieu où il y aurait peu de concurrence. Les territoires ruraux profonds peuvent représenter encore des lieux où « tout devient possible » du fait du manque de concurrence. Les reprises ou créations d'activités seraient plutôt liées aux activités touristiques ou au service à la personne. Comme l'a indiqué Hélène DETRAZ en 1999, le désir de changer de lieu de vie est souvent accompagné du désir de changer d'activité. Les nouveaux arrivants aujourd'hui pourraient chercher à se reconverter professionnellement, mais certains d'entre eux pourraient aussi subir le changement de profession, engendré par le manque d'opportunités professionnelles sur le territoire. La représentation idyllique de la vie à la campagne est-elle toujours présente dans les esprits des nouveaux arrivants ? Les « citadins », qui s'installeraient sur le territoire pour accomplir leur « rêve de campagne », rencontreraient des difficultés lors de leur installation : la réalité de la vie actuelle à la campagne les décevrait et il pourrait être difficile pour eux de s'intégrer et se mélanger avec les autres habitants du territoire, notamment de souche. Alors que la première vague de néo-ruraux, avec ses grandes aspirations, a vécu un très mauvais accueil de la part des habitants locaux en Ariège³¹, qu'en est-il de nos jours ? Les nouveaux arrivants représentent-ils toujours une menace aux yeux des habitants de souche ?

L'accession à la propriété semblerait toujours être une des motivations principales d'installation dans les communes rurales, mais la location pourrait être un passage avant l'accession à la propriété, afin de prendre le temps de choisir une opportunité satisfaisante. Les nouveaux arrivants souhaiteraient s'ancrer sur le territoire et l'attrait pour la maison individuelle pourrait être un élément déterminant de l'installation.

Enfin, après avoir pris connaissance des singularités du territoire du Parc, une hypothèse sur des dynamiques spatiales infra-Parc peut être formulée :

³¹ DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

Plusieurs « zones » territoriales peuvent être représentées au sein du Parc. Concernant les communes du Nord du territoire il semble logique de penser que ces communes sont tournées vers différentes dynamiques, que cela soit au niveau des bassins d'emplois, notamment sur les communes à l'extérieur du Parc au Nord du département du Lot, avec le bassin de Bretenoux-Biars sur Cère, celui de Souillac, et l'influence du Bassin de Brive La Gaillarde en Corrèze. Cependant, les communes du Nord du Parc, peuvent aussi bénéficier de l'attrait de certaines d'entre elles, comme Gramat, qui selon le rapport du SCOT du Nord du Lot, est un bassin d'emploi dans l'agroalimentaire relativement important. Concernant les communes situées à l'Est du territoire, il semble logique qu'elles bénéficient de l'attractivité économique du bassin de Figeac, notamment avec la «mécane vallée » qui s'est spécialisée dans le domaine de l'aérospatial. Concernant les communes du Causse central, l'attractivité semble moins évidente à définir, du fait d'un nombre relativement limité d'habitants. Cependant, il n'y a aucun doute quant à l'attractivité de la commune de Labastide-Murat, qui regroupe des services et un pôle économique, relativement conséquents comparés aux communes qui l'entoure. Cette zone-là, laisse aussi penser que Cahors et Gramat, attirent les populations qui y vivent. En outre, il paraît aussi évident que les communes situées en vallée du sud du territoire ont aussi leur propre dynamique avec un attrait inévitable vers Cahors. Les communes situées au Sud-Est du territoire sont-elles très tournées vers l'Aveyron, notamment vers Villefranche de Rouergue, qui est un pôle économique, d'emplois et de services indéniables, tout comme la commune intra-Parc de Limogne en Quercy, notamment pour ses services. Enfin, les communes situées au Sud-Ouest du Parc, sont tout naturellement tournées vers l'influence de Cahors et de Montauban dans le Tarn-et-Garonne. Ces deux communes relativement importantes, respectivement préfectures de leur département, constituent des bassins d'emplois, des zones d'activités économiques et de services. Ainsi, au sein, du territoire du Parc, il est légitime de supposer qu'il n'y a pas qu'une seule dynamique, mais plusieurs, qui dépendent de l'attraction de différentes communes à l'intérieur et à l'extérieur du Parc.

Pour mieux connaître les nouveaux arrivants actuels sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy et mieux appréhender le phénomène à travers ces grandes hypothèses, une étude a été menée en trois phases :

- Analyse de données statistiques sur le territoire du Parc,
- Une enquête de terrain auprès de nouveaux arrivants,
- Une réunion débat auprès des élus pour rendre compte de l'adéquation des politiques publiques sur ce phénomène.

Partie 2 : Une phase d'enquêtes qui témoigne de l'attractivité des Causses du Quercy

1) La méthodologie employée

En association avec le Conseil scientifique et de prospective, (composé de 25 chercheurs, personnalités scientifiques ou érudits locaux, conseille les élus et les techniciens du Parc dans la définition et la conduite des études ou des actions à caractère scientifique. Il développe en parallèle une politique d'éditions au sein du Parc : Regards sur le Parc, Les Cahiers scientifiques et Les Essentiels. Il se réunit 3 fois par an), le Parc naturel régional des Causses du Quercy nous a confié une étude sur les nouveaux arrivants sur le territoire.

L'objet de l'étude était d'aller à la rencontre de ces nouveaux arrivants afin de mieux comprendre les raisons de leur venue ou de leur retour et d'apprécier la manière dont ils vivent le territoire.

La période d'installation sur le territoire a été choisie de 10 ans maximum, dans le but de définir les actions à mettre prioritairement en place pour favoriser le maintien de la population en place et l'arrivée de nouvelles populations.

Cette étude a été construite autour de 3 phases distinctes qui ont permis la mise en évidence progressive des principaux facteurs et raisons de nouvelles installations. Toutes les rencontres se sont basées sur des entretiens semi-directifs abordant un maximum de points considérés comme déterminants pour la compréhension des installations de ces nouveaux arrivants.

La première phase a consisté à de la recherche bibliographique et à de la mise à jour des données démographique nous permettant de mieux comprendre le phénomène des nouveaux arrivants notamment dans les milieux ruraux. La seconde phase a consisté à sélectionner les communes à utiliser pour notre étude et à envoyer des courriers dans toutes les mairies concernées afin qu'elles puissent nous fournir les coordonnées des nouveaux arrivants sur leur territoire, en respectant les Catégories socio professionnelles demandées, établies à partir d'un panel proportionnel à la taille des communes. La troisième phase à réaliser un guide d'entretien se basant sur nos hypothèses de départ, pour interroger les nouveaux arrivants. La quatrième phase a consisté à prendre contact avec les nouveaux arrivants dans le but de programmer des entretiens avec ces derniers. La dernière phrase a consisté à analyser nos résultats, dans le but de proposer des actions publiques pour l'accueil de nouveaux arrivants sur le territoire.

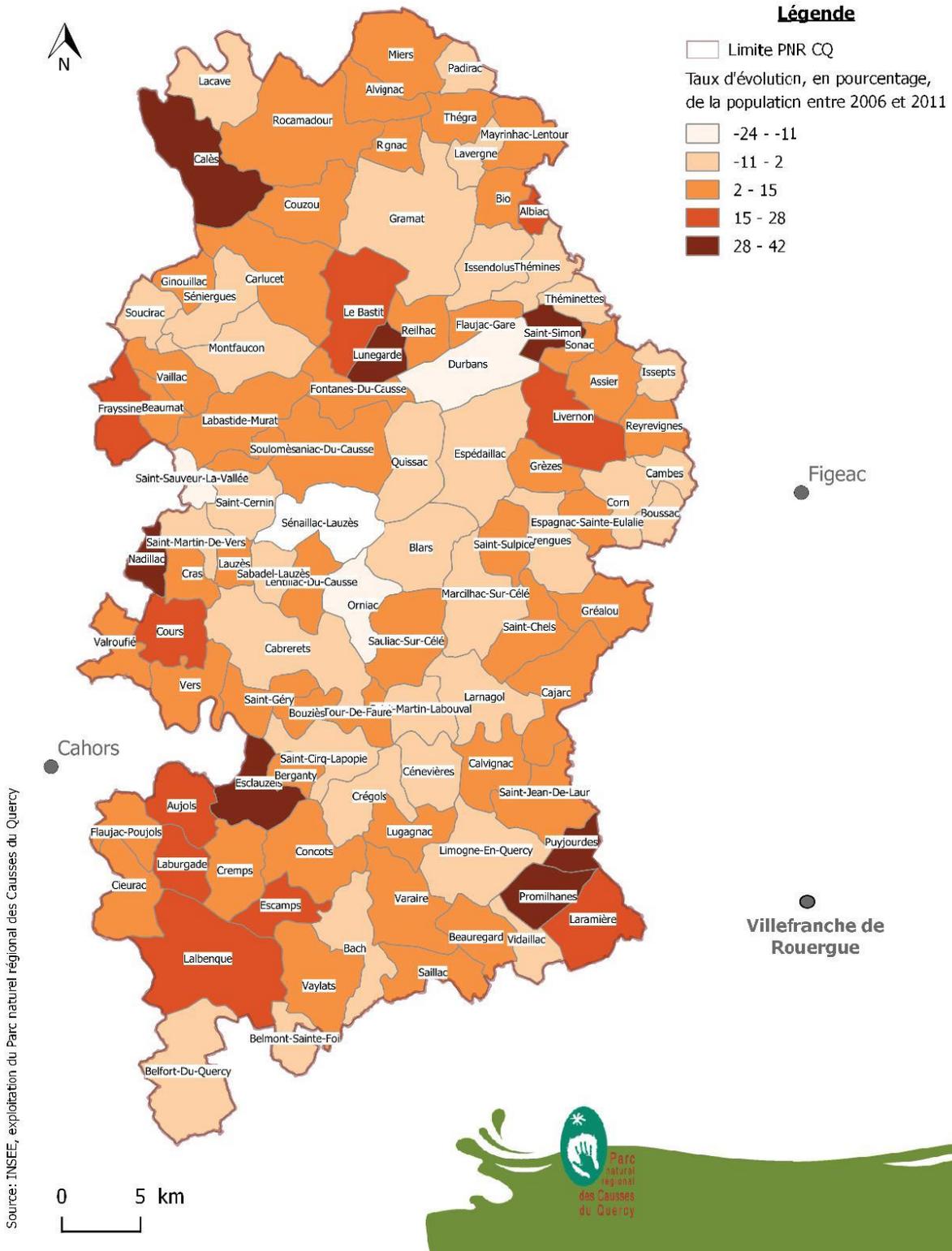
1) L'analyse des données

Afin d'obtenir ces données nous avons pris contact avec l'INSEE qui a pu nous fournir trois bases de données distinctes qu'il a fallu traiter et analyser, dans le but d'en extraire un échantillon de communes pour réaliser notre étude.

Cet échantillon se base sur des données statistiques de l'INSEE, mettant en exergue les communes ayant les taux les plus élevés concernant : l'évolution démographique entre 2006 et 2011, le taux de variation dû aux entrées et sorties entre 2006 et 2010, et le taux de nouveaux arrivants en 2008, en fonction des Catégories Socio-Professionnelles des nouveaux arrivants.

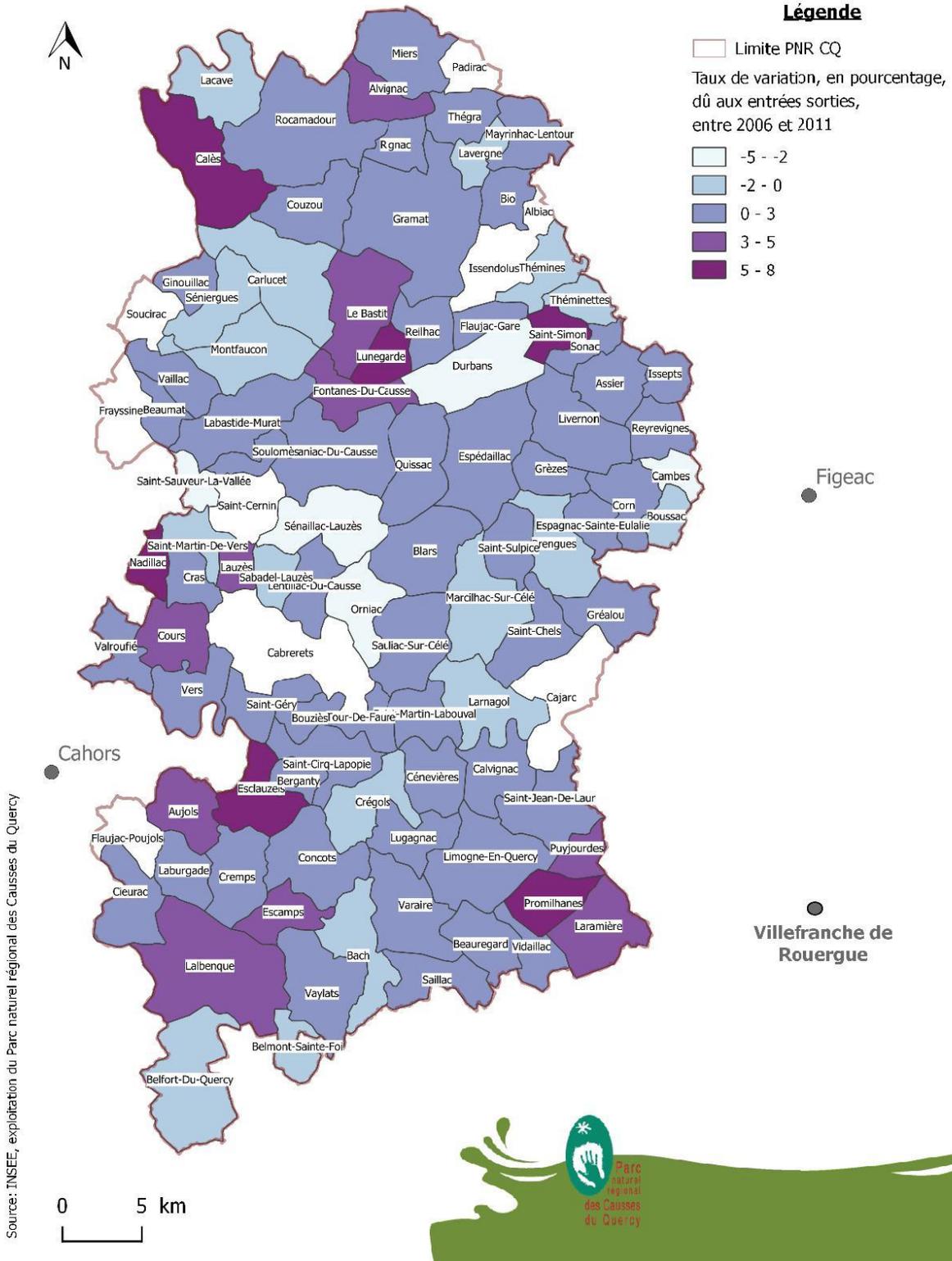


Étude sur les nouveaux arrivants 2015: Taux d'évolution de la population entre 2006 et 2011



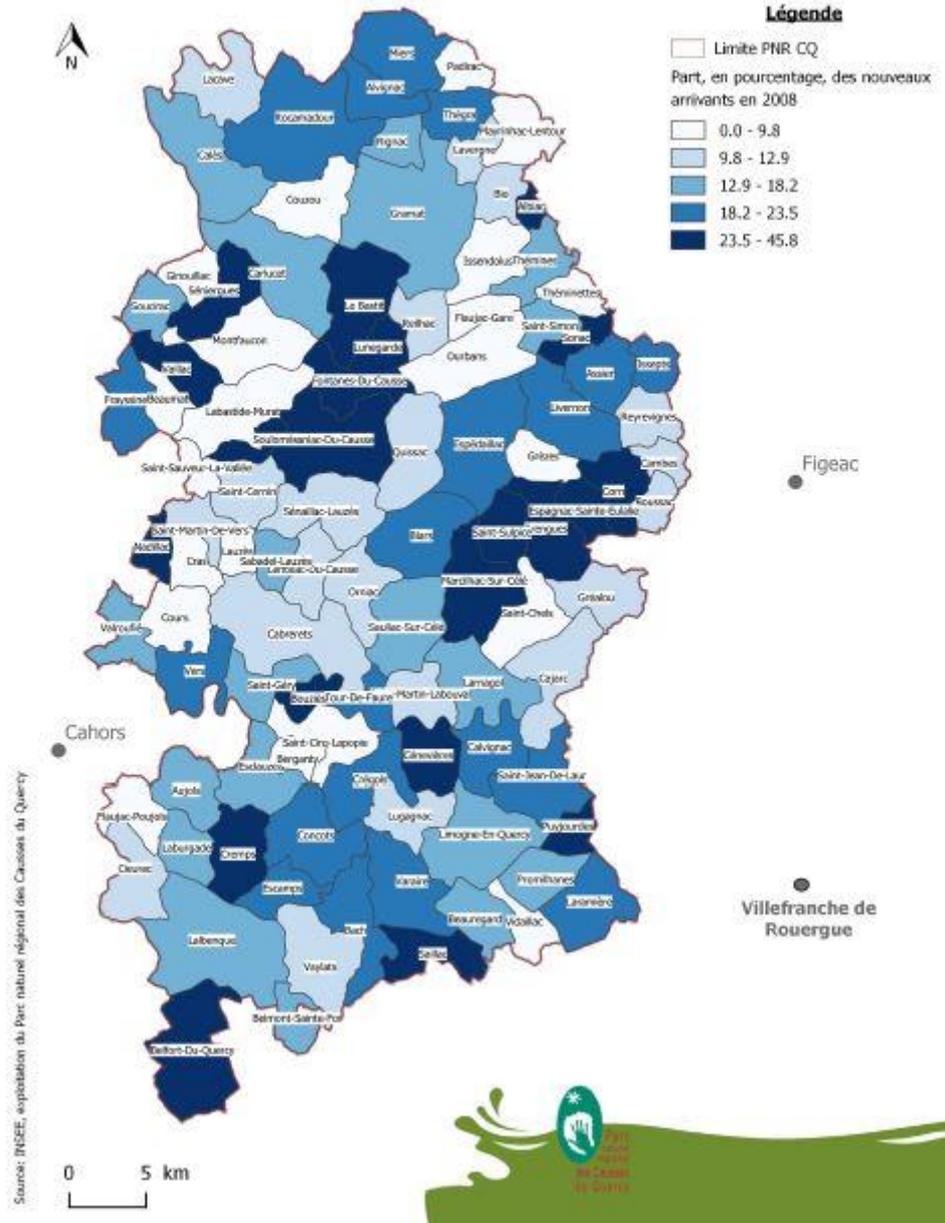


Étude sur les nouveaux arrivants 2015: Taux de variation dû aux entrées sorties entre 2006 et 2011





Étude sur les nouveaux arrivants 2015: Part des nouveaux arrivants sur le territoire en 2008



Après s'être basé sur un résultat purement logique et mathématique, plusieurs choix se sont imposés. En effet de nombreuses communes qui ressortaient selon nos critères étaient très proches ou voisines ou très mal réparties sur le territoire. Ainsi, afin d'obtenir un résultat d'une étude basée sur l'ensemble du territoire du Parc, nous avons décidé de nous intéresser à des communes qui ressortaient moins dans les données mais qui correspondent aux différentes dynamiques que l'on peut trouver sur le territoire du PNR.

2) Le choix des communes

Ainsi, les communes sélectionnées sont réparties sur l'ensemble du territoire du Parc, il s'agit **d'Alvignac, Gramat, Fontanes-du-Causse, Livernon, Sénaillac-Lauzès, Nadillac, Marcilhac-sur-Célé, Bouziès, Aujols, Crégols, Lalbenque et Laramière.**

Il semble alors légitime de dresser un portrait de territoire de chaque commune sélectionnée :

Bouziès :

Située au sud du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Bouziès est de 820 hectares (8.2 km²) avec une altitude minimum de 120 mètres et un maximum de 348 mètres. Cette commune compte **77 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **1.9 % entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **6.9 %, soit 5,3 habitants. Elle est rattachée à la communauté d'agglomération du Grand Cahors.**

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0,0 % d'agriculteur ; 0,0 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 11,1 % de cadres et professions intellectuelles ; 22, 2 % de professions intermédiaires ; 0 % d'employés ; 33 % d'ouvriers ; 22, 2 % de retraités et 11,1 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités.**

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **80,5%**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **19,5%**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **68,8 %**, pour un taux de chômage de **6,1 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **14,6 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **33,3 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

Nadillac :

Situait à l'ouest du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Nadillac est de 735 hectares (7.35 km²) avec une altitude minimum de 191 mètres et un maximum de 405 mètres. Cette commune compte **75 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **7,5% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **41,5 % soit 31, 1 habitants.**

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0,0 % d'agriculteur ; 33,3 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 0% de professions intermédiaires ; 0 % d'employés ; 0 % d'ouvriers ; 0 % de retraités et 66,7% de chômeurs ou inactifs autres que retraités.**

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **88,6%**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **78,3 %**, pour un taux de chômage de **11,1 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **13,1 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **20 %** ; pour **20 %** de familles monoparentales.

Marcilhac-sur-Célé :

Situait à l'est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Marcilhac sur Célé est de 2735 hectares (27.35 km²) avec une altitude minimum de 140 mètres et un maximum de 391 mètres. Cette commune compte **194 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties négatif de l'ordre **-0,3% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution négative de la population de l'ordre de **-2,5 %**, soit une perte de **4,8 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0,0 % d'agriculteur ; 7,1 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 14,3% de professions intermédiaires ; 7,1 % d'employés ; 14,3 % d'ouvriers ; 42,9 % de retraités et 14,3% de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **81%**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **1,9 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **67,3 %**, pour un taux de chômage de **12,9 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **17,3 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **13,3 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

Fontanes du Causse :

Situait à l'est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Fontanes du Causse est de 1501 hectares (15.01 km²) avec une altitude minimum de 337 mètres et un maximum de 442 mètres. Cette commune compte **77 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **2,8% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **14,9 %**, soit **11,47 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **25 % d'agriculteur ; 0,0 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 25% de professions intermédiaires ; 0 % d'employés ; 0 % d'ouvriers ; 50 % de retraités et 0% de chômeurs ou inactifs autres que retraités.**

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **97,1%**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0%**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **71,8 %**, pour un taux de chômage de **3,6 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **20,5 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **50 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

Livernon :

Situait à l'est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Livernon est de 2586 hectares (25.86 km²) avec une altitude minimum de 275 mètres et un maximum de 358 mètres. Cette commune compte **649 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation des entrées et sorties positif de l'ordre **2,4% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **16,3 % soit une augmentation de 105 habitants.**

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0% d'agriculteur ; 9,1 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 9,1 % de cadres et professions intellectuelles ; 27,3% de professions intermédiaires ; 9,1 % d'employés ; 9,1 % d'ouvriers ; 9,1 % de retraités et 27,3% de chômeurs ou inactifs autres que retraités.**

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **72%**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0,7%**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **72,8 %**, pour un taux de chômage de **8,1 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **10,5 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **46,7 %** ; pour **11,1 %** de familles monoparentales.

Laramière :

Situait au sud-est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Laramière est de 2208 hectares (22.08 km²) avec une altitude minimum de 323 mètres et un maximum de 415

mètres. Cette commune compte **329 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **2,9% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **16,3 % soit 53,6 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **20% d'agriculteur ; 0 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 13,3% de professions intermédiaires ; 13,3 % d'employés ; 20 % d'ouvriers ; 13,3 % de retraités et 20 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **86,6 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0%**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **71,7 %**, pour un taux de chômage de **11,4 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **16,8 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **44 %** ; pour **4 %** de familles monoparentales.

Alvignac :

Situait au sud-est du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Alvignac est de 1305 hectares (13.05 km²) avec une altitude minimum de 249 mètres et un maximum de 419 mètres. Cette commune compte **731 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **3,1% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **14,6 % soit 106 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **20% d'agriculteur ; 0 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 5,4 % de cadres et professions intellectuelles ; 2,7% de professions intermédiaires ; 24,3 % d'employés ; 8,1 % d'ouvriers ; 24,3 % de retraités et 35,1 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **73,3 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0,6%**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **73,8 %**, pour un taux de chômage de **9,7 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **10,9 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **38,8 %** ; pour **10,2 %** de familles monoparentales.

Crégols :

Situait au sud du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Crégols est de 1835 hectares (18.35 km²) avec une altitude minimum de 129 mètres et un maximum de 368 mètres. Cette commune compte **79 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties négatif de l'ordre **-0,3% entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution négative de la population de l'ordre de **-3,7 % soit 2,9 habitants en moins**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0% d'agriculteur ; 25 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 0 % de professions intermédiaires ; 0 % d'employés ; 0 % d'ouvriers ; 50 % de retraités et 25 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **90,5 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **4,8 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **51 %**, pour un taux de chômage de **3,7 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **28,3 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **20 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

Aujols :

Situait au sud-ouest du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Aujols est de 1643 hectares (16.43 km²) avec une altitude minimum de 131 mètres et un maximum de 270 mètres. Cette commune compte **319 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **3,6 % entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **21,8 % soit 69,5 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0% d'agriculteur ; 16,7 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 0 % de cadres et professions intellectuelles ; 0 % de professions intermédiaires ; 8,3 % d'employés ; 8,3 % d'ouvriers ; 50 % de retraités et 16,7 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **86,7 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0,8 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **65,6 %**, pour un taux de chômage de **11,3 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **23,8 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **47,6 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

Gramat :

Situait au nord du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Gramat est de 5707 hectares (57.07 km²) avec une altitude minimum de 220 mètres et un maximum de 404 mètres. Cette commune compte **3555 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **1,5 % entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **0,5 % soit 17,7 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0,7% d'agriculteur ; 3,4 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 16,1 % de cadres et professions intellectuelles ; 10,7 % de professions intermédiaires ; 20,1 % d'employés ; 9,4 % d'ouvriers ; 12,1 % de retraités et 27,5 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **58,7 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **2,4 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **74,4 %**, pour un taux de chômage de **11,5 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **11,7 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **34 %** ; pour **10,7 %** de familles monoparentales.

Lalbenque :

Situait au sud-ouest du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Lalbenque est de 5224 hectares (52.24 km²) avec une altitude minimum de 197 mètres et un maximum de 332 mètres. Cette commune compte **1651 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties positif de l'ordre **4,4 % entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution positive de la population de l'ordre de **24 % soit 396 habitants**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0 % d'agriculteur ; 11,5 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 11,5 % de cadres et professions intellectuelles ; 11,5 % de professions intermédiaires ; 19,2 % d'employés ; 7,7 % d'ouvriers ; 26,9 % de retraités et 11,5 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **72,1 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **0,1 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **72,8 %**, pour un taux de chômage de **8,1 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **11,7 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **42,3 %** ; pour **7,3 %** de familles monoparentales.

Sénaillac-Lauzès :

Situait au centre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la superficie de Sénaillac-Lauzès est de 2578 hectares (25.78 km²) avec une altitude minimum de 288 mètres et un maximum de 449 mètres. Cette commune compte **119 habitants en 2011**, et connaît un taux de variation du aux entrées et sorties négatif de l'ordre **-4,6 % entre 2006 et 2011**, ainsi qu'une évolution négative de la population de l'ordre de **-23,7 %**, soit **28 habitants en moins**.

Parmi les Catégories Sociales professionnelles de ces nouveaux arrivants nous avons comptabilisé **0 % d'agriculteur ; 25 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 25 % de cadres et professions intellectuelles ; 0 % de professions intermédiaires ; 0 % d'employés ; 0 % d'ouvriers ; 50 % de retraités et 0 % de chômeurs ou inactifs autres que retraités**.

La part des résidences principales occupées par les propriétaires en 2011 est de l'ordre de **90,6 %**. La part des résidences principales occupées par un locataire en 2011 est de **1,6 %**.

Le taux d'activité des 15-64 ans en 2011 est de **70,3 %**, pour un taux de chômage de **6,7 %**.

La part des retraités et pré-retraités sur la même tranche d'âge en 2011 est de **18,8 %**.

La part des familles de couples avec enfants en 2011 est de **33,3 %** ; pour **0 %** de familles monoparentales.

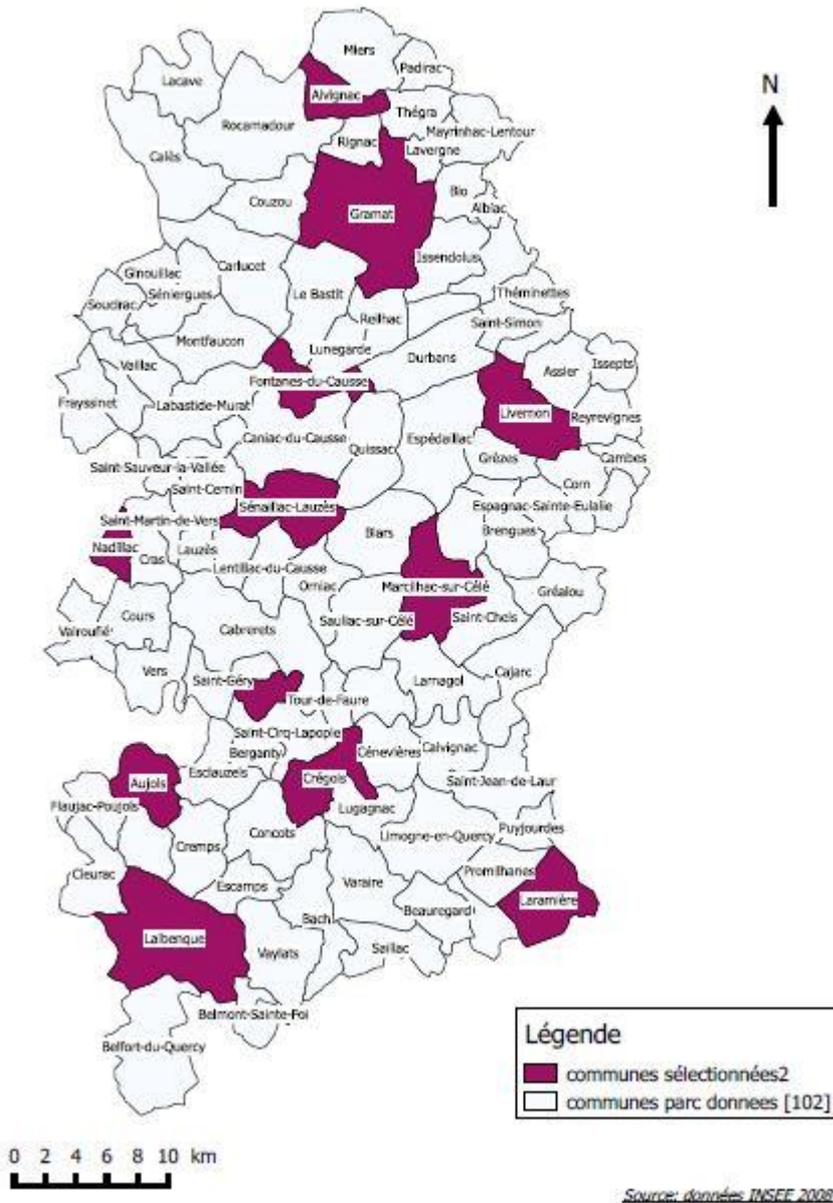
Afin d'obtenir les informations nécessaires, ainsi que des noms de nouveaux arrivants sur ces communes, nous avons rédigé un courrier adressé à l'ensemble des maires concernés après avoir réalisé des calculs statistiques permettant de répartir équitablement le nombre de nouveaux habitants dans chaque communes et selon les catégories sociales professionnelles .

Puis nous avons rédigé un guide d'entretien d'une quarantaine de questions assez ouvertes sur les choix d'installations des nouveaux arrivants dans le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, en abordant les thématiques suivantes : Les motivations d'installations, la vie sur le territoire du Parc, l'emploi, le logement, les mobilités. (Cf annexes : Grille d'entretiens).

Après avoir commencé la prise de contact avec les nouveaux arrivants par téléphone afin de programmer des entretiens. Cependant, certaines personnes malgré de nombreux appels et des messages vocaux, n'ont pas souhaité nous répondre ou participer à notre étude, et sur certaines communes, comme Laramière ou Nadillac, nous n'avions pu programmer qu'un seul rendez-vous. Face à cette difficulté nous avons décidé de changer de communes, en respectant les dynamiques territoriales sur lesquelles nous nous étions appuyés pour la sélection des communes. Ainsi, avec l'aide relationnelle de la Direction du Parc, nous avons contacté des communes voisines de celles qui sont restées sans réponses ou sans prise suffisante d'entretiens. Il s'agit des communes de Beauregard, St Jean de Laur, Assier et Gréalou, pour porter le nombre à 15 communes dans notre étude.

Carte représentant les communes sélectionnées pour l'enquête sur les nouveaux arrivants au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy :

Communes sélectionnées sur le territoire du Parc Naturel Régional des Causse du Quercy pour les entretiens auprès des Nouveaux Arrivants



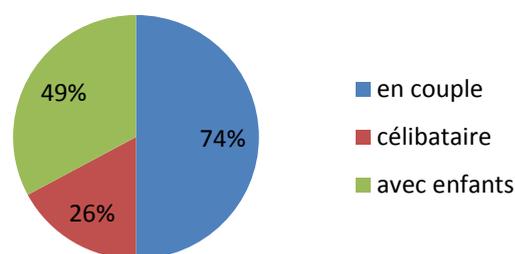
II] L'analyse des entretiens

Selon l'INSEE : « Le nouveau recensement permet de connaître le lieu de résidence des habitants cinq ans auparavant. On peut donc repérer et décrire ces personnes installées dans l'espace rural entre 2001 et 2006, appelées « nouveaux arrivants », par opposition aux « personnes stables ».

1) Les nouveaux arrivants interrogés : Le panel

La composition des Ménages :

Dans les nouveaux arrivants interrogés, 35 sur 47 vivent en couple, 12 sont célibataires, et 23 ont des enfants vivant avec eux dans le foyer.



La moyenne d'âge des nouveaux arrivants l'enquête est de **43,9 ans**.

- 20-24 ans : **4 soit 9%**

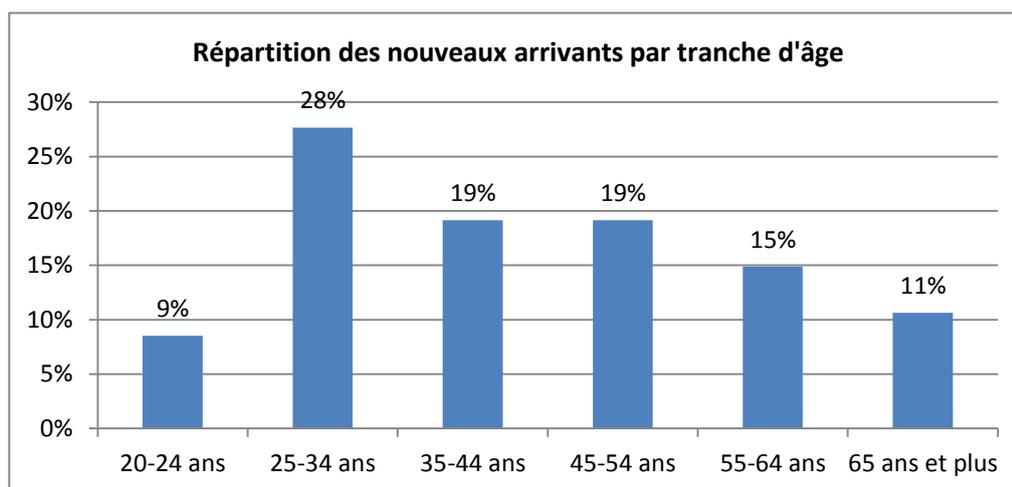
- 25-34 ans : **13 soit 28%**

- 35-44 ans : **9 soit 19%**

- 45-54 ans : **9 soit 19%**

- 55-64 ans : **7 soit 15%**

- 65 ans et plus : **5 soit 11%**



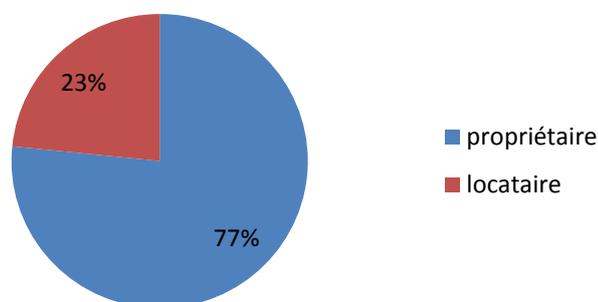
La répartition des tranches d'âge et la composition des ménages montrent qu'il y a une part importante de jeunes couples, avec des enfants en bas ou moyen âge. Les retraités sont moins nombreux, mais tout de même bien présents. Ce premier élément permet de supposer que parmi ces nouveaux arrivants, il y a des jeunes couples à la recherche d'une vie meilleure pour leur famille. L'analyse thématique permettra de confirmer cette hypothèse établie au départ.

La part des locataires est inférieure aux propriétaires, les Causses du Quercy confirment donc la tendance d'installation dans les territoires ruraux synonyme d'accession à la propriété :

-Nombre de locataires : **11 soit 23,4%**

-Nombre de propriétaires : **36 soit 76,6 %**

Répartition des propriétaires et locataires



L'analyse des catégories socio-professionnelles montre que les profils sont très variés :

-Nombre d'agriculteurs : **3 soit 6 %**

-Nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises : **9 soit 19 %**

-Nombre de professions intermédiaires : **6 soit 13 %**

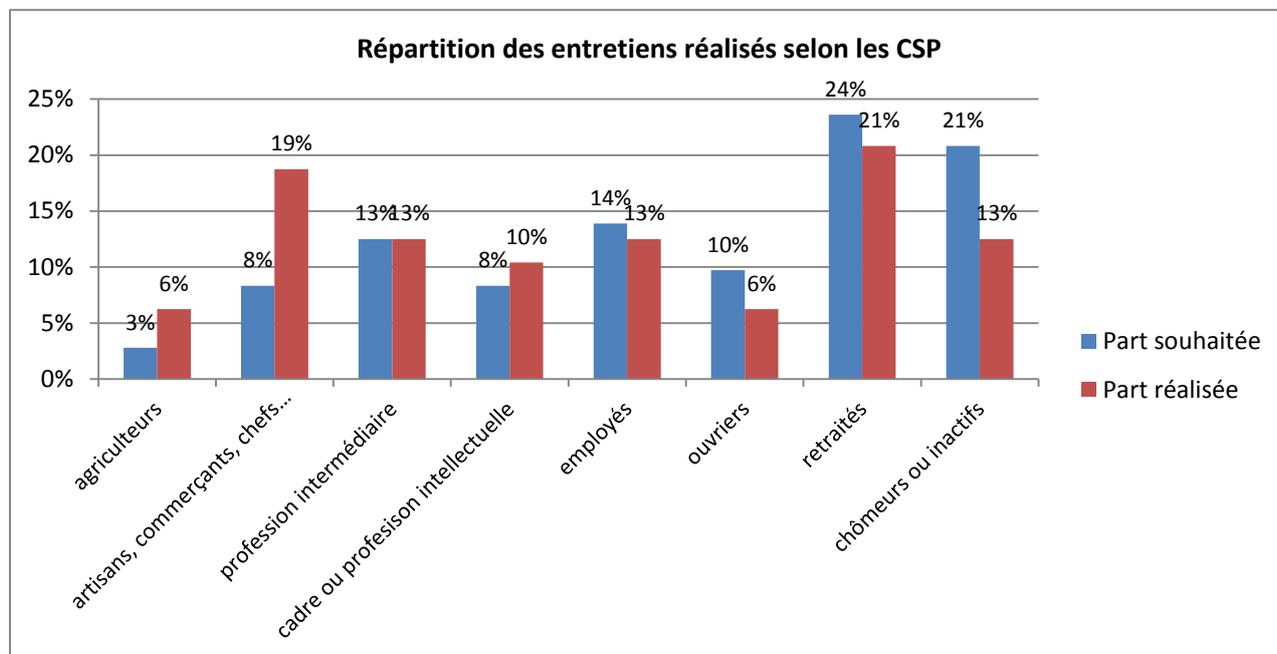
-Nombre de cadres ou professions intellectuelles : **5 soit 10 %**

-Nombre d'employés : **6 soit 13 %**

-Nombre d'ouvriers : **3 soit 6 %**

-Nombre de retraités : **10 soit 21 %**

-Nombre de chômeurs ou inactifs : **6 soit 13 %**



La campagne n'est plus habitée seulement par des agriculteurs ou artisans, les catégories socio-professionnelles se rapprochent des territoires plus urbains. Comme démontré dans la suite de l'étude, ce phénomène n'est pas propre au Parc.

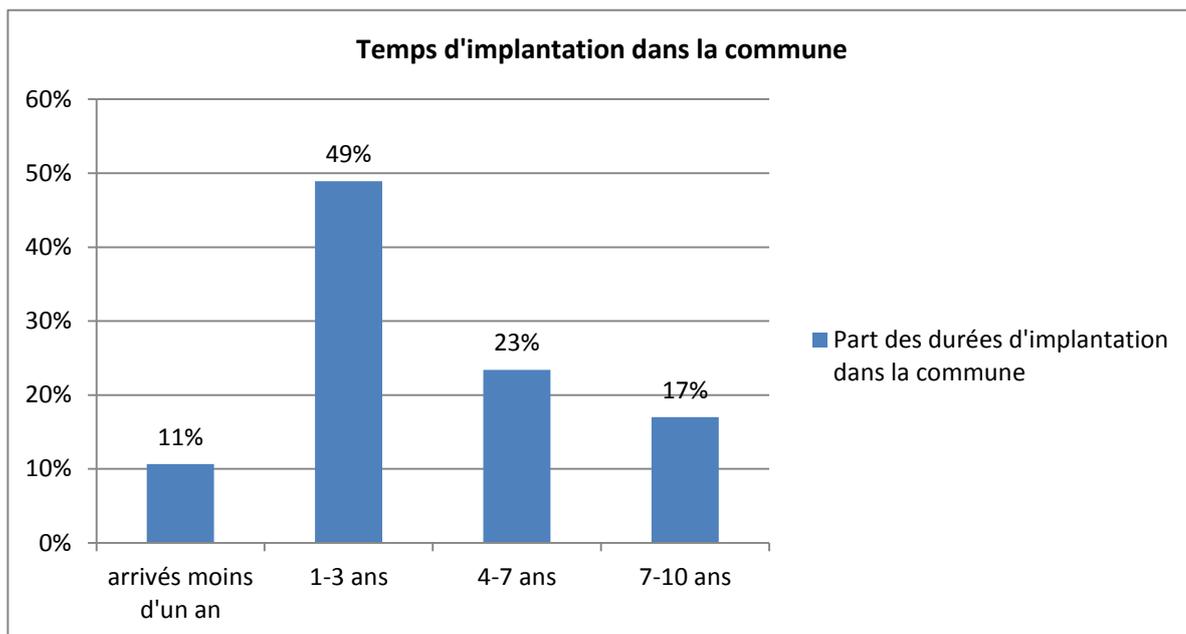
Ensuite, les nouveaux arrivants de l'étude sont qualifiés comme installés sur le territoire depuis moins de 10 ans. En analysant les temps d'installation, le panel interrogé est installé sur le territoire depuis un temps relativement court, plus de la moitié habitent le territoire des Causses du Quercy depuis maximum 3 ans :

-Moins d'1 an : **5 soit 11 %**

-1 à 3 ans : **23 soit 49 %**

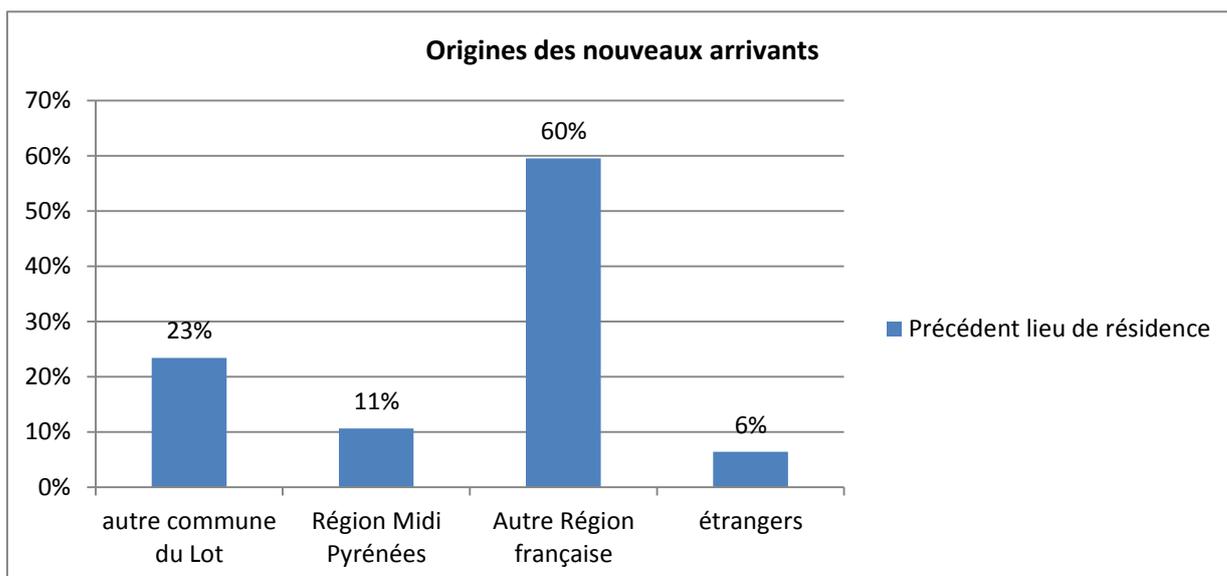
-4 à 7 ans : **11 soit 23 %**

-7 à 10 ans : **8 soit 17 %**



La question de la précédente commune de résidence permet de montrer que la moitié des nouveaux arrivants interrogés habitaient dans une autre région française précédemment. Le Lot semble donc avoir une attractivité importante à l'échelle française :

- Nombre de personnes originaires d'une autre commune du Lot hors Parc : **11 soit 23 %**
- Nombre de personnes originaires d'une autre commune dans la région Midi-Pyrénées : **5 soit 11 %**
- Nombre de personnes originaires d'une autre région : **28 soit 60 %**
- Nombre de personnes originaires d'un autre pays : **3 soit 6 %**



2) Les motivations d'installation

L'analyse des motivations d'installations fait apparaître qu'au sein du territoire du Parc, deux éléments reviennent systématiquement : « La tranquillité » et « la recherche d'un cadre de vie agréable à la campagne ». Dans la publication de Bernard Kayser, Marie Dominique Sabalçagaray et Jean Tulet, l'article intitulé : « *Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment/ pourquoi ?* » précise que « *Le contexte général n'est plus défavorable aux installations dans l'espace rural. L'isolement, qui constituait, jadis le handicap principal, n'est plus perçu comme un facteur inhibant. Les moyens de communication et de télécommunication modernes donnent à chacun la possibilité d'être convenablement relié aux réseaux régionaux et nationaux.* » C'est ce que nous avons pu vérifier avec nos entretiens. Par ailleurs, comme le montre Hélène Detraz dans son enquête menée en Ariège, la recherche d'un idéal de vie à la campagne, en évitant la lassitude de la ville, est bien réelle chez les nouveaux arrivants du Parc qui ont participé à cette étude. En effet, sur 47 entretiens l'idéal de vie revient systématiquement, c'est dire l'importance de cette motivation d'installation pour les nouveaux arrivants en milieu rural.

En revanche la notion de « beauté des paysages » ne semble pas prioritaire puisqu'elle n'intervient dans les motivations d'installations que pour la moitié des enquêtés. De plus, seulement cinq nouveaux venus ont eu un véritable coup de cœur pour les paysages. Ainsi, le paysage n'est pas toujours prioritaire dans la volonté de s'installer au sein des Causses du Quercy pour la majorité des nouveaux arrivants.

Les projets professionnels ont une importance forte dans les motivations d'arrivée sur le territoire. En effet, en ne s'attachant qu'aux actifs dans les nouveaux arrivants enquêtés, 25 sur 37 sont venus avec un projet professionnel avant de s'installer, que cela soit une mutation, un autre type de travail, ou l'installation en tant qu'autoentrepreneur. Contrairement à ce que montrait l'enquête de « Mairie-Conseil » datée de 2015, intitulée « synthèse de Mairie-Conseil sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », qui démontrait qu'en grande partie, les nouveaux habitants des territoires ruraux ne s'installent pas à la campagne pour des opportunités d'emploi, les nouveaux arrivants au sein du Parc Naturel régional des Causses du Quercy peuvent venir s'installer pour l'emploi et des opportunités qui y sont liées. C'est notamment dû aux différents bassins d'emplois situés en périphérie du territoire du Parc, comme à Souillac et Biars-sur-Cère, dans le Nord du département, Brive LaGaillarde au Sud de la Corrèze, Figeac à l'Est, Gourdon à l'Ouest, Cahors au Sud-Est et Villefranche de Rouergue au Sud-Ouest. Ainsi, cela permet de supposer que les opportunités professionnelles au sein du territoire du Parc peuvent être synonymes de motivation d'installation sur le territoire, notamment concernant la moitié Nord, la partie Est et le Sud-Ouest du territoire du Parc.

Par ailleurs, pour certains nouveaux arrivants, le retour sur le territoire d'enfance, ou sur le territoire de vacances représente aussi une des motivations d'installations, notamment sur la partie Est du territoire, et dans les vallées du sud.

Le « *retour à des valeurs locales* » fait partie des intérêts à venir dans le territoire. Derrière cette volonté, les nouveaux arrivants émettent le souhait de vouloir consommer localement, des produits du terroir, que cela soit chez les producteurs où au sein des divers marchés sur le territoire. Comme nous le précisait l'étude de 1887 intitulée : « Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment/ pourquoi ? » par Bernard Kayser, Marie Dominique Sabalçagaruy et Jean Tulet : « ... *les motivations individuelles d'installation peuvent s'appliquer sans entrave majeure. Sur le plan économique et matériel, il s'agit des conditions d'habitat.* »

En effet, certains de ces nouveaux arrivants mettent en exergue les prix attractifs du foncier, que cela soit dans les loyers, les prix de l'immobilier, ou des terrains. Cette motivation est particulièrement vérifiable pour la partie nord du Lot, dans laquelle on retrouve des prix très attractifs qui ont permis d'accroître les populations, notamment sur la commune d'Alvignac et Gramat, durant ces dix dernières années.

Les nouveaux arrivants interrogés ont la particularité de vivre sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Mais cette qualification du territoire n'a jamais été le critère principal, un choix essentiel dans leur installation sur le territoire, à l'exception d'une nouvelle

arrivante de Marcihac sur Célé. F. 67 ans, qui connaissait le territoire car sa famille avait une maison à Caniac du Causse, avait une réelle volonté de vivre dans une commune du Parc, elle savait qu'elle y trouverait une préservation forte de la nature « j'avais envie de vivre dans une « région » avec encore de l'herbe au milieu de la route ».

10 nouveaux arrivants sur 47 interrogés ressentent une influence positive du Parc dans leur quotidien, autour de la préservation de l'environnement, de la conservation du patrimoine, de la faible densité de population et de l'apport touristique sur le territoire. D'une autre part, 2 nouveaux arrivants estiment que le Parc est contraignant vis-à-vis des constructions et travaux réalisés sur le territoire. Ceci est une idée reçue, le Parc est rarement consulté pour donner son avis, ce sont les services instructeurs de l'Etat qui décident et donnent les autorisations, ainsi que les architectes des bâtiments de France, consultés pour tout projet situé dans le périmètre de protection de 500 mètres de autour d'un monument historique. Les autres nouveaux arrivants ne ressentent pas d'influence du Parc dans leur quotidien.

Ces éléments de montrer que la campagne des Causses du Quercy est représentée par les nouveaux arrivants de différentes façons. Philippe PERRIER CORNET identifie trois fonctions: la « campagne ressource » en référence à sa fonction productive, la « campagne cadre de vie » relative à la fonction consommation des espaces, principalement à des fins récréatives ou résidentielles et la « campagne figure de la nature » qui renvoie à la fonction de « non usage, pour le bien-être des générations futures »³².

Les nouveaux arrivants interrogés ne sont pas venus pour la fonction productive de la campagne, seulement 3 agriculteurs ont été rencontrés. Ils ont plutôt été attirés par la fonction « cadre de vie » : ils recherchent de l'espace pour vivre et profiter d'activités de loisirs, tandis que d'autres sont plutôt venus pour la campagne « figure de nature », avec l'intention de préserver la nature et le patrimoine qui les entoure. Ces différences dans la représentation de l'idéal de la campagne peuvent donc amener des conflits sur le territoire du Parc. Les nouveaux arrivants qui ont des visions différentes de la campagne ne se retrouvent généralement pas à l'intérieur d'une même commune. Les communes semblent donc identifiées par les nouveaux arrivants suivant une fonction précise.

Les actions et politiques à mettre en place au sein même du Parc nécessiteraient donc d'être différenciée à des échelles infra-Parc.

³² PERRIER-CORNET Philippe (dir), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2002, 273p.

Les nouveaux arrivants des Causses du Quercy sont globalement satisfaits de la vie qu'ils mènent au sein du Parc. Même si certains ont vécu des déceptions, ils mettent en avant le cadre de vie qu'ils ont pu trouver sur le territoire. J. 42 ans, malgré ses déceptions dans les relations avec les autochtones du village, ne partira pas : « j'ai une qualité de vie si exceptionnelle ici que je passe au-dessus de tout ça. » Le territoire du Parc reste attractif pour eux, car 41 nouveaux arrivants sur 47 interrogés ont déclaré qu'ils n'ont pas l'intention de quitter le territoire pour l'instant, 38 ont exprimé qu'ils étaient attachés au cadre de vie. Même si la notion de cadre de vie est très subjective et prend des définitions différentes suivant les nouveaux arrivants, « la beauté des paysages, le calme, l'espace, un environnement sain » sont des notions qui reviennent pour beaucoup d'entre eux. Ces éléments attirent des nouveaux arrivants, mais les maintiennent aussi sur le territoire. Les actions publiques doivent donc concilier le maintien de ces éléments, tout en continuant d'accueillir des nouvelles populations.

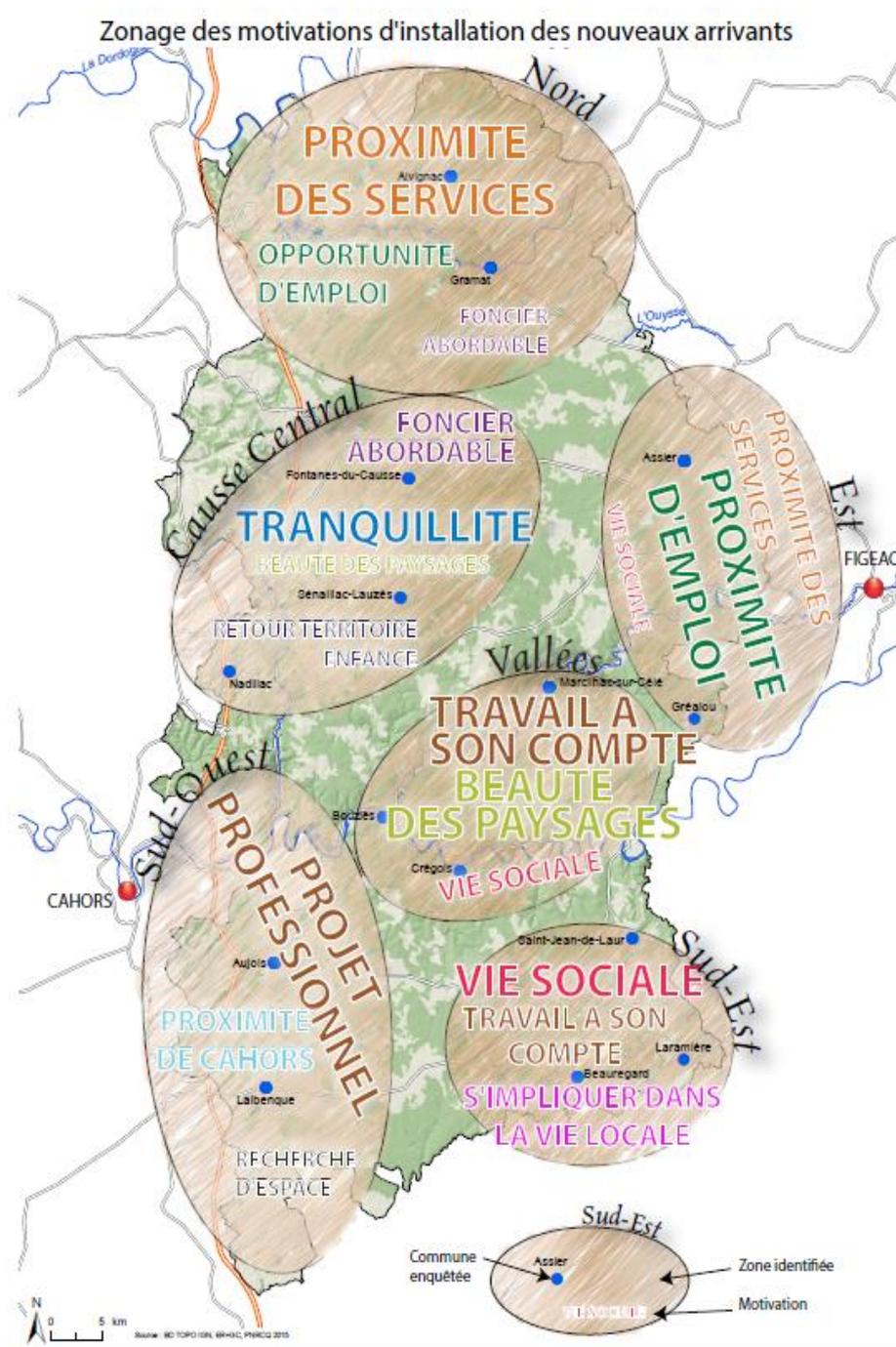
Les relations sociales et amitiés créées participent au maintien des nouveaux arrivants sur le territoire. La cohésion sociale est importante sur le territoire, les temps d'échange entre les habitants doivent perdurer et se multiplier pour favoriser le mixage des populations. C'est un des grands enjeux de la revitalisation des espaces ruraux.

Dans l'ouvrage « Repenser l'économie rurale »³³, les auteurs ont identifié la commune de Romillé qui connaît une recomposition très importante de sa population avec l'arrivée de nombreux arrivants. La commune cherche donc à assurer un mixage des habitants, à favoriser le vivre ensemble, alors qu'il est constaté une tendance récente du repli sur soi, de façon individuelle dans sa maison, éloignée des voisins, ou de façon collective dans un groupe qui favorise l'entre soi, comme des associations. La municipalité souhaite alors mener une « politique volontariste d'échanges entre les générations » : des manifestations intergénérationnelles sont organisées, dans le but aussi d'affirmer l'identité locale. Ils notent que la réussite du mixage social dépend de l'intensité du flux de nouveaux arrivants. Les formes d'urbanisation doivent donc être anticipées et réfléchies pour gérer au mieux le foncier et minimiser l'impact sur le paysage.

Ainsi, il semble légitime de répartir les motivations par zone, afin d'expliquer ces phénomènes, qui permettent de supposer qu'il n'y a pas un seul territoire du Parc naturel régional des causses du Quercy, mais bien plusieurs territoires avec des dynamiques qui leur sont propres.

³³ PERRIER CORNET Philippe, JEANNEAUX Philippe (coord), Repenser l'économie rurale, Quae, 2014

Voici, la carte représentant les motivations d'installation des nouveaux arrivants :



Les communes du « Nord » du PNR

En effet, dans le Nord, qui concerne les communes de Gramat et d'Alvignac, les motivations principales sont : **1) La proximité des services** (9 nouveaux arrivants sur 13 qui vivent sur ces

communes) ; **2) L'opportunité de l'emploi** (8 nouveaux arrivants sur 13 qui vivent sur ces communes) ; **3) l'attrait du foncier** (7 nouveaux arrivants sur 13). Ces propos peuvent être illustrés par l'enquête menée auprès de monsieur G 46 ans qui réside dans la commune d'Alvignac.

Monsieur G. 46 ans, marié, directeur du Carrefour contact à Gramat. Ce couple est venu s'installer dans le nord du Quercy pour le travail. En effet, ils cherchaient à reprendre une affaire en cessation d'activité dans le sud de la France, et si possible pas très loin de la région toulousaine. En 2013, une occasion s'est présentée à Gramat ; c'est ce qui les a poussés à s'installer ici. L'accès à la propriété dans un village où la proximité des services est efficace pour le lieu de résidence était aussi un des choix de ce couple. En visitant leur maison à Alvignac, ils ont décidé de l'acheter et de s'y installer.

Ainsi, il semble que le prix du foncier est très intéressant dans les communes du Nord. Cela peut s'expliquer, notamment sur la commune d'Alvignac, qui a vu le prix de ses terrains à bâtir diminuer ces dernières années, permettant l'accès à la propriété à beaucoup de personnes au sein de cette commune, à des prix très attractifs. Concernant l'emploi, on remarque sur la partie Nord du département un bassin d'emploi qui apparaît très clairement dans le diagnostic du SCOT, notamment sur les communes de Gramat, Figeac, Biars sur Cère. Cet élément peut expliquer la volonté de s'installer dans cette zone afin de bénéficier de l'emploi, qui semble être une motivation relativement forte, pour s'installer dans le Nord de ce territoire. La proximité des services, revient comme une motivation principale pour ces nouveaux arrivants : « *On voulait s'installer à la campagne, sans être obligé de faire 30 kilomètres pour aller faire les courses, et sur la Commune de Gramat, on peut y aller à pied* » dit madame I. 25 ans, employée. Il en va de même pour Alvignac, où l'on trouve une multitude de services de proximités, malgré la taille très relative de cette commune. C'est ce qui plaisait à A. 67 ans, retraité, lorsqu'il cherchait à s'installer dans le Nord du territoire : « La taille du village et la proximité des services que l'on y trouve m'ont convaincu », raconte ce retraité à propos d'Alvignac.

Les communes du « centre » du PNR

Concernant la partie centrale du territoire, qui concerne les communes de Nadillac, Sénaillac Lauzès, et Fontanes du Causse, on remarque comme motivations principales : **1) la tranquillité** (5 nouveaux arrivants sur 5 qui y résident); **2) le coût du foncier** (4 nouveaux arrivants sur 5 qui y résident) ; **3) la**

beauté des paysages (3 nouveaux arrivants sur 5 qui y résident) ; **4) le retour sur le territoire** (3 nouveaux arrivants sur 5 qui y résident). Ces propos peuvent se confirmer par madame I. 63 ans.

Madame I. est une retraitée de la fonction publique en concubinage âgée de 63 ans, originaire de la région parisienne. Son compagnon est un retraité, ancien responsable du département d'archéologie du Val de Marne, âgé de 69 ans. Ils sont arrivés à Sénailac Lauzes le 2 décembre 2013. Ils sont propriétaires et leur installation est définitive. Pour la retraite ils voulaient changer de vie et s'installer dans le centre du Lot, pour la tranquillité, et la beauté des paysages. En effet, son compagnon avait son père qui avait habité dans une maison au sein de Sénailac jusqu'à ses 9 ans. Au moment où ils cherchaient à acheter une maison, celle du père du compagnon s'est libérée et était en vente. Ils l'ont donc acheté et s'y sont installés. C'est donc un retour aux sources pour le compagnon qui a voulu se rapprocher de ses origines familiales.

Au sein de ce territoire, les nouveaux arrivants sont venus s'y installer car ils recherchaient avant tout la tranquillité. Il s'agit d'un territoire en plein Causse central, avec beaucoup de petites communes, peu denses. La tranquillité est donc relativement facile à trouver. Les nouveaux arrivants y recherchent aussi la beauté du paysage ; cette zone du causse, présente beaucoup de charme et de caractère pour les personnes qui aiment la végétation peu dense et la pierre calcaire qui orne de nombreux murs et gariottes. C'est ce que cherchait monsieur R. 76 ans, retraité : « les balades sur le causse, entre pierres et chênes quercynois me fascinent toujours même après 7 ans d'installation. »

Les communes à « l'Est » du PNR

Sur la partie Est du territoire qui concerne les communes de Gréalou et d'Assier, les motivations mises en exergue sont : **1) L'opportunité du travail** (7 nouveaux arrivants sur 9 qui y résident) ; **2) La proximité des services** (7 nouveaux arrivants sur 9 qui y résident), **3) Investissement sur le territoire** (4 nouveaux arrivants sur 9 qui y résident) ; **3) la vie sociale** (4 nouveaux arrivants sur 9) ; **3) le retour sur le territoire** (4 nouveaux arrivants sur 9 qui y résident) ; **3) l'attrait pour Figeac**, (4 nouveaux arrivants sur 9 qui y résident). Cette quête fut celle de S. 44 ans et de son mari.

Madame S. 44 ans et son mari de 43 ans, elle est professeur au lycée Champollion à Figeac et lui agent des impôts à Figeac. Ils ont 3 enfants de 5 ; 9,5 et 11 ans à l'école à Assier. Ils habitent depuis 8 ans à Assier et vivaient avant à Figeac pendant 3 ans. Elle est originaire de région parisienne et lui aveyronnais. Ils sont propriétaires de leur maison. Ce qui est important pour elle ce sont ses enfants, leur épanouissement. Originaire de l'Aveyron, il avait demandé sa mutation après avoir travaillé en

région parisienne en Midi Pyrénées et il l'a eu à Figeac. Elle l'a donc suivi. Il n'y avait pas de maison dans les alentours de Figeac à acheter et elle voulait vivre dans le rural, pouvoir aller chercher son pain à pied, aller à l'école à pied, sans voisins trop proches, ni dans un lotissement mais pas trop isolés pour les enfants. Ils ont eu un coup de cœur pour cette maison inhabitée pendant 15 ans avec un jardin magnifique. Leur installation est définitive, elle ne se voit pas repartir dans une plus grande ville.

Ainsi concernant l'opportunité de l'emploi, cela peut se comprendre par le bassin d'emploi relativement important sur la commune de Figeac, qui est un attrait incontestable sur ce secteur du territoire. Assier dénombre aussi quelques services de proximité et de nombreuses associations très actives comme l'APE ou Reissa (un centre culturel et social).

Les communes situées dans « les vallées » du PNR

Pour la zone des vallées, qui concerne les communes de Marcillac sur Célé et Crégols, les motivations d'installation sur ce territoire concernent : **1) un coup de cœur pour les paysages** (4 nouveaux arrivants sur 6 qui y résident) ; **1) l'opportunité du travail à son compte** (4 nouveaux arrivants sur 6 qui y résident) ; **2) l'attrait pour la vie sociale** (3 nouveaux arrivants sur 6 qui y résident) ; **4) le retour sur le territoire** (2 nouveaux arrivants sur 6 qui y résident). Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons nous appuyer sur V 51 ans et son mari.

Monsieur et madame V de 51 ans, s'est installé en juillet 2014 à Marcihac sur Célé pour construire un gîte d'étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Ils prônent aussi le local notamment au niveau des artisans de leur chantier, et utilisent au maximum l'épicerie du village pour participer à son maintien. Depuis toujours ils ont voulu faire de l'accueil sans savoir quel type. Lorsqu'ils ont fait une partie du chemin de Saint-Jacques et ont fait étape dans des gîtes, ils ont compris que c'était ce type d'accueil qu'ils voulaient. Par le biais d'une étude sur le chemin et sur les lieux où il manquait de l'accueil en gîte, ils ont eu un coup de cœur sur le Lot et la vallée du Célé. Ils sont inscrits comme relais dans le plan communal de sauvegarde, et ont participé aux réunions "centre en vie" de la commune. Ils essaient de participer aux animations de la commune malgré leur chantier car ils ont une grande volonté d'intégration.

Ces différents phénomènes d'installation peuvent facilement s'expliquer. En effet, beaucoup de personnes ont eu un coup de cœur pour la vallée du Célé. « *C'est une vallée magnifique* » déclare L 41 ans. La vie sociale, est aussi très recherchée au sein de ce territoire, Mme F 67 ans fait partie de nombreuses associations au sein du territoire : bénévole à Africajarc, membre de l'association des

amis de l'Abbaye, secrétaire à "la sauvegarde du Célé", trésorière à "Marcilhades" au "journal du petit Célé". Cette zone n'étant pas proche des grandes villes, elle représente pour ces nouveaux arrivants un territoire où l'on peut venir mettre en place son propre projet professionnel, que ce soit dans la reprise de commerces (J. 42 ans, venu pour reprendre l'épicerie), l'artisanat (B. 53 ans, venu s'installer à son compte dans la menuiserie), dans le tourisme (L. 41 ans, avait repris avec sa femme le camping de Brengues et J. 51 ans, qui monte un gîte d'étape) ou encore dans l'agriculture (M. 50 ans, qui s'est installé avec des brebis).

De plus, on retrouve, une tendance qui concerne beaucoup de nouveaux arrivants, il s'agit du retour sur le territoire de vacances pendant lesquelles les nouveaux arrivants ont fortement apprécié les paysages et l'ambiance qui règne dans ces vallées et ont décidé de venir s'y installer.

Les communes du « Sud-Est » du PNR

Le Sud-Est du territoire du Parc, quant à lui, qui concerne les communes d'enquête de St Jean de Laure, Beauregard, Laramière. Trois motivations en ressortent: **1) une recherche de vie sociale** (3 nouveaux arrivants sur 4 qui y résident) ; **2) l'investissement personnel au sein d'associations** (2 nouveaux arrivants sur 4 qui y résident) ; **2) les opportunités professionnelles** (2 nouveaux arrivants sur 4 qui y résident).

Nous pouvons mettre en exergue nos propos par l'entretien de V. 47 ans et de son compagnon.

V. 47 ans, originaire de Clermont et après avoir fait des études dans la gravure de pierre, elle a vécu un peu à Toulouse et a adoré le Sud-Ouest. Elle a su par une amie qu'une opportunité dans la gravure se libérait à Beauregard et a sauté sur l'occasion. Elle a su par le bouche à oreille de ses amis gardés dans les environs qu'une belle maison était disponible à Beauregard, avec un grand atelier pour que chacun puisse travailler dans son espace. Ses principales valeurs sont la qualité de vie, bien vivre avoir un bon relationnel, de la bonne nourriture et des festivités. Ils ne sont pas impliqués dans la vie locale car leur travail les occupe beaucoup mais ils participent quand ils peuvent aux animations.

Les différentes motivations qui s'observent dans cette zone Sud-Est, à savoir l'attrait pour le projet professionnel, l'investissement personnel et la vie sociale, peuvent probablement s'expliquer de par un territoire enclavé, divisé entre deux attractions territoriales. En effet, c'est une zone qui se trouve

entre Cahors et qui peut bénéficier de son attractivité, et Villefranche de Rouergue en Aveyron qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres. Concernant la vie sociale, nous pouvons supposer qu'elle est essentielle dans ces villages, et bien présente dans la vie quotidienne des autochtones et des nouveaux arrivants. C'est ce que nous explique N 40 ans dans la commune de Laramière : « *Je voulais vivre dans une commune dans laquelle la vie sociale était existante, car étant mère célibataire et sans emplois, je ne voulais pas me retrouver isoler dans ce village. Les voisins m'ont tout de suite rassurée* ».

Les communes du « Sud-Ouest » du PNR

Enfin la zone Sud-Ouest, qui concerne les communes de Lalbenque, Aujols et Bouzies, met aussi en avant trois motivations. **1) projet professionnel** (5 nouveaux arrivants sur 7 qui y résident) ; **2) l'attrait pour Cahors** (4 nouveaux arrivants sur 7 qui y résident), **3) la volonté d'avoir de l'espace** (3 nouveaux arrivants sur 7 qui y résident). Comme le précise madame L. 43 ans qui s'est installée à son compte à Aujols.

L, 43 ans a acheté en 2010 puis s'est installé en 2013 suite à des travaux, avec son concubin et ses enfants de 8 et 10 ans qui sont à l'école au regroupement scolaire à côté. Ils habitaient sur Catus avant, et ont travaillé sur Paris avant de venir dans le Lot. Ils sont propriétaires de leur maison. Le plus important pour eux est leur famille, et de prendre le temps de vivre. Il est ferronnier dans son atelier à la maison et elle est chargée de mission environnement à la chambre de commerce à Cahors. Il n'a pas d'implication dans la vie locale, il semblait plus réservé, et elle est conseillère municipale et fait partie du comité des fêtes. Leur installation est définitive. Ils voulaient avoir de l'espace et lui voulait se mettre à son compte.

Par ailleurs, les phénomènes observés sur ces territoires peuvent s'expliquer. En effet, la possibilité d'avoir de l'espace est une recherche chez les nouveaux arrivants, notamment ceux qui résident à Lalbenque, qui expriment la volonté d'avoir un pavillon et un jardin, ce qu'ils ne pouvaient avoir auparavant car ils vivaient en appartement. Ce fut le cas de A. 32 ans : « *Vivre à la campagne, dans ma propre maison était un souhait, par rapport à la vie dans le Nord en ville. Ici, nous avons de l'espace et un jardin.* » De plus, nous pouvons aussi nous appuyer sur les propos de monsieur JP. 67 ans : « *En habitant à Bouzies, j'ai la chance d'avoir de l'espace, de vivre dans la nature, de faire mon potager, tout en bénéficiant des services de Cahors.* » Les motivations d'installations sur le territoire du Parc sont donc diverses en fonction des communes d'installations, même si l'on remarque

l'importance des opportunités professionnelles, la recherche du cadre de vie à la campagne e du lien social, sur le territoire.

3) La vie et l'intégration au sein du Parc

a) L'intégration : des attentes différentes, en lien avec l'implication dans la vie locale

Plusieurs études établies sur différents territoires ruraux français ces dernières années témoignent de difficultés d'intégration pour certains nouveaux arrivants auprès des autres habitants de la commune. Sur les Causses du Quercy, une grande partie des nouveaux arrivants interrogés, 35 sur 47, se sentent intégrés. Mais tous n'ont pas les mêmes attentes dans leur relation avec les autres habitants sur le territoire. L'intégration prend donc des sens différents suivant les nouveaux arrivants.

Parmi les 35 nouveaux arrivants se sentant intégrés, 15 n'ont pas d'implication dans la vie de la commune, c'est-à-dire qu'ils ne font pas partie d'une association. Certains n'ont pas le temps car ils sont encore en train de s'installer, effectuer des travaux dans leur maison, ou ont une activité professionnelle très prenante, et les autres, 9, n'en ressentent pas le besoin. Parmi eux, deux se sont qualifiés de « sauvage » et « casaniers », ils profitent de leur maison, leur jardin et de leurs enfants. Venir vivre à la campagne représente pour eux un moyen de s'isoler au calme et d'être tranquilles. Leur intégration au sein de la commune les satisfait car ils se sentent acceptés. Les 7 autres avaient déjà des liens sociaux sur le territoire, de la famille, ou ils habitaient une commune proche du territoire du Parc. Ces nouveaux arrivants ne semblent donc pas manquer de liens sociaux, ils ne cherchent pas à en créer plus depuis leur installation dans une commune du Parc.

b) Les enfants, vecteur d'intégration

Mais parmi les nouveaux arrivants qui se sentent intégrés, certains avaient peu de connaissances sur le territoire avant leur arrivée, et ressentent le besoin d'appartenir au territoire, de s'ancrer, comme l'a identifié Françoise COGNARD dans une étude sur les nouveaux arrivants³⁴. 20 nouveaux arrivants sur les 35 qui se sentent intégrés sont impliqués localement, c'est-à-dire qu'ils font partie

³⁴ Françoise COGNARD (2011) « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial », Revue canadienne des sciences régionales

d'associations et aident à l'organisation d'animations dans leur commune. Les deux principaux types d'associations concernés sont l'Association des Parents d'Elèves (APE) et le comité des fêtes du village. Elles permettent généralement de rassembler une population assez large de la commune, avec des habitants de souche comme des nouveaux arrivants, et toute catégorie socio-professionnelle confondue. S'investir dans ces associations, participer à l'organisation des événements proposés sont identifiés par les nouveaux arrivants comme un levier d'intégration. Par exemple :

S. 34 ans, est installée sur le territoire avec son mari et son fils en 2013. Le couple s'est rapidement impliqué dans le comité des fêtes du village et l'APE, pour créer du lien avec les habitants du village. « Même si on avait déjà des amis dans la commune avant de s'y installer, on fait partie du comité des fêtes et de l'APE pour rencontrer d'autres habitants, on cherche à connaître tout le monde pour être intégrés. »

S'installer sur le territoire avec des enfants est un réel atout pour les nouveaux arrivants. Les habitants du territoire sont généralement rassurés de voir les écoles continuer de vivre dans les villages. De plus, l'APE permet aux nouveaux arrivants parents de rapidement rencontrer des habitants du territoire : Y. 35 ans « *C'est vrai que quand on ne connaît personne dans la commune, avoir des enfants nous aide à nous intégrer très vite, on discute avec d'autres parents à la sortie de l'école, et l'APE aide à créer des liens plus importants, on se rend des services maintenant.* » Sur 23 nouveaux arrivants qui ont des enfants qui vivent avec eux, 18 se sentent intégrés. Il semble que les enfants facilitent donc l'intégration du ménage. Attirer des jeunes couples avec enfants permettrait d'assurer des liens sociaux entre nouveaux arrivants et autres habitants du village et donc une meilleure cohésion sociale dans la commune.

c) L'implication au sein d'associations permet de s'ancrer sur le territoire

L'implication dans la vie du village est une étape importante pour l'intégration de ces nouveaux arrivants car 19 nouveaux arrivants sur 47 interrogés ont noté qu'« il faut faire ses preuves » lors de l'installation. Selon Hélène DETRAZ, le nouveau venu doit faire ses preuves, montrer son courage pour être accepté. Il n'est plus jugé par son origine extérieure mais plutôt par l'apport qu'il peut offrir au local³⁵. Ces nouveaux arrivants ressentent au début une méfiance, une retenue à l'égard des nouveaux arrivants, alimentée par une peur de l'inconnu et ressentent le besoin de montrer qu'ils

³⁵ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

ont un intérêt pour la vie du village, mais selon une interrogée, « il suffit d'aller vers les autres et après ils vous intègrent bien ».

Dans certaines communes, comme à Assier, Beauregard et Bouziès, l'investissement des nouveaux arrivants va au-delà du comité des fêtes et de l'APE. M. 68 ans, est membre actif de plusieurs associations de la commune : trésorier du club de pétanque, vice-trésorier du comité des fêtes, membre du club de belote et conseiller municipal. Les nouveaux habitants peuvent permettre le maintien d'une vie dans le village en s'investissant dans les associations. L'étude de Françoise COGNARD³⁶ met en évidence qu'une partie de nouveaux arrivants s'investit dans la vie locale, via les associations, le plus souvent dans des activités culturelles. Au sein des Causses du Quercy, seulement 4 nouveaux arrivants sont membres d'une association culturelle :

D. 38 ans, est administratrice à Reissa, un centre social et culturel. F. 67 ans est impliquée dans plusieurs associations culturelles mais aussi de protection du patrimoine : « La sauvegarde du Célé » agit pour la préservation de la rivière du Célé, « les amis de l'Abbaye » association chargée de développer la notoriété du site et d'aider à sa restauration, « les Marcihades » qui organise des concerts de musique classique et « le journal du petit Célé », créé par plusieurs habitants, notamment des nouveaux arrivants, pour aborder la vie municipale et permettre de donner des avis dessus. J. 42 ans est aussi membre du journal « le petit Célé » ainsi que de l'association ANIMA qui organise des festivités culturelles l'été. Enfin, P. 64 ans fut président de « M le Mammouth » une association culturelle qui œuvre à la mise en place d'un projet artistique comportant la création d'une installation fluviale itinérante, en réalisant avec le public des animations culturelles autour de l'installation.

Même si ces implications au sein d'associations culturelles sont peu nombreuses parmi les nouveaux arrivants, elles témoignent du besoin pour ces personnes de s'investir dans la vie culturelle de leur territoire. J.B. 34 ans, qui a vécu quelques années à Nantes avant de venir s'installer dans le Parc, note qu'« en ville on peut profiter de nombreuses activités culturelles, mais on est plus dans la consommation passive que dans l'implication. Ici je pratique moins d'activités culturelles mais au moins je suis acteur, je m'investis plus. » Hélène DETRAZ dans son étude justifie que « les activités

³⁶ Françoise COGNARD (2011) « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial », Revue canadienne des sciences régionales

associatives confortent les néo-ruraux dans leur projet : la protection de la nature, les actions culturelles, solidarités, fêtes, et expositions mettent en scène la spécificité qu'ils cherchent »³⁷.

d) Des relations entre nouveaux arrivants et autres habitants parfois complexes suivant les communes

Mais comme l'évoquent plusieurs études sur les nouveaux arrivants, des difficultés peuvent être ressenties dans l'intégration. Parmi les 47 nouveaux arrivants interrogés, 8 jugent leur intégration mitigée et 3 ne se sentent pas intégrés. Pour certains, s'impliquer dans les associations locales n'a pas aidé à s'intégrer, au contraire. F. 67 ans, qui travaillait à Genève comme responsable d'un service informatique, est investie dans plusieurs associations locales et J. 42 ans, d'origine parisienne, ancien directeur d'une galerie d'art, s'était impliqué dans le comité des fêtes pour faciliter son intégration. Ils ont été très déçus par l'accueil des habitants natifs du territoire au sein de ces associations, et de la façon dont ils menaient les projets. Ils ont trouvé que les habitants du village manquent d'ouverture. Ces nouveaux arrivants ont des intérêts pour la musique, les festivals, le patrimoine. Hélène DETRAZ notait dans une étude³⁸ en 1999 qu'une intégration compliquée peut s'expliquer pour certains par une « arrogance des diplômés, qui pensent par leur diplôme mieux savoir, ou plus ». Selon Françoise COGNARD, dans des petites communes fragilisées par une installation importante de nouveaux arrivants, l'arrivée de nouvelles personnes peut apparaître comme une « menace », ce qui crée parfois une incompréhension entre les nouveaux arrivants et la population locale. Ces nouveaux arrivants se sont installés avec beaucoup d'attentes envers les habitants du territoire, alimentées par une image idéalisée de la vie à la campagne, qui peut parfois rendre leur intégration compliquée.

Un nouvel arrivant estime qu'« il ne faut pas venir avec ses grands sabots » pour pouvoir être intégrés. Par exemple, M. 68 ans, trouve qu'il y a dans sa commune de Beauregard des intégrations remarquables et d'autres qui n'ont pas marché. Selon lui, « c'est une question de volonté, c'est d'abord à vous à vous intégrer. Dans le Sud-Ouest, si on marque l'intention de s'intéresser aux autres, on est bien accueilli et intégré en retour. Il faut venir pour vivre comme eux, une des causes

³⁷ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

³⁸ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

principales de non intégration c'est parce-que certains nouveaux arrivants ne veulent pas se faire à la vie locale. »

L'intégration est une notion complexe, car chacun des nouveaux arrivants ne la définit pas toujours de la même façon. Pour certains ne pas être rejetés par les autres est suffisant, d'autres ressentent le besoin de se sentir acceptés, et pour les derniers il faut pouvoir se mélanger avec la population locale, ne pas être vu comme un étranger pour se sentir intégré.

Les tensions entre nouveaux arrivants et habitants de souche ne sont donc plus aussi fortes que lors de la première vague d'installation des nouveaux arrivants. Sur le territoire des Causses du Quercy, les trois quarts des nouveaux arrivants interrogés se sentent intégrés. Hélène DETRAZ notait déjà en 1999 que les derniers arrivés sur le territoire de son étude, conscients des difficultés des précédents, sont plus calmes, et pleins de bonnes volontés. L'intégration était notée meilleure mais le brassage n'est pas totalement effectué³⁹. De nombreux nouveaux arrivants n'ont pas d'attentes fortes envers les relations sociales et se sentent ainsi rapidement intégrés. Par ailleurs, il semble qu'une tolérance envers les nouveaux arrivants s'est installée, qui peut s'expliquer par la présence importante de nouveaux arrivants installés depuis plus de 10 ans.

e) Une vie à la campagne idéalisée, qui engendre des déceptions

Les nouveaux arrivants impliqués viennent avec un idéal de vie à la campagne, et trois quarts d'entre eux vivaient auparavant dans des grandes villes. Comme l'a identifié Pierre PISTRE, ces nouveaux arrivants sont à la recherche d'un « mode de vie optimal ». Ils partent des grandes villes urbaines pour fuir le bruit, la promiscuité, l'insécurité et la cherté de la vie⁴⁰. Ils choisissent une vie à la campagne afin d'avoir une maison, une vie tranquille et plus « saine » pour leur enfants. Mais ils ne renoncent pas pour autant à la vie culturelle dynamique qu'ils ont connue dans les villes urbaines.

Cette motivation alimentée par la représentation subjective que la société actuelle met en avant pour les territoires ruraux : « plus tranquille, plus sûre, plus abordable », comme un « accès aux

³⁹ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

⁴⁰ Pierre PISTRE (2014) « À la recherche d'un entre-deux spatial idéal, motivations d'installation dans les campagnes françaises », carnets de géographes

grands espaces »⁴¹. Ils ne renoncent pas à maintenir une vie sociale et culturelle dynamique, qu'ils ne veulent pas seulement trouver dans les villes proches comme Cahors et Figeac, mais aussi dans leur commune de résidence.

Y. 35 ans et son mari ont acheté une maison sur le territoire du Parc, dans une commune proche de Cahors, après avoir vécu à Paris plusieurs années. Avant d'acheter leur maison, ils ont vécu dans une autre commune du Lot. « Au niveau de la vie dans la commune, des animations, je trouve qu'on peut mieux faire. Je regrette la café associatif qu'il y avait à Catus, ils organisaient souvent des concerts, c'était très sympa. »

Des nouveaux arrivants, dans leur quête d'une vie optimale, souhaiteraient retrouver une diversité dans l'offre culturelle sur le territoire. Même s'ils sont 15 sur 47 interrogés à s'être installés avec des attentes particulières envers les animations culturelles seulement 3 ne sont pas satisfaits de la vie locale à cause du manque d'animations culturelles. Les autres sont parvenus à trouver des animations culturelles dans leur commune ou sur l'ensemble du territoire, et deviennent aussi acteurs, s'investissent dans des associations pour organiser des événements culturels qu'ils souhaitaient trouver.

Il existe sur le territoire du Parc une commune où les nouveaux arrivants interrogés sont majoritairement satisfaits des animations proposées. A Assier, le centre culturel et social Reissa propose de nombreuses animations et des temps d'échange, de débat, qui animent la vie de la commune tout au long de l'année. Plusieurs nouveaux arrivants interrogés ont même noté que « sans Reissa, notre vie sociale serait morte ». Ce centre propose aussi des activités de loisirs pour les enfants, et gère le Caf'Causse, un café associatif ouvert l'hiver pour maintenir un lieu de rencontre dans le village. Cette commune, avec quelques services (école, épicerie, boulangerie, coiffeur, restaurant, bar) et une proximité de Figeac (20 km) semble se rapprocher de la vie idéalisée de la campagne. Les actifs interrogés travaillent principalement à Figeac et Lacapelle-Marival, les distances domicile travail sont très raisonnables. Mais est-ce possible de retrouver cette qualité de vie dans les autres communes du territoire ?

Dans les autres communes de l'enquête, la vie sur le territoire a engendré des déceptions pour les nouveaux arrivants venus avec une image idéalisée de la campagne.

⁴¹ Pierre PISTRE (2014) « À la recherche d'un entre-deux spatial idéal, motivations d'installation dans les campagnes françaises », carnets de géographes

A Marcihac sur Célé, A. 38 ans, avait toujours vécu à Paris. Elle s'est installée avec son mari et ses enfants après être venue en vacances plusieurs fois chez des amis dans la commune. « Je suis venue avec un rêve de campagne, mais j'ai vécu un ascenseur émotionnel, des grandes déceptions. J'avais la naïveté de la « vie de village », avec cette vieille idée de solidarité entre les habitants. Mais j'ai été bien déçue. Je suis arrivée les bras grands ouverts, en partant du principe que j'allai aimer tout le monde, mais beaucoup d' « autochtones » m'ont refermés leurs bras. Je ne me sens pas intégrée auprès d'eux, mais heureusement ils ne représentent au final qu'une minorité au village, on a pleins d'amis, des néo eux aussi. ». Avec une ancienne carrière dans l'évènementiel elle a voulu donner des conseils pour les fêtes du village, mais qui ont été pris pour des critiques. Elle s'est présentée aux élections municipales, avec d'autres « néo-ruraux », pour monter une autre liste électorale. Les tensions étaient fortes lors des élections dans le village.

Cette nouvelle arrivante, comme 8 autres interrogés, ont été très déçus par les relations sociales dans sa commune. Ils estiment qu'il y a un manque d'ouverture sur le territoire, et que la solidarité entre habitants, imaginée dans les campagnes, ne se retrouve finalement qu'entre néo-ruraux.

Selon Françoise COGNARD, dans certaines communes quand les autochtones sentent qu'ils vont devenir ou sont minoritaires, ils peuvent considérer les nouveaux arrivants comme une menace⁴². Ils seraient alors susceptibles de chambouler le fonctionnement de la vie du village et certains habitants de souche ont des difficultés à voir leur commune changer. Hélène DETRAZ identifie que le conservatisme des mentalités constitue une résistance pour les autochtones, car ils craignent de voir le monde rural changer en vertu de citoyens dont on ne sait pas s'ils vont rester⁴³.

L'installation de nouveaux arrivants peut amener des tensions politiques dans la vie locale. Dans son étude, Gilbert YVES remarque que les nouveaux arrivants plus diplômés et plus aisés financièrement s'opposeraient plus facilement à la politique municipale pour faire valoir leurs besoins et exigences, tandis que les nouveaux arrivants de classes inférieures appliqueraient uniquement un système d'appel silencieux à la municipalité. Ceci s'expliquerait, selon Josette Debroux, par une volonté des classes aisées, de se reconstruire une identité positive dans cet espace⁴⁴. Pour éviter ces tensions, plusieurs nouveaux arrivants ont été invités à compléter les listes des élections municipales de 2014.

⁴² Françoise COGNARD (2011) « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial », Revue canadienne des sciences régionales

⁴³ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

⁴⁴ Gilbert Yves (2010), « migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique », Espaces et sociétés

Les habitants du village souhaitent apporter de la mixité dans leur liste, et intégrer les nouveaux arrivants pour amener de nouvelles idées. Yves GILBERT conclut dans son article qu'il y a une nécessité de construire une nouvelle modalité de débat public axée sur le « vivre ensemble »⁴⁵.

Deux nouveaux arrivants sont maintenant conseillers municipaux et un a effectué un mandat dans sa commune, mais n'a pas renouvelé car il a été déçu par le fonctionnement de la politique locale.

f) Des collectivités locales qui ne sont pas à la hauteur des attentes des nouveaux arrivants

Les collectivités locales et leurs actions représentent un véritable enjeu sur le territoire, car presque la moitié des nouveaux arrivants interrogés (22 sur 47) ne sont pas satisfaits des politiques entreprises sur le territoire. 16 estiment que les collectivités locales ne mènent pas une politique assez forte pour favoriser l'emploi sur le territoire. Parmi eux, on retrouve des personnes en recherche d'emploi, ou qui ont vécu une période sans emploi avant de trouver leur activité professionnelle, mais aussi des actifs qui se sont installés sur le territoire avec une opportunité d'emploi. Mais ils ont ressenti sur l'ensemble du territoire des difficultés pour d'autres habitants. Ce constat semble faire écho à une morosité générale actuelle du marché de l'emploi en France.

5 nouveaux arrivants ont des craintes autour de la fusion des communautés de communes, et de leur entrée dans la communauté de communes du Grand Figeac. Ils se retrouvent maintenant au sein d'une grande communauté de communes de 79 communes, la plus grande du Lot. Conscients des restrictions budgétaires, ils craignent que le Grand Figeac oublie les préoccupations et attentes des communes rurales excentrées, en concentrant leurs actions sur la sous-préfecture Figeac et ses alentours proches.

S. 44 ans, membre de l'éducation nationale, estime que « l'entrée dans le Grand Figeac amène une lenteur dans la prise de décision, et est-ce qu'il va toujours y avoir une prise de décision pour nous les petites communes rurales ? Le manque de proximité me fait peur, les communes auront de moins en moins de moyens pour agir. » S. 34 ans juge que « le Grand Figeac est trop grand pour prendre en compte les préoccupations locales. »

Ces nouveaux arrivants sont donc conscients des évolutions des collectivités sur leur territoire. Ils viennent d'un grand pôle urbain, ont des diplômes d'études supérieures, et semblent donc plus

⁴⁵ Gilbert Yves (2010), « migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique », Espaces et sociétés

avertis aux préoccupations territoriales. Leurs préoccupations témoignent de leur intérêt pour le maintien d'une qualité de vie dans leur commune, dans leur quête d'une vie optimale.

L'accompagnement dans la mise en place de projets est jugé très mitigé par les nouveaux arrivants interrogés. 16 estiment qu'il est correct, 7 sont mitigés et 15 n'en sont pas satisfaits. Mais tous n'ont pas eu de projets à mettre en place, le sentiment général de mécontentement des collectivités se fait ressentir sur ce sujet aussi.

Un couple de nouveaux arrivants qui s'est installé pour monter un gîte d'étape est très satisfait de l'accompagnement reçu de la part des collectivités et du Parc pour mettre en place son projet sur le territoire. Mais deux autres nouveaux arrivants qui ont souhaité reprendre un commerce de proximité estiment qu'ils n'ont pas été suffisamment soutenus par les collectivités pour mener à bien leur projet. Ils n'ont pas d'apports financiers suffisants et auraient souhaité que les collectivités, commune ou communauté de communes, les soutiennent auprès des banques, se portent garants, ou les aident à trouver des sources de financement.

4 nouveaux arrivants se sont installés pour s'installer à leur compte dans l'artisanat. Ils n'ont pas reçu d'accompagnement de la part des collectivités dans leur installation mais n'ont pas cherché à en avoir : V. 45 ans, « non je n'ai pas reçu d'accompagnement des collectivités mais je ne veux pas avoir à faire à eux. Pour une région aussi touristique, affiliée à des métiers anciens, ils sont très en retard, il n'y a aucune concertation avec le local. Du coup, on s'entraide dans notre réseau de verriers. » Mais un artisan, venu reprise une activité de charpente pour devenir chef d'une petite entreprise, connaît des difficultés de gestion au quotidien : « Je suis livré à moi-même, c'est difficile de gérer une entreprise. Donc des fois j'aimerais avoir des conseils, du soutien pour aller vers les banques, de l'aide d'organismes. On s'investit pour la société mais la société ne s'investit pas pour nous. » Ce chef d'entreprise souhaite plus d'informations sur les différents organismes susceptibles d'aider à mieux gérer les difficultés qu'il rencontre au quotidien dans son entreprise.

L'accompagnement des projets et des entrepreneurs est donc un point sur lequel les politiques publiques pourraient encore plus s'investir, compte tenu des attentes des nouveaux arrivants, pour favoriser l'émergence de nouvelles installations ou des reprises d'activités, afin de maintenir les services de proximité dans les communes rurales et de l'artisanat.

4) L'emploi :

Concernant le thème de l'emploi, seront pris en considération les données concernant les conjoints(es) afin de s'intéresser aux parcours de vie, et de tenter de mesurer l'importance de l'emploi et les éventuelles difficultés qui y sont liées. Ainsi, nous avons recensé 60 personnes actives professionnellement ou en recherche d'emploi, ce qui exclue les personnes âgées.

Nous remarquons qu'il y a au sein des nouveaux arrivants 33 personnes, qui sont d'abord venus s'installer sur le territoire pour une opportunité professionnelle, contrairement à ce qui est démontré dans un article intitulé : « *Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment/pourquoi ?* » par Bernard Kayser, Marie Dominique Sabalçagaruy et Jean Tulet qui précise que les nouveaux arrivants ne s'installent pas en zones rurales pour l'emploi.

Cet homme de 34 ans originaire de Toulouse vit avec sa femme originaire de Saint-Céré de 36 ans et ses 3 enfants de 7 ans, 2 ans et 7 mois, à Assier depuis 4 ans et demi. Il travaille dans une coopérative agricole à Lacapelle Marival et elle est infirmière puéricultrice à l'hôpital de Cahors. Après leurs études, ils ont vécu à Nantes en centre-ville pour leur premier emploi. Originaire du Lot, elle voulait se rapprocher de sa famille et ils voulaient redescendre dans le Sud-Ouest. Vivre en appartement avec deux enfants devenait compliqué et il ne voulait pas faire des migrations quotidiennes en vivant en banlieue dans une maison. C'est lorsqu'il a eu une opportunité professionnelle qu'ils se sont décidés à s'installer dans le Lot.

Ce fut également le cas de de I. 24 ans à Gramat. Cette guide touristique des Grottes de Lacave de 24 ans, en couple avec un chômeur de 27 ans, est originaire de Marmande dans le Lot et Garonne. Elle voulait s'installer dans le nord du lot car elle venait de trouver un travail d'agent d'accueil au sein du Gouffre de Padirac.

De plus, contrairement à ce que fait ressortir Pascal Chevalier dans « Migration et création d'activités en milieu rural » en 2011, au sein du Parc, la migration vers un milieu rural n'est pas toujours synonyme de création de son propre projet économique. En effet, au sein des 60 nouveaux arrivants actifs, seulement 17 ont monté leur propre projet économique. Certes, cela représente une bonne partie de l'effectif, mais cela démontre que ce n'est pas le plus caractérisant en matière d'emploi dans les installations des nouveaux arrivants, puisque 43 nouveaux arrivants actifs n'ont pas fait ce choix-là, ou ont eu d'autres opportunités.

Comme le montrent Jean François Poncet et Claude Belot dans « l'exception territoriale : un atout pour la France » , il semble évident que le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, qui comprend beaucoup de sites touristiques qui ont un rayonnement international, compte des nouveaux arrivants qui sont arrivés sur le territoire pour une opportunité professionnelle liée à l'économie touristique. En effet, 2 nouveaux arrivants du panel sont venus pour des postes d'agents d'accueil au sein de sites touristiques.

Enfin, comme le précise Hélène Detraz dans son étude en Ariège, il n'y a pas que des agriculteurs ou des artisans qui s'installent en zone rurale. En effet au sein du Parc, sur 60 actifs, seulement 3 agriculteurs ressortent, ainsi que 5 artisans, ce qui est relativement faible.

Les autres actifs interrogés ont d'abord décidé de s'installer sur le territoire, pour chercher ensuite un emploi, ce qui montre que les difficultés à trouver un emploi n'ont pas été des contraintes d'installation dans la majeure partie des cas. Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons nous appuyer sur monsieur C. 62 ans à Fontanes du Causse.

Cet homme de 62 ans qui habitait au Mans dans la Sarthe vit seul dans une maison qu'il a achetée à Fontanes du Causse. Il y a 9 ans une connaissance lui a fait découvrir le Lot et il a beaucoup apprécié les paysages du Causse. Depuis le début son installation est définitive, il est venu "pour y vivre et pas pour rechercher un emploi". Il est parvenu à trouver plusieurs emplois de bricolage, maçonnerie, par l'intermédiaire d'emploi services, puis il a travaillé dans l'entretien des espaces verts à la mairie jusqu'à sa retraite. Sa maison qui dispose d'un grand sous-sol lui permet de louer le haut en gîte pendant environ 6 mois de l'année. Il est représentant du CCAS dans sa commune.

De plus, nous pouvons noter qu'aujourd'hui sur l'ensemble de notre panel 5 personnes ont eu des difficultés à trouver un emploi, comme nous le précise madame C. 48 ans.

Elle était agent administratif à Marseille et n'a pas réussi à se faire muter pour revenir vivre auprès de sa famille dans le Lot et se retrouve en recherche d'emploi. C'était une volonté de passer d'une vie urbaine à une vie rurale. Installée depuis l'été 2014, elle a des difficultés à trouver de l'emploi, par manque de certaines qualifications, et a donc commencé une formation.

C'est également le cas de madame N. 40 ans à Laramière. C'est une femme sans emplois âgée de 40 ans, mère célibataire de deux enfants (16 et 9 ans). Elle est native de Figeac et a vécu longtemps à

Savignac en Aveyron jusqu'à sa séparation avec son ex compagnon. Elle a beaucoup de difficultés à trouver du travail ce qui lui permet de s'occuper de son fils handicapé qu'elle ne peut presque pas laissé seul. Elle s'est installée sur Laramière il y a 5 ans.

Par ailleurs, sur ces 33 personnes qui sont d'abord venus s'installer sur le territoire pour une opportunité professionnelle, 13 ont changé de professions, et 7 personnes ont monté leur entreprise. C'est notamment le cas de V et J. 51 ans. Ce couple de 51 ans s'est installé en juillet 2014 à Marcilhac sur Célé pour construire un gîte d'étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Il était designer industriel dans l'électroménager avant et elle éducatrice pour jeunes enfants et responsable d'une aumônerie. Depuis toujours ils ont voulu faire de l'accueil sans savoir quel type. Lorsqu'ils ont fait une partie du chemin de Saint-Jacques et ont fait étape dans des gîtes, ils ont compris que c'était ce type d'accueil qu'ils voulaient.

Nous pouvons également nous appuyer sur monsieur O. 46 ans. Il est artisan menuisier zingueur charpentier à Saint-Jean-de-Laur, de 46 ans et sa femme est mère au foyer de 45ans. Ils ont 4 enfants de 1 à 8,5 ans à l'école à Limogne. Cela fait 8 ans et demi qu'ils habitent au village, originaire de l'Est de la France, d'une commune rurale comme ici. Il a voulu reprendre une activité artisanale et une opportunité vue sur Internet les a amené à s'installer dans le Lot. L'arbitrage entre les différentes offres s'est fait par l'importance du carnet de commandes, la région et le prix.

Enfin, 20 personnes n'ont pas changé de profession en venant s'installer sur le territoire. Nous avons pu l'observer notamment avec le témoignage de S. 34 ans et son mari.

Après avoir passé plusieurs vacances chez des amis à Aujols, ils ont décidé d'acheter un terrain pour lequel ils ont eu un coup de cœur, pour construire leur maison. Ils ont quitté la région parisienne pour élever leurs enfants dans un cadre sain. Elle est parvenue à retrouver un emploi d'infirmière libérale et lui dans le BTP. « C'est vrai qu'on a eu de la chance, on a réussi à trouver vite et dans nos branches, c'était un pari risqué quand même... ».

Par ailleurs, à travers notre enquête nous avons 35 personnes sur 60 qui ont recherché leur domicile proche de leur emploi, ce qui correspond à ceux qui sont venus pour une opportunité professionnelle. Même si l'on remarque que peu de nouveaux arrivants ont eu des difficultés pour trouver un emploi, on constate tout de même qu'il y a 18 personnes qui trouvent que l'ensemble des collectivités n'agissent pas assez pour favoriser l'emploi sur le territoire. C'est notamment le cas de

madame C 38 ans qui nous dit : « on a l'impression que les élus de notre territoire n'agissent pas pour l'emploi, et se repose sur le potentiel du territoire ce qui est véritablement dommage. » ; ou encore F.27 ans, je me suis installé pour une opportunité d'emploi dans le tourisme, 7 ans après, je me retrouve au chômage, j'ai l'impression que les élus n'agissent pas pour l'emplois, notamment dans le milieu touristique qui regorge de richesses.. »

Il est important de noter que dans le panel de nouveaux arrivants souhaité pour réaliser les entretiens, qui était représentatif des tendances analysées de l'INSEE sur le territoire, 15 nouveaux arrivants inactifs en recherche d'emploi étaient recherchés pour l'enquête. Les réponses des mairies ainsi que des personnes appelées n'ont finalement permis d'interroger seulement 6 nouveaux arrivants en recherche d'emploi. Certains n'ont jamais répondu, ou les mairies n'avaient pas de contacts à donner dans cette CSP. L'analyse concernant l'emploi aurait donc pu donner des tendances différentes si le panel des nouveaux arrivants interrogés avait correspondu à celui souhaité au départ.

L'emploi est une préoccupation principale pour beaucoup de nouveaux arrivants au sein du territoire du Parc. Les Causses du Quercy semblent offrir des opportunités d'emploi, malgré la conjoncture nationale, ce qui peut laisser supposer que les zones rurales du Lot sont encore un peu épargnées. Par ailleurs, comme nous l'avons mis en exergue dans le thème des « Motivations d'installations », on dénote des bassins d'emplois et des attractivités territoriales qui donnent des possibilités pour les nouveaux arrivants de trouver un emploi dans leurs catégories socio professionnels, ou bien de devenir auto entrepreneur. Enfin, il est important de préciser comme précédemment que notre territoire d'étude présente plusieurs spécificités selon les zones, ce qui nous permet de réaffirmer, que la volonté de s'installer sur la partie Nord du territoire suite à une opportunité professionnelle semble plus évidente que sur le Causse centrale ou en dans les Vallées, notamment grâce aux différents bassins d'emplois qui sont multiples dans le Nord du département.

Pascal Chevalier constatait qu'il était difficile de trouver un emploi de salarié en zone rurale profonde⁴⁶. Il est vrai que le cœur du territoire du Parc n'est pas vecteur d'emploi de salariés pour les nouveaux arrivants, qui sont dans cette zone plutôt des retraités ou des actifs installés à leur compte à domicile. Mais les zones périphériques du Parc permettent aux nouveaux arrivants, avec la proximité de Cahors et Lalbenque au Sud-Ouest, Figeac à l'Est, et le Nord du Parc avec Gramat, la commune la plus importante du territoire du Parc. Dans son étude sur une campagne ariégeoise,

⁴⁶ CHEVALIER Pascal (2011), « Migration et création d'activités en milieu rural » Revue Relief du CEREQ, Emploi, compétences et territoire, n°33, pp. 11-21

Hélène Detraz identifiait en 1999 qu'à l'origine du phénomène néo-rural, il y avait une redéfinition du travail humain, avec la recherche de qualité, une maîtrise de la filière, pour assurer une certaine autonomie dans son travail. Aujourd'hui, compte tenu de ce qui est observé sur le territoire du Parc, la tendance s'affaiblit, les créations d'activité et installation comme autoentrepreneur ne correspondent plus à la majorité des emplois. Le mode de vie citadin s'installe petit à petit à la campagne.

Hélène Detraz avait remarqué en 1999 dans le territoire rural du Séronais en Ariège qu'il y avait une arrivée dans le milieu rural de personnes en situation de précarité de plus en plus importante. Dans les Causses du Quercy, les chômeurs viennent principalement pour se rapprocher de leur famille ou ont récemment perdu leur emploi. L'enquête n'a pas permis d'identifier le Lot comme un territoire de fuite et refuge pour des personnes en situation de précarité, mais une étude plus spécifique sur cette population permettrait d'analyser le phénomène et d'en tirer des conclusions.

Enfin, Elise JEAN note dans son étude que pour la vague précédente de nouveaux arrivants, l'emploi n'était pas le 1^{er} objectif lors d'une installation, mais plutôt la quête d'épanouissement, en fuyant la vie oppressante qu'ils menaient auparavant⁴⁷. Les nouveaux arrivants des Causses du Quercy viennent toujours avec le besoin de s'épanouir et de vivre une vie plus tranquille, mais l'emploi est souvent un des premiers objectifs d'installation. Ils viennent en majorité avec un projet professionnel établi.

Les collectivités locales doivent donc maintenir les bassins d'emploi, favoriser l'émergence de nouvelles activités. L'accompagnement à la création d'activités professionnelles, notamment artisanales, est un enjeu important, car il permet d'accueillir et maintenir des nouveaux arrivants sur le cœur du Parc.

5) Le logement

Comme l'a identifié Annabelle MOREL BROCHET⁴⁸, les nouveaux arrivants sont attirés par « l'objet maison ». Le logement est important dans leur installation, même si tous n'ont pas les mêmes attentes. La thématique du logement n'était pas au cœur des questionnements de la grille

⁴⁷ JEAN Élise, L'accueil des nouveaux arrivants en difficulté dans les espaces ruraux : quelles stratégies des élus locaux ? : L'exemple du Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Mémoire de master 1^{ère} année : IUP Aménagement et Développement Territorial, 2009.

⁴⁸ Annabelle MOREL-BROCHET (2008) « La campagne dans les stratégies résidentielles des ménages », Revue

d'entretien, compte tenu des orientations choisies. Toutefois, il est apparu au fil des entretiens que cette question est loin d'être anodine, recoupant ainsi de nombreuses études. En effet, l'accession à la propriété et en particulier à la maison individuelle constitue un des moteurs des mobilités résidentielles, comme le montre l'étude de la DDT 82. Cependant, il semble difficile d'émettre des conclusions sur le logement car peu de questions issues de la grille d'entretien permettent d'établir de véritables hypothèses. La question du logement ne peut être traitée qu'avec un véritable diagnostic effectué au préalable d'une enquête qui nécessiterait une spécialisation sur la question, qui n'a pas été traitée dans cette étude.

L'étude permet tout de même de constater que seulement 13 nouveaux arrivants sont locataires sur les 47 foyers interrogés dont 6 restent locataires temporaires, par manque de moyens, qui souhaitent tout de même devenir propriétaires d'ici peu de temps. C'est notamment le cas d'I. 24 ans : « Je compte faire un crédit d'ici cet été pour acheter cette maison (dans laquelle elle vit actuellement), la propriétaire me l'a annoncé il y a peu de temps, et à ce prix-là, je ne pouvais pas laisser passer l'occasion. » Nous pouvons aussi nous appuyer sur madame M-P. 25 ans qui est actuellement locataire sur la commune d'Alvignac : « Nous pensons quitter ce logement d'ici la fin de l'année, quand la maison que nous avons achetée, sera entièrement rénovée. » Par ailleurs, il semble légitime de supposer que le parc locatif sur le territoire est relativement faible, car la majeure partie des logements locatifs dans notre panel de nouveaux arrivants, est essentiellement située dans la moitié Nord du territoire. Hélène Detraz avait identifié en 1999 que les nouveaux arrivants passaient par une période de location avant d'accéder à la propriété, pour avoir le temps de chercher l'opportunité optimale⁴⁹.

L'installation à la campagne est ici aussi synonyme d'accession à la propriété. Des nouveaux arrivants parlent beaucoup du prix du foncier qui semble être très attractif au sein de ce territoire du Parc, comme nous le précise monsieur N. 33 ans : « *Le coup du foncier pour cette maison correspondait exactement à ce que je recherchais. Je voulais vivre au centre du Lot par rapport à mon travail et surtout en dehors du Grand Cahors pour éviter de payer trop de taxes.* »

Enfin, un autre élément est à prendre en compte : il s'agit de la recherche d'espace, qui est un argument qui peut faire rester, et qui rend leur installation définitive, tout comme le cadre de vie. C'est notamment le cas de monsieur J-L. 56 ans : « *On voulait avoir de l'espace autour de la maison*

⁴⁹ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

afin d'avoir des animaux et un potager. Avec ce jardin j'ai l'impression d'être en vacance tous les jours, et je ne déménagerai pour rien au monde. »

Ainsi, on remarque à travers l'analyse, plusieurs particularités qui concernent le logement. En commençant, par « les coups de cœur sur la maison » qui concernent 12 foyers sur 47. Ce fut notamment le cas de monsieur R.76 ans : « *Nous étions en recherche d'une maison, soit dans le Lot, en Dordogne ou en Corrèze, puis en se promenant sur le causse centrale avec mon épouse, nous sommes passé devant cette maison qu'il fallait rénover. Ça a été un véritable coup de cœur, car c'était exactement ce que l'on recherchait, et après plusieurs mois de travaux, nous nous sommes installés ici à Fontanes du Causse. »*

Nous pouvons également nous appuyer sur les propos de M.68 et F.57 ans. Ce couple de retraité a acheté une maison en 2005 dans l'idée de venir s'y installer pour leur retraite. Elle fut une résidence secondaire le temps de faire des travaux et ils se sont installés en 2010. Le grand-père de M.68 ans avait une ferme en Dordogne, M. souhaitait vivre sa retraite dans le Sud-Ouest. Ils souhaitaient vivre dans la ruralité, et avoir un climat doux, de la vieille pierre, de l'histoire, du patrimoine bâti. Ils ont visité 99 maisons et ont eu un véritable coup de cœur pour la dernière, qu'ils ont acheté.

A travers ces 47 installations on ne dénombre que 2 maisons familiales qui correspondent véritablement à un retour sur le territoire d'origine, comme C.62 ans qui vit dans la maison de sa mère après avoir travaillé et vécu à Cahors. Elle cherchait à revenir dans un cadre de vie plus tranquille, avoir un jardin.

Par ailleurs, on remarque 5 foyers de nouveaux arrivants qui voulaient vivre dans un bourg ou très proche de ce dernier afin bénéficier d'une éventuelle vie sociale qui pourrait s'en dégager, comme nous le précise monsieur A.65 ans : « *On tenait vraiment, surtout en étant nouveaux, à vivre dans le bourg, pour mieux s'intégrer avec le voisinage et profiter de tous les services de proximités que l'on trouve à Alvignac. »*

Ce fut aussi le cas d'A.27 : « *Ce qui me plaisait à Gramat c'était le fait d'avoir tout à deux pas, je peux faire mes courses à pied et c'est très appréciable. »*

En revanche, deux foyers nous ont précisé qu'ils ne voulaient pas vivre dans un bourg, afin d'être tranquille et d'éviter les commérages et histoires de voisinages. Ainsi, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple de monsieur D.62 ans à Lalbenque qui souhaitait rester éloigné des commérages.

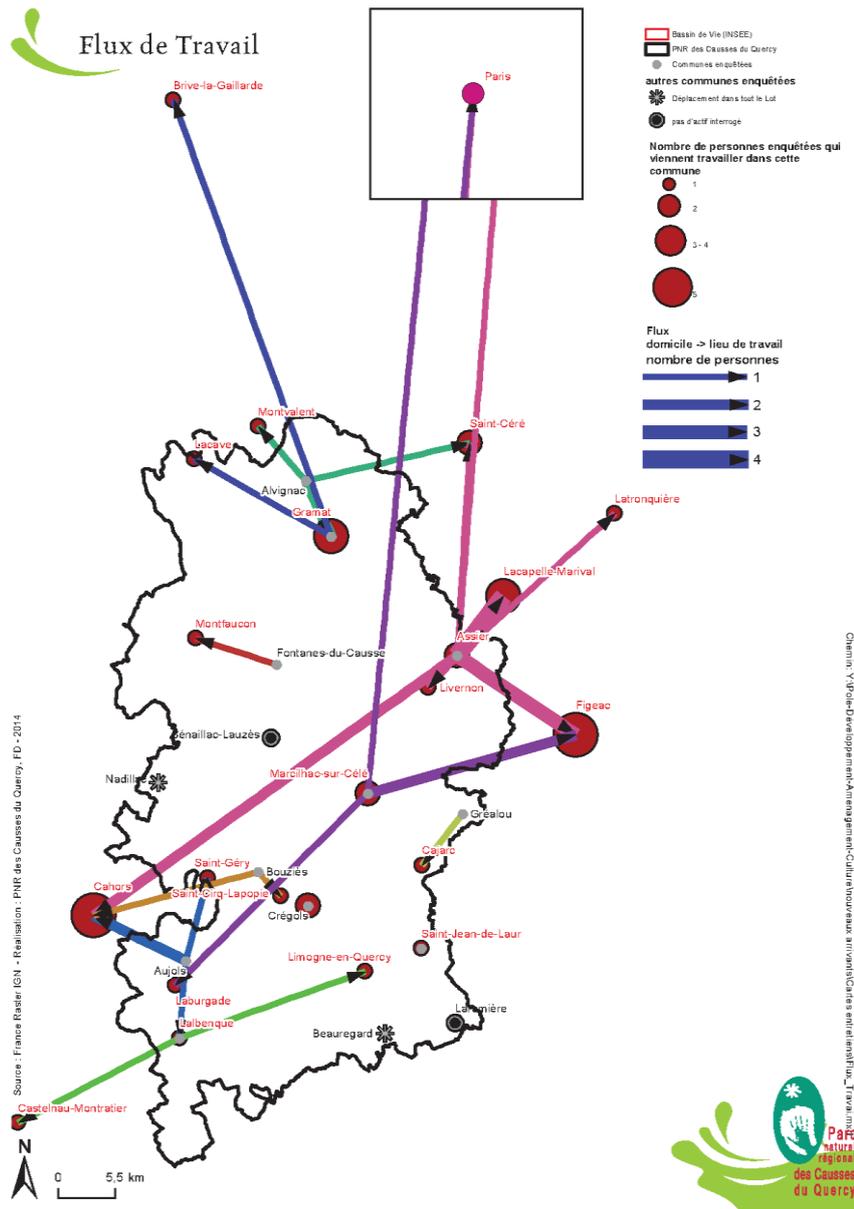
En outre, il semble tout de même évident, que les nouveaux arrivants au sein du Parc, recherchent peu de logements locatifs et viennent d'abord s'installer en tant que propriétaires puisque 34 foyers le sont, sur les 47 du panel.

Cette quête de l'objet maison, de la propriété, et de l'espace doit donc amener les collectivités à réfléchir et anticiper l'urbanisation de leur commune, afin de maîtriser le foncier et protéger les espaces naturels. Munir les communes de documents d'urbanisme peut être une première étape. Il semble donc important que des actions de sensibilisation soient effectuées auprès des municipalités et des habitants sur les sujets de consommation de l'espace, d'impacts sur les paysages, ainsi que sur l'architecture quercynoise. Des actions sont déjà entreprises par le Parc naturel régional des Causses du Quercy, avec notamment le projet Ecobarri⁵⁰, un écoquartier du Parc, adapté aux spécificités du milieu rural et du Parc. Une réflexion a aussi été lancée par le Parc « Ma maison dans le Quercy » : le Parc pose le débat sur quel habitat pour les Causses du Quercy, avec quelle architecture, pour réfléchir aux formes d'habitat, à la conservation de l'architecture quercynoise sur le territoire, qui lui donne une identité forte. Ces projets méritent donc d'être poursuivis, soutenus, pour permettre de sensibiliser l'ensemble du territoire des Causses du Quercy, car plusieurs questions se posent : y'a-t-il suffisamment de logements locatifs sur le territoire ? La construction de nouveaux habitats défigure-t-elle les paysages ? Le logement est-il synonyme de tensions ?

⁵⁰ <http://www.parc-causses-du-quercy.fr/ecobarri>

6) Les mobilités :

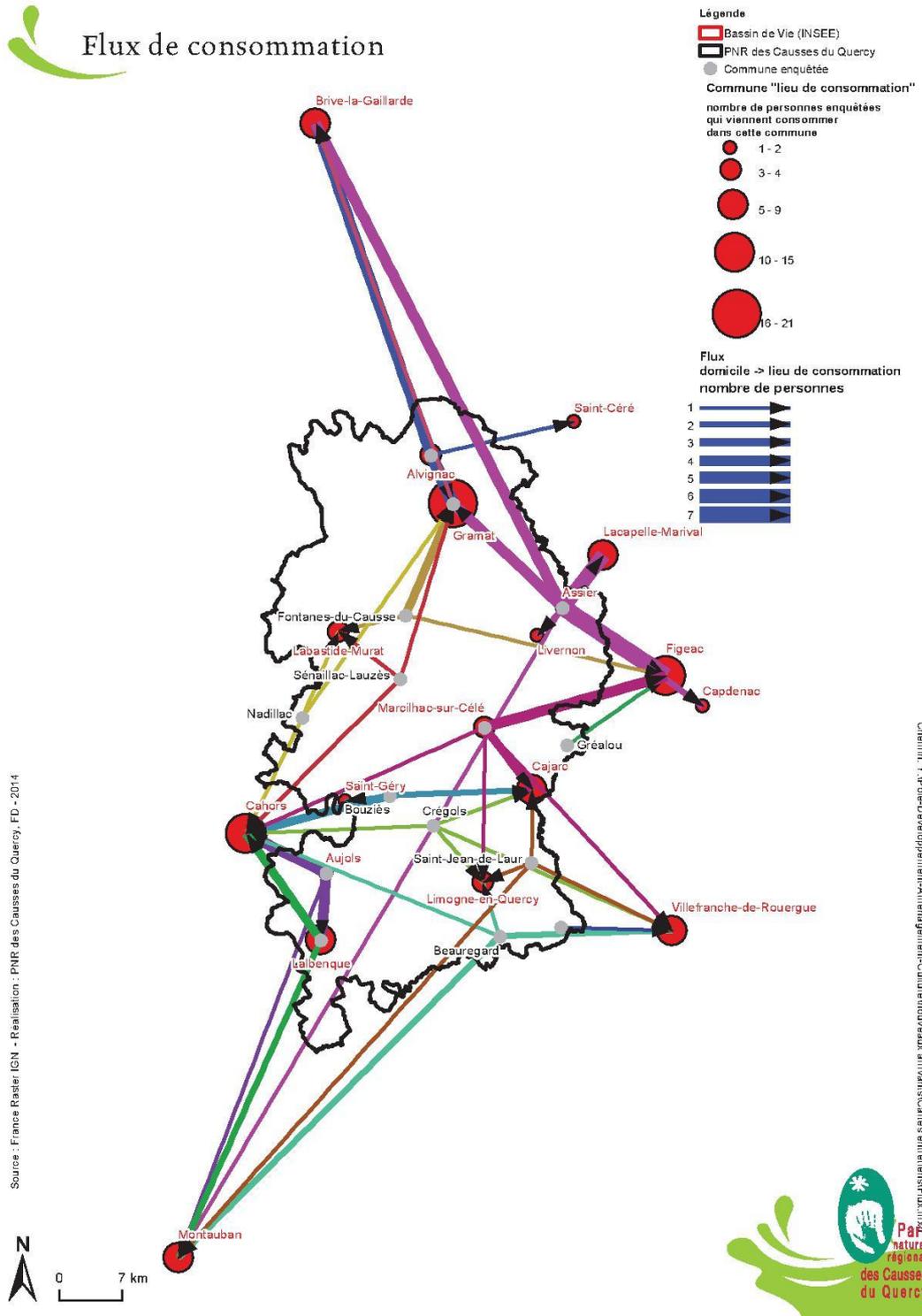
L'étude sur les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 en France⁵¹ fait état que les mobilités annuelles des espaces ruraux ont augmenté de 60% depuis 1982. Même si les nouveaux arrivants interrogés sont conscients que vivre à la campagne signifie avoir des déplacements importants, représentent-ils tout de même un poids au quotidien ? Voici un état des lieux des déplacements effectués par les nouveaux arrivants interrogés, pour l'emploi ainsi que pour les différents achats.



⁵¹ MORA Olivier (coord.), Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008.



Flux de consommation



Une part importante des nouveaux arrivants travaille à Cahors, Figeac, Gramat et Lacapelle-Marival. Dans le cœur du Parc (Causse central et zone des vallées), les déplacements domicile-travail ne sont pas très nombreux, il y a surtout des retraités et des personnes travaillant à domicile à leur compte qui y vivent. Mais à Marcilhac sur Célé, une personne a gardé son emploi à Paris et effectue du

télétravail, et se rend à Paris une semaine par mois. Son mari travaille à Figeac. Ils sont conscients que ces déplacements représentent un poids financier important, mais ils les assument, le cadre de vie dans leur village est plus important. Mais deux autres nouveaux arrivants, qui s'étaient installés pour reprendre un camping dans le Lot, ont changé d'activité depuis, et effectuent des déplacements à Figeac et Lunegarde pour une formation. Ces déplacements représentent un véritable poids pour eux, notamment financier. Ils ne souhaitent pas partir car ils viennent d'acheter la maison et se sentent bien dans la vallée, mais comme aucun de deux n'a de CDI, ils ne sont pas encore sereins.

Dans la zone Nord, les déplacements domicile-travail sont relativement limités. Hélène Detraz l'avait identifié en 1999, les choix d'implantation des nouveaux arrivants s'établissent plus qu'avant en rapport avec la possibilité de mener à bien le projet professionnel⁵². Ce constat se vérifie aussi dans la zone Sud-Ouest. Au Sud-Est, les déplacements sont peu nombreux parmi les 4 actifs interrogés, ce sont des activités artisanales ou recherche d'emploi, un nouvel arrivant doit se déplacer dans tout le département pour son activité artisanale. Enfin, à Assier, les déplacements sont assez différents. La moitié travaillent à Figeac, et une personne a relevé que la distance était à la limite du convenable, même si elle a habité Figeac avant d'acheter une maison à Assier pour avoir de l'espace. Dans cette même commune, deux personnes travaillent à Cahors, ce qui représente environ une heure de trajet. Ces déplacements sont des poids assumés, comme en témoigne D. 38 ans « C'est vrai qu'ils représentent un poids mais assumé, je préfère faire une heure de route avec des beaux paysages qu'une heure de route dans les bouchons parisiens ! ». Enfin, le conjoint d'une nouvelle arrivante travaille toujours sur Paris, avec des déplacements à travers le monde, mais profite de la campagne les week-ends, et cela ne représente pas un poids pour lui. Ainsi, tous les nouveaux arrivants n'ont donc pas les mêmes limites pour les déplacements domicile-travail.

En ce qui concerne les déplacements vers les lieux de consommation, la moitié Nord se dirige vers Gramat, Figeac et Brive-la-Gaillarde. Les communes du « Causse central » regrettent l'absence de services de proximité mais les déplacements ne sont pas considérés comme un poids. La moitié sud (Sud-ouest, vallées et Sud-est) concentre les achats des nouveaux arrivants sur Figeac, Villefranche de Rouergue, Cahors et Montauban. Les déplacements pour les achats de consommation sont plus nombreux que ceux pour se rendre au travail, car les nouveaux arrivants ont plusieurs lieux de consommation. Pour autant, cela ne représente un poids pour aucun des nouveaux arrivants interrogés.

⁵² DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

Les migrations domicile-travail sont celles qui représentent un enjeu pour le territoire. Un travail sur les mobilités vers Cahors et Figeac pourrait être mené, pour réduire l'impact notamment financier des déplacements pour les ménages.

Pour les déplacements hors Paris, tous les nouveaux arrivants utilisent leur voiture pour se déplacer au travail. Parmi eux, 4 ont noté que dans les Causses du Quercy, sans la voiture, il est très compliqué de vivre, comme S. 34 ans « ça serait catastrophique sans voiture ! C'est vrai que la distance pourrait induire la précarité. Par exemple nous on a trois voitures, mais on les garde les trois ! C'est histoire d'avoir une sécurité, si jamais une tombe en panne, on n'est pas bloqué. Et du coup elle dépanne pas mal de monde au village ! ».

Comme l'a identifié Pascal Chevalier⁵³, les difficultés à trouver un emploi proche de son domicile en zone rurale peut entraîner une précarité chez les nouveaux arrivants. Mais il semble que ce ne soit pas la tendance dans les Causses du Quercy, malgré quelques interrogés qui ressentent un poids dans leur installation au cœur du Parc, ce qui permet d'en déduire que les nouveaux arrivants au sein du territoire ne sont pas gênés par les déplacements domicile-travail, même si ce dernier se trouve relativement loin du domicile.

Les mobilités des nouveaux arrivants témoignent d'une dépendance importante vers l'extérieur pour l'emploi, notamment dans les zones périphériques. Les nouveaux arrivants ont choisi de vivre éloigné de la ville tout en gardant leur emploi, ce qui augmente donc les mobilités. C'est un constat identifié dans l'étude de Jean-Claude Bontron⁵⁴, et qui reflète les modes de vies dans zones périurbaines en France.

Les déplacements pour le travail ainsi que pour les différents achats témoignent d'un espace de vie relativement vaste chez les nouveaux arrivants. Même si pour l'instant la majorité des habitants jugent leurs déplacements convenables, il serait intéressant de vérifier si ce constat est toujours valable quelques années plus tard. Ils sont conscients que la vie à la campagne est synonyme de déplacements importants, mais ils peuvent devenir un poids financier et entraîner une certaine lassitude et complexité dans la vie des nouveaux arrivants. Il serait donc intéressant de comprendre auprès de nouveaux arrivants installés depuis plus longtemps si les mobilités restent un poids assumé ou peuvent devenir une raison de départ.

⁵³ CHEVALIER Pascal (2011), « Migration et création d'activités en milieu rural » Revue Relief du CEREQ, Emploi, compétences et territoire, n°33, pp. 11-21.

⁵⁴ Jean-Claude Bontron (2008) « Les espaces ruraux résidentiels, configurations et dynamiques », Revue POUR

Les mobilités représentent aussi un enjeu pour les collectivités locales qui pourraient agir sur les déplacements domicile-travail, notamment sur les périphéries du Parc, à destination de Cahors et Figeac. La mise en réseau des habitants du territoire pour réaliser du covoiturage peut être un premier élément à exploiter, car aucun des nouveaux arrivants interrogés ne pratiquent cette mobilité.

III] Le phénomène des nouveaux arrivants dans les Causses du Quercy

1) Les Profils des nouveaux arrivants

Ces entretiens ont permis de mieux délimiter et d'appréhender l'évolution du phénomène des nouveaux arrivants par profil.

Il faut rappeler que cette étude ne peut pas être exhaustive, ni représentative de la population, du fait de la méthode choisie.

Quatre profils ont été retenus : les citadins à la campagne, les discrets individualistes, les communautaires et les insatisfaits. Ces profils n'ont pas été élaborés avec les mêmes variables. Les profils décrits ci-dessous, sont à nuancer, en effet ces catégories ne sont pas homogènes. Il existe des différences à l'intérieur même de ces catégories d'individus rencontrés tel que l'âge, la taille du ménage, la profession et le type d'habitat.

Après la description de ces profils, des actions publiques seront proposées pour chaque profil de nouveaux arrivants.

a) Les citadins à la campagne :

Le profil des citadins à la campagne est une catégorie où l'on retrouve des nouveaux arrivants issus de la ville, qui ont choisi de changer leur mode de vie, en venant s'installer à la campagne, tout en étant à la recherche de lien social, d'animations et de services. Ils sont actifs ou retraités, et constituent le groupe le plus important en matière de retour sur le territoire. Ils résident dans les communes assez grandes du territoire comme Gramat, Alviçnac, Lalbenque et dans celles qui sont situées à proximité de commerces et services comme à Sénailiac-Lauzès ou Fontanes du Causse, qui bénéficient de la proximité de Labastide-Murat. Ils se démarquent des autres nouveaux arrivants par leur besoin de services de proximités et leur besoin d'espace au sein de leur habitat.

Ils se caractérisent par :

- Un accès à la propriété. Ils ont le souhait en s'installant sur le territoire d'être propriétaire d'une maison après avoir souvent vécu dans du logement locatif de type appartement, lorsqu'ils résidaient en ville.
- Un rapport à l'emploi qui est très important, avec des postes à responsabilités, tels que des cadres en entreprises, des commerçants, des fonctionnaires, ou des professions dans le domaine de la santé. Ces emplois, correspondent la plupart du temps à des opportunités qui s'offrent à eux, qu'ils ont acceptés avec des exigences particulières.

- Des mobilités singulières, qui se caractérisent souvent par de longs trajets domicile-travail qui ne les dérangent pas, compte tenu de leur situation passée dans laquelle ils étaient habitués aux embouteillages en ville et aux longs trajets sur de courtes distances. Ils préfèrent les longs trajets sur de longues distances en milieu rural.
- Une forte implication dans le milieu associatif, notamment au sein de comités des fêtes ou d'associations culturelles.

Actions publiques :

Informations concernant les services et activités disponibles

Les moyens privilégiés sont :

La Définition du mandat d'une personne-ressource vers qui le nouvel arrivant peut être dirigé (un maire, un conseiller municipal dans chaque commune, un agent du Parc) pour obtenir des informations de diverse nature.

b) Les individualistes discrets :

Le profil des individualistes, est une catégorie où l'on retrouve des nouveaux arrivants qui ont pour préoccupation principale : l'emploi. En effet, ils ont connu à travers leur parcours de vie, des difficultés liées au travail. Certains sont arrivés sur le territoire pour une opportunité professionnelle, et ne l'ont plus aujourd'hui. Ils sont différents des autres nouveaux arrivants car ce sont de jeunes familles relativement précaires, qui donnent beaucoup d'importance à l'emploi, en terme de recherche ou d'évolutions de salaires, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat. On les retrouve à Gramat, Lalbenque et Laramière, car ce sont des communes où il y a du logement locatif.

Ils se caractérisent par :

- Du logement locatif, car ils n'ont pas encore les moyens d'accéder à la propriété même si cela fait partie de leur souhait.
- Des déplacements réduits. Compte tenu d'un faible pouvoir d'achat, les déplacements en voiture sont généralement calculés afin qu'ils soient efficaces, notamment pour les différents achats.
- Une implication très discrète voire quasi inexistante dans le tissu associatif. Ils se sentent intégrés mais ne sont pas tournés vers les animations.

Actions publiques :

-Mise en exergue des actions et services disponibles de la part des collectivités pour l'emploi.

Les moyens privilégiés sont :

La rédaction d'une brochure et la mise en place d'un blog évolutif qui rend compte des agissements des collectivités pour l'emploi sur le territoire, ainsi que les offres disponibles.

c) Les communautaires :

Ce sont des familles de plus de 40 ans, originaires de petites villes. Ils sont venus chercher une vie idéalisée de la campagne, avec la volonté de vivre en communauté. Ils sont différents des autres nouveaux arrivants car ils sont sensibles à l'environnement et aux différents modes de consommations, et prône le « retour au local » et du circuit court, et à l'agriculture biologique. Ils vivent à Assier, Aujols, Marcilhac et Gréalou.

Ils se caractérisent par :

- De l'habitat alternatif avec des écoconstructions dans lesquelles ils sont soucieux de leur consommation énergétique.
- Ils ont un rapport à l'emploi assez souple, car ce n'est pas une priorité pour eux. Ils travaillent souvent à leur compte en tant qu'autoentrepreneur.
- Une forte implication associative et syndicaliste. Ils sont engagés et défendent leurs idéaux à travers leur vie en communauté. Ils ont le désir de bien s'intégrer, mais leur mode de vie et de pensée est souvent rejeté par les habitants natifs du territoire.

Actions publiques :

-Mise en exergue des modes de vie alternatifs de ces nouveaux arrivants, qui amènent une autre vision sur le territoire.

Les moyens privilégiés sont :

- La rencontre des élus avec ces nouveaux arrivants, afin de faire l'état des lieux des actions qui permettent une amélioration des conditions de vie sur le territoire.

d) Les Insatisfaits :

Le profil des insatisfaits est une catégorie de nouveaux arrivants, arrivés depuis plusieurs années qui n'apprécient pas leur vie sur le territoire, au point de vouloir le quitter. Ce sont souvent des personnes qui ne se sentent pas intégrés sur le territoire et qui ne se sentent pas comprises au sein du territoire. Ils sont retraités et actifs et sont peu nombreux sur le territoire. Ils vivent sur les communes de Gramat et Fontanes du Causse. Ils se démarquent des autres nouveaux arrivants, car ils ne se sentent pas soutenus ou aidés pour la mise en œuvre des différents projets qu'ils entreprennent, que cela soit dans le milieu associatif, culturel et professionnel.

Ils se caractérisent par :

- La propriété qu'ils ont achetée récemment.
- De mauvaises relations avec le voisinage, les élus de leur commune et des soucis d'intégration avec toutes sortes de population, à savoir les autres nouveaux arrivants et les natifs du territoire.
- La volonté de quitter le territoire, dans les années à venir.

Actions publiques :

- Promouvoir l'image positive du territoire du Parc Naturel des Causses du Quercy :

Les moyens privilégiés sont :

- Mise en place de projets de diverses natures afin de développer le territoire et d'en faire un territoire de choix où il fait bon s'établir. Diffuser des informations démontrant que le Parc est un territoire dont le développement urbain est protégé et en harmonie avec la nature. Le territoire permet un accès à une grande variété de services et de divertissement.

-Offrir aux nouveaux arrivants des mesures incitatives afin que le Parc se démarque dans son positionnement comme territoire d'accueil.

Des actions pour tous les nouveaux arrivants :

-Recensement des politiques d'accueil mises en œuvre sur l'ensemble des communes du Parc, et analyse de leur contenu selon les contextes territoriaux.

Afin de comprendre les politiques qui fonctionnent au niveau communal, en les confrontant à une échelle territoriale du Parc.

- Rédaction d'un Guide pour les nouveaux arrivants.

En effet, le parc pourrait procéder à la rédaction d'un guide pour les nouveaux arrivants en spatialisant les dynamiques territoriales qui s'expriment sur ce territoire. Pour cela, le guide nécessitera :

- Un contenu sur mesure.

Publié en français, avec des traductions en anglais, en Flamand et en espagnol, (afin de pallier aux mieux pour l'arrivée des populations étrangères), le contenu cible l'essentiel. On y trouve les services de proximité, ainsi que de nombreux organismes communautaires, associatifs et sportifs qui y sont répertoriés. Des renseignements clés sur le logement, le marché du travail, la santé, l'éducation et les

instances politiques complètent ce guide qui deviendra une référence et un outil d'intervention pour les organismes œuvrant auprès des nouveaux arrivants.

-Un soutien de la part des communes du territoire du Parc.

Sous forme de projet concerté, le Parc et ses communes pourraient réaliser ce guide en commission spéciale, afin d'avoir les spécificités de chaque commune qui seraient réparties par zones territoriales et profils de territoire comme définis dans la suite de l'étude.

2) Le Parc, un territoire unique ou des différences territoriales notables ?

Au regard de l'ensemble du territoire du Parc Naturel des Causses du Quercy, celui-ci est évoqué comme présentant différentes dynamiques territoriales comme nous l'avions supposé au début de l'enquête.

Suite à l'analyse des thématiques présentées précédemment, il est apparu que plusieurs territoires ressortent à l'intérieur du Parc. En effet, en se basant sur l'ensemble des thématiques abordées, et sur les profils alimentés par les témoignages, il semble évident de mettre en exergue différents territoires qui ont chacun leur particularité au sein du PNRCQ.

Comme définit dans la thématique des motivations, les mêmes zones seront reprises afin d'extraire toutes les particularités qui définissent nos profils de territoire.

Concernant les communes du Nord du Parc : (Alvignac, Gramat)

Ressort, dans les caractéristiques, une implication assez faible au niveau local, sur un territoire qui ne présente que très peu d'animations et de communications selon les nouveaux arrivants. Enfin, il s'agit d'un territoire sur lequel, il y a peu de lien social entre les habitants qui n'en attendent pas particulièrement, mais où il est difficile de s'intégrer au début. Enfin, plusieurs opportunités professionnelles sont à prendre en compte, notamment avec l'influence du bassin d'emploi de Gramat, dans le Parc, mais aussi de Souillac dans le Nord du Lot, et de Figeac avec la « Mecanic Vallée ». Par ailleurs, c'est un territoire où l'on retrouve du logement locatif (ce qui n'est pas le cas sur toutes les zones identifiées), notamment sur la commune de Gramat. Enfin, le cout du foncier qui est qualifié de « peu onéreux » par grand nombre de nouveaux arrivants. Toutes ces caractéristiques peuvent s'illustrer par les propose de M-P. 25 ans, qui réside à Alvignac. « *En s'installant dans le*

Nord du département et plus particulièrement sur Alviçnac, on savait qu'on trouverait de quoi se loger avec un loyer raisonnable, tout en sachant que je pouvais monter mon exploitation sur la commune voisine avec mes beaux-parents. Le début était très difficile, j'ai eu du mal à me sentir intégré, et pourtant mon compagnon est d'ici, c'est dire la difficulté... »

Concernant les communes du Causse Central du Parc : (Nadillac, Sénaillac-Lauzès et Fontanes du Causse)

Ressort dans les caractéristiques, un territoire sur lequel il est difficile de s'intégrer même dans le temps, surtout si il n'y a aucune connaissance sur la commune d'installation avant l'arrivée du nouvel habitant. Les gens sont assez craintifs vis-à-vis des nouveaux arrivants. Enfin, il ressort le manque d'animations sur le territoire que cela soit sur le plan culturel, sportif et festif. Les propos de monsieur R. 76 ans, résidant à Fontanes du Causse, viennent éclairer ces éléments. « *J'ai l'impression que sur le Causse, sorti des coutumes locales à savoir les méchouis, et l'agnelage, y a pas une grande ouverture sur ce qui se passe ailleurs, alors si on n'aime pas forcément tout ça, c'est très difficile de s'intégrer. Enfin, ce qui est frappant, c'est le manque d'événements culturels et musicaux, et le peu qui se fait est d'un niveau très bas pour les vrais amateurs de musique. »*

Concernant les communes de l'Est du territoire du Parc : (Assier et Gréalou)

Ressort dans les caractéristiques, un territoire sur lequel, on retrouve généralement une bonne capacité d'intégration, malgré des relations sociales assez limitées. Cependant, il est possible de beaucoup s'investir dans le milieu associatif. Enfin, concernant l'emploi, il semble qu'il y ait des opportunités à proximité, notamment avec l'influence du bassin de Figeac, qui est une des sous-préfectures du Lot, dans laquelle, on retrouve une activité économique assez forte et un bassin d'emploi conséquent. Ces caractéristiques peuvent être appuyées par les propos d'A.29 ans à Assier : « *Etant originaire du Lot, je voulais revenir y vivre, et sachant qu'une place se libérait à Lacapelle, j'ai sauté sur l'occasion. Mon mari étant charpentier, il n'a eu aucun soucis pour trouver du travail. On a tout de suite essayé de participer au comité des fetes et à l'association des parents d'élèves. »*

Concernant les communes du Sud-Ouest : (Aujols, Lalbenque, Bouziès)

Ressort dans les caractéristiques, un territoire sur lequel l'intégration est relativement facile au sein de ces communes. Il est possible de s'impliquer localement au sein de comités des fêtes ou d'associations des parents d'élèves. En revanche, il semble qu'il y ait un véritable manque

d'animation dans cette partie du territoire. Il faut noter aussi les opportunités d'emploi qui sont probablement dû à l'influence de Cahors et son bassin d'emploi relativement important qui laisse supposer une grande zone d'influence dans le sud du département. Cependant, il semble compte tenu des entretiens menés que les communes du Sud-Ouest du territoire que le cout du foncier est peu onéreux et l'on y trouve du logement locatif. C'est notamment le cas de J-L. 56 ans : *« On voulait s'installer dans le Sud-Ouest avec mon épouse et après avoir envoyé des CV, nous avons très rapidement trouvé au sein de l'hôpital de Cahors, dans lequel nous sommes ambulancier. On se sent très bien intégré sur la commune de Bouzies et on est actif au sein du comité des fêtes. On cherchait une maison à louer à la campagne, et on est tombé amoureux de Bouzies et de cette maison. »*

Concernant les communes situées dans les Vallées du Sud : (Marcilhac sur Célé et Crégols)

Sur ce territoire, les caractéristiques font ressortir des difficultés d'intégration avec les habitants originaires du Lot, ainsi que des déceptions dans les relations sociales. Cependant, beaucoup d'animations sont présentes sur ce territoire. En outre, sur ce territoire, on retrouve beaucoup de personnes qui s'installent à leur compte, comme B. 53 ans. Il vivait en Allemagne avec sa femme et ils avaient acheté une résidence secondaire à Crégols. Cette maison est devenue principale car ils ont voulu quitter le stress de la ville, et mener une vie plus saine. Il est salarié dans une menuiserie, il a aussi voulu quitter l'Allemagne pour s'installer à son compte comme menuisier. Mais dans cette petite commune les relations sont quasi inexistantes avec les habitants « les gens ne sont pas très ouverts envers les nouveaux, ils disent bonjour mais discutent peu avec eux. Mais on a des liens avec d'autres nouveaux et des étrangers. On avait invité le village quand on s'est installé, mais personne n'a jamais reconduit. On ne leur en veut pas, je pense que c'est comme ça que ça se passe ici... »

Enfin, concernant les communes situées au Sud-Est du territoire : (Saint-Jean de Laur, Laramière, Beauregard)

Sur ce territoire, les caractéristiques sont : une bonne intégration entre nouveaux arrivants qui mettent en œuvre un esprit communautaire. Cependant, il est difficile de s'intégrer avec les lotois de souche, qui sont méfiants et n'acceptent pas les pratiques différentes des leurs.

En revanche, il est possible de beaucoup s'investir dans le milieu associatif qui est très présent sur ces communes, même si l'animation en provenance des communes est extrêmement limitée. Concernant, l'emploi sur ce territoire, des difficultés sont remarquées par les nouveaux arrivants qui résident dans des communes situées entre deux bassins d'emplois sans de réelles proximités, notamment celui de Cahors, et celui de Villefranche de Rouergue en Aveyron. C'est ce que raconte

N.46 ans sur la commune de Laramière : « *Après avoir divorcé, je voulais déménager sans que mon fils change d'école (elle résidait sur la commune de Savignac en Aveyron), je suis tombé sur cette grande maison fonctionnelle pour mon aîné qui est en fauteuil roulant c'est parfait. N'ayant pas de travail, je voulais absolument me sentir intégré et j'avais envie de m'investir au sein d'associations et c'est ce que j'ai fait. Je me sens bien ici et parfaitement intégré, mais ma situation est difficile car je n'ai pas de travail et malgré mes efforts, je n'en trouve pas... »*

Après avoir identifié ces différents territoires au sein du Parc, il semble légitime de prendre en considération ces observations afin de travailler sur des politiques publiques ciblées dans chaque territoire, notamment en interpellant l'ensemble des communes afin de publier des « guides d'accueil nouveaux arrivants » en collaboration avec tous les acteurs publics, « zone » par « zone », dans le but d'accueillir les populations dans les meilleures dispositions possibles.

3) Le phénomène des nouveaux arrivants dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy : une globale confirmation des tendances nationales, avec quelques spécificités.

Une analyse des résidences précédentes montrait que Le Lot semble donc avoir une attractivité importante à l'échelle française. Mais en analysant de plus près sur les précédents lieux de résidence, il est intéressant de distinguer les origines (lieu où ils ont grandi) des nouveaux arrivants et la précédente commune de résidence, à travers la carte suivante :

Cette carte permet un premier constat : les résidences d'origine ne sont pas toujours les résidences précédentes. Des nouveaux arrivants ont donc vécu ailleurs que dans leur département d'origine avant de s'installer sur le territoire des Causses du Quercy. Mais la carte laisserait penser par exemple que les 11 nouveaux arrivants qui habitaient auparavant à Paris sont aussi originaires de Paris, ce qui n'est pas toujours le cas. Effectivement cette carte ne laisse pas transparaître la mobilité résidentielle des personnes interrogées. Parmi les 47 interrogés, 19 habitaient précédemment dans un département différent de leur commune d'origine.

La moitié des nouveaux arrivants habitaient précédemment dans la « moitié Sud » de la France métropolitaine, l'autre partie habitait dans la moitié Nord, en Grande Bretagne, en Belgique et en Allemagne. Le constat est le même pour les lieux d'origine, mais ne correspond pas aux mêmes nouveaux arrivants. Contrairement à ce qu'avancait l'étude réalisée en 2003 sur les nouveaux arrivants du Lot, l'attrait depuis les régions du Sud du Lot n'est pas plus fort que celles du Nord. La tendance des parisiens qui souhaitent s'installer à la campagne était identifiée comme forte mais s'atténuant d'années en années. Aujourd'hui, elle semble se stabiliser, 11 nouveaux arrivants (23,4%) sont originaires de région parisienne, et en comptant ceux qui y ont précédemment vécu, ils sont au total 14 nouveaux arrivants. L'attractivité du Lot pour la région parisienne est donc toujours forte.

L'enquête a permis d'interroger seulement 3 étrangers. Mais au fil des entretiens réalisés, il semble que la présence d'étrangers sur le territoire est encore très importante, les nouveaux arrivants interrogés ont évoqué la présence de Néerlandais, Anglais et Belges dans des communes du territoire.

Des nouveaux arrivants originaires de Grande-Bretagne, et qui travaillaient en Allemagne auparavant, ont des amis habitant Catus. Après être venus en vacances à plusieurs reprises, ils ont acheté une résidence secondaire à Crégols car ils ont eu un « coup de cœur » pour les paysages et l'ambiance de la vallée du Lot. Leur résidence est devenue principale par la suite, ils voulaient fuir définitivement le stress de la ville et vivre plus sainement en France. Ce qui est important pour eux c'est de vivre proche de la nature, et la conservation du patrimoine.

A Beauregard, un couple de belges s'est installé en 2010. Le grand-père de M. avait une ferme en Dordogne, et ses vacances en France ont fortement marqué M., qui a toujours voulu vivre sa retraite dans le Sud-Ouest. Après avoir visité 99 maisons, il a eu un coup de cœur pour celle qu'il habite aujourd'hui avec sa femme.

Ces nouveaux arrivants sont attirés par l'image d'une campagne calme, nature, et saine en France, avec un climat doux, de la vieille pierre, un passé historique, un patrimoine bâti.

L'influence de la métropole toulousaine ne se confirme pas dans cette étude. En effet, seulement 3 nouveaux arrivants sont originaires ou ont précédemment vécu à Toulouse. L'attractivité des Causses du Quercy est plus importante pour les personnes originaires de région parisienne, qui représentent 11 nouveaux arrivants sur 47 interrogés. L'étude socio-économique sur les nouveaux arrivants du Lot réalisée en 2003 par la Direction Départementale de l'Équipement du Lot mettait en avant que 22% viennent des départements limitrophes, la Corrèze et l'Aveyron essentiellement. En 2015, cette tendance se confirme : 11 nouveaux arrivants sur 47 (23 %) habitaient précédemment ou sont originaires de départements limitrophes, dont 5 de Corrèze et de l'Aveyron.

La proximité de la métropole toulousaine n'a donc pas de répercussions sur l'origine des nouveaux arrivants. Il serait intéressant de porter un regard sur le département du Tarn-et-Garonne, limitrophe à la Haute-Garonne, dont la ville de Montauban connaît un développement très important ces dernières années. Une étude réalisée en 2011 par le Département de Géographie, Aménagement et Environnement sur les nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne confirme le glissement résidentiel de la région toulousaine vers le Tarn-et-Garonne : 72% des nouveaux arrivants de cette étude proviennent du département de la Haute-Garonne. En 1987, parmi les nouveaux arrivants de l'enquête de Bernard Kayser, Sabalçagaray Marie-Dominique Sabalçagaray et Jean Tulet sur la reprise de croissance dans les villages du Lot, 40% des retraités nouveaux arrivants étaient originaires de région parisienne. Dans les Causses du Quercy, parmi les nouveaux arrivants habitants précédemment en région parisienne, seulement trois sont retraités. Il semblerait donc que la « fuite » de la région parisienne ne s'effectue plus seulement à la fin de la carrière professionnelle pour vivre une retraite au calme, mais aussi pour offrir un meilleur cadre de vie pour élever ses enfants dès leur plus jeune âge. Les territoires ruraux, et plus particulièrement les Causses du Quercy ne représentent plus pour les jeunes couples un territoire isolé et sans emploi, il est maintenant possible d'avoir une carrière professionnelle.

Jean-François Mamdy et Véronique Roussel ont mis en avant dans leur étude⁵⁵ que les raisons profondes que sont les souvenirs de moments passés sur le territoire, les origines, sont des motivations d'installation en milieu rural. Dans les Causses du Quercy, 27 nouveaux arrivants se sont installés car ils ont gardé des bons souvenirs de leur enfance, ou de leurs vacances passées sur le territoire. Les retours au territoire représentent plus de la moitié des nouveaux arrivants.

⁵⁵ MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central, In: Espace, populations, sociétés, 2001-1-2. Repopulation et mobilités rurales. pp. 109-122

Le retour au territoire, quel que soit la nature du souvenir, ne s'effectue plus seulement pour la retraite mais après avoir terminé des études supérieures ou après quelques années d'activité professionnelles. Les individus n'attendent plus la retraite pour avoir une vie plus sereine, calme et proche de la nature. La quête d'une vie optimale se fait en début de carrière professionnelle, les exigences des français pour leur vie sont de plus en plus grandes. La moitié des nouveaux arrivants interrogés ont des enfants vivant avec eux, qui ont jusqu'à 16 ans, mais majoritairement moins de 10 ans.

S. 44 ans, est originaire de région parisienne où elle a rencontré son mari, qui est originaire de l'Aveyron. Après avoir commencé leur carrière professionnelle à Paris, ils ont voulu partir vivre à la campagne pour élever leurs enfants, et il voulait plus particulièrement se rapprocher de ses origines. Une mutation professionnelle à Figeac pour le mari de S. leur a permis de s'installer dans le Lot et elle a rapidement retrouvé du travail dans son domaine. Ils ont d'abord vécu à Figeac puis ont déménagé pour avoir une maison, un jardin à un prix abordable, dans une commune à proximité de Figeac, où elle pourrait trouver des services de proximité et une école. Ils ont maintenant 3 enfants de 5 à 11 ans. Le plus important pour eux ce sont leurs enfants, leur épanouissement.

Ce couple a donc choisi de vivre une vie à la campagne pour leurs enfants, tout en gardant le même type de profession qu'avant, et avec des services de proximité dans leur commune.

Par ailleurs, les retraités représentent 10 nouveaux arrivants, 9 habitaient précédemment dans une commune urbaine. Ils viennent donc passer une retraite plus paisible, éloignée du stress et de la rapidité de la vie citadine. Au total, ce sont 27 nouveaux arrivants qui habitaient précédemment une commune qu'ils ont qualifiés d'urbaine. Ce constat n'est pas aussi élevée que l'étude de Françoise COGNARD où 75% des interrogés étaient d'anciens citadins. Mais les nouveaux arrivants d'origine citadine sont tout de même nombreux dans le panel interrogé. La tendance identifiée en 1987 dans le Lot est toujours présente : ce sont des retraités et des jeunes couples avec enfants qui viennent revitaliser les Causses du Quercy.

Les Causses du Quercy accueillent donc des nouveaux arrivants qui vivaient dans des communes rurales, avec généralement peu d'attentes envers le territoire. Le Parc est aussi un refuge pour de nombreux retraités et couples avec enfants, qui avaient précédemment un mode de vie citadin. Leurs attentes sont donc généralement fortes envers le territoire : ils sont à la recherche d'une vie optimale, alliant proximité des services, de l'emploi, accession à la propriété, une vie sociale avec les autres habitants et des animations culturelles. Le « cadre de vie » est aussi important pour eux, ils

recherchent de la tranquillité, une présence de la nature. Le mode de vie citadin s'installe donc à la campagne⁵⁶.

Le territoire des Causses du Quercy est face à un enjeu fort autour de cette catégorie de nouveaux arrivants : parvenir à les maintenir sur le territoire.

Un rapport du groupe de travail sur les nouvelles ruralités, établi en 2008, constate que les migrations urbain-rural diffèrent selon le moment du cycle de vie⁵⁷. Le phénomène des nouveaux arrivants est donc soumis à l'« effet cycle de vie » : les jeunes actifs avec enfants, recherchent l'accès à la propriété. Ces migrations vers le périurbain sont possibles car les déplacements domiciles-travail restent convenables. Mais d'autres nouveaux arrivants choisissent le rural plus profond, comme ici le cœur du Parc, pour s'installer. Les enjeux autour de l'emploi, de la mobilité sont alors plus importants.

François CUSIN met en avant dans son étude que les nouveaux arrivants jeunes actifs désirent s'ancrer sur leur territoire, alors que le marché de l'emploi et l'organisation du travail de nos jours exige plus de mobilités au cours d'une vie professionnelle. « Comment alors l'offre de logement peut-elle s'adapter à la nouvelle donne sociétale, à savoir la nécessaire fluidification des parcours résidentiels ? »⁵⁸

Les jeunes couples nouveaux arrivants viennent donc pour offrir un meilleur cadre de vie pour élever leurs enfants, tout en maintenant leur activité professionnelle. Ce sont ensuite les retraités qui viennent ou reviennent vivre à la campagne, pour passer une retraite au calme, proche de la nature. Il semble que lorsque les enfants deviennent adolescents, les couples quittent la campagne, pour y revenir peut-être pour la retraite. L'enjeu pour les territoires ruraux, et particulièrement pour les Causses du Quercy, est de parvenir à maintenir les jeunes couples sur le territoire. Quelques nouveaux arrivants interrogés ont effectivement évoqué pouvoir partir, pour leur carrière professionnelle et pour leurs enfants :

JB. 34 ans, est originaire de Toulouse, et sa femme de Saint-Céré. Après leurs études, ils ont débuté leur carrière professionnelle à Nantes, où ils ont vécu plusieurs années, en centre-ville. Lorsqu'ils ont

⁵⁶ DETRAZ Hélène, L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège), Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

⁵⁷ MORA Olivier (coord.), Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008

⁵⁸ François CUSIN (2008) « Economie résidentielle et dynamiques sociologiques de l'attractivité des territoires », Revue POUR

eu leur deuxième enfant, vivre en appartement devenait compliqué. Ils ne souhaitent pas vivre en banlieue nantaise et effectuer les migrations pendulaires, vivre le quotidien des bouchons en voiture. De plus, elle souhaitait revenir vivre auprès de sa famille. Une opportunité professionnelle dans le Lot les a conduits à acheter une maison sur le territoire du Parc, ils voulaient vivre dans un cadre préservé pour élever leurs enfants. Après avoir vécu plusieurs années avec une offre culturelle importante, ils souhaitent retrouver une vie culturelle et des animations sur le territoire et sont très satisfaits de l'offre présente dans leur commune, notamment grâce à Reissa (un centre social et culturel) qui anime la commune tout au long de l'année. Assier représente aussi un choix d'installation satisfaisant pour la proximité des services (école, boulangerie, épicerie,...). Ils ont les deux un emploi, lui dans une commune limitrophe, et elle à Cahors. Ils jugent leurs déplacements satisfaisants. Mais il a qualifié leur installation de passage. Même s'ils sont satisfaits de leur vie actuelle, ils pourraient éventuellement déménager pour évoluer professionnellement, et permettre à ses enfants d'aller dans les meilleurs lycées et écoles possibles. Il a donc évoqué se rapprocher d'un pôle urbain.

Une autre nouvelle arrivante a eu une trajectoire résidentielle encore plus importante, qui témoigne de l'effet cycle de vie :

Elle est originaire de Clermont-Ferrand et après avoir fait des études de gravure sur pierre, elle a vécu quelques années à Toulouse, ce qui a créé un fort attachement à la région Sud-Ouest de la France. Elle a su qu'une opportunité dans la gravure sur pierre se libérait dans le Sud du Lot, elle s'y est alors installée avec son compagnon et ses enfants. Mais elle s'est ensuite séparée de son compagnon et comme ses enfants ont eu l'âge d'être scolarisés, elle avait plus de temps à donner pour son travail et cherchait à obtenir plus de clientèle, que le Lot ne lui offrait pas. Elle est alors repartie vivre à Clermont-Ferrand, en gardant à l'esprit qu'elle reviendrait vivre pour sa retraite dans le Sud, pour son climat et sa façon de vivre. Cette migration lui a permis d'augmenter sa clientèle et donc d'évoluer professionnellement. Elle avoue que la vie était plus facile à ce moment-là avec les enfants en ville, pour la proximité de l'école, des différentes activités et loisirs. Mais une fois que ses enfants sont devenus autonomes, elle a quitté Clermont-Ferrand pour suivre son nouveau compagnon pour faire une formation. Elle a rapidement su par ses anciens contacts qu'une grande maison avec un garage se libérait dans la même commune qu'elle avait quittée dans le Lot. Ils voulaient quitter le stress, le bruit de la ville et revenir vivre à la campagne, pour s'installer artisans d'art. Elle pense maintenant que leur installation sur le territoire sera définitive, mais ils

déménageront peut-être plus proche de l'autoroute pour faciliter leurs déplacements professionnels à travers le Lot.

Le parcours de vie de cette nouvelle arrivante témoigne de l'importance du parcours résidentiel au cours d'une vie de nos jours. 14 nouveaux arrivants ont évoqué qu'ils pourraient peut-être partir du territoire, pour faire évoluer leur projet professionnel (7 interrogés), pour les enfants et leurs activités et écoles (2), pour se rapprocher d'un pôle urbain en cas de perte d'autonomie une fois atteint un certain âge (4) ou pour continuer à « découvrir d'autres endroits magnifiques » (1).

Cette tendance ne représente donc pas la majorité des nouveaux arrivants, mais est tout de même importante sur le territoire. Des évènements comme des séparations, des mutations professionnelles, peuvent amener des nouveaux arrivants qui n'y pensent pas pour l'instant, à se déplacer à nouveau.

L'effet « cycle de vie » impacte donc les territoires ruraux comme les Causses du Quercy, et complexifie les réflexions autour des politiques de logement, d'urbanisme et de la cohésion sociale entre les habitants. Les services de proximité représentent un enjeu pour le territoire, et notamment les services de santé pour le maintien des personnes âgées.

Conclusion:

Suite à ces 47 entretiens et cette analyse, le principal résultat de cette étude est qu'il existe une véritable diversité des profils des nouveaux arrivants au sein du Parc. En effet, on y retrouve les citadins à la campagne, les individualistes discrets, les communautaires et les insatisfaits, qui se répartissent sur le territoire selon les motivations d'installations et la commune d'implantation. Ces nouveaux arrivants se répartissent dans une cohérence de « zones géographiques » qui montre qu'il n'y pas qu'un seul territoire Parc, mais bien plusieurs dynamiques territoriales qui dépassent parfois les frontières administratives du Parc et qui sont sous l'influence de petites aires urbaines comme Cahors, Figeac, Villefranche de Rouergue, ou Souillac.

On pourra retenir les éléments suivants pour caractériser les nouveaux arrivants dans le Lot.

Ils viennent s'installer dans le LOT car ils ont des attaches familiales lotoises. Les nouveaux arrivants ont un lien affectif très fort avec le département.

Par ailleurs, l'emploi est très important. Lorsqu'ils sont actifs, les nouveaux arrivants viennent s'installer par opportunité professionnelle ou suite à une mutation.

Les retraités venant passer leur retraite dans le Lot sont souvent des expatriés, originaires du Lot qui ont quitté le territoire pour des raisons professionnelles et souhaitent revenir à leurs racines. Enfin, pour les autres retraités qui ne sont pas originaires du Lot, ils viennent s'installer pour la qualité et le cadre de vie sur le territoire.

Cette étude a permis de mettre en évidence différents atouts du territoire. En effet, suite aux entretiens avec les nouveaux arrivants du Parc, il semblerait qu'il y ait une qualité de vie exceptionnelle où règne calme et tranquillité, un cadre de vie agréable avec une nature préservée et une beauté des paysages incontestable.

Cette étude permet aussi de mettre en exergue certaines faiblesses du territoire. En effet, le manque d'activités et surtout la non volonté politique d'animer les communes avec des activités culturelles est un élément qui ressort des entretiens menés, tout comme le manque de volonté politique pour la création et le soutien aux projets professionnels.

Il est donc primordial pour le territoire du Parc de continuer à soutenir les projets professionnels, notamment la création d'entreprises et de favoriser les créations d'emplois, par une démarche volontaire qui impliquerait l'ensemble des communes du Parc dans des commissions tournées vers ces thématiques afin d'affiner les besoins des acteurs économiques du territoire. Ainsi, ils pourraient

les soutenir en conséquence tout en préservant les différents atouts du territoire du Parc, à savoir le cadre, la tranquillité, la beauté des paysages et la qualité de vie, afin de continuer à attirer de nouveaux arrivants.

De ce fait, le Parc peut être interpellé par plusieurs actions publiques envisageable sur le territoire des Causses du Quercy, afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles, les nouveaux arrivants. Ces actions peuvent être différentes d'un profil de nouveaux arrivant à l'autre, et généralisées.

En outre, pour le profil des citadins à la campagne une action visant à donner des informations concernant les services et activités disponibles, pourrait être envisagée. Concernant le profil des individualistes discrets, pourrait être envisagé, la mise en exergue des actions et services disponibles de la part des collectivités pour l'emploi. Concernant, le profil des nouveaux arrivants communautaires, une mise en exergue des modes de vie alternatifs de ces nouveaux arrivants, qui amènent une autre vision sur le territoire, serait envisageable. Enfin, pour les insatisfaits, une action visant à continuer à promouvoir l'image positive du territoire du Parc Naturel des Causses du Quercy, tout en offrant aux nouveaux arrivants des mesures incitatives afin que le Parc se démarque dans son positionnement comme territoire d'accueil pourrait être envisagée.

Pour l'ensemble des nouveaux arrivants, plusieurs actions sont possibles avec une participation de l'ensemble des acteurs politiques du Parc, afin de construire un projet commun, comme **en** effectuant un recensement des politiques d'accueil mises en œuvre sur l'ensemble des communes du Parc, afin de rédiger un Guide d'accueil pour les nouveaux arrivants qui serait disponible dans l'ensemble des communes du Parc. Enfin, la définition du mandat d'une « personne-ressource » vers qui le nouvel arrivant peut se tourner (un maire, un conseiller municipal dans chaque commune, un agent du Parc) pour obtenir des informations de diverses natures.

La réalisation d'un stage au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy m'a donné une autre vision du territoire, à savoir sa capacité d'accueil de nouveaux arrivants

Réaliser cette mission a été une chance inespérée dans un contexte qui s'y prêtait. Par ailleurs, le fait d'être en binôme permet d'être parfois plus efficace pour le dépouillement de l'analyse et lors de la répartition des secteurs pour les entretiens avec les nouveaux arrivants. En revanche, un sentiment de frustration est à noter quant au temps imparti pour la réalisation de cette analyse. En effet, cette étude est véritablement passionnante mais difficile et aurait nécessité plus de temps afin de prendre du recul sur nos résultats d'analyse, afin d'en extraire le maximum d'informations.

Tout au long de ce stage, plusieurs compétences ont été mobilisées: l'autonomie, le sens de l'initiative, la force de proposition au cours des réunions, la communication dans l'avancée du travail, et une bonne adaptation au sein de la structure d'accueil.

Bibliographie :

-

-HERVIEU Bertrand, VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes (et des Provinces)*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 1996, p.114

-KAYSER Bernard - *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Colin, 1990

-MOREL-BROCHET Annabelle, *La campagne dans les stratégies résidentielles des ménages*, 2008

-PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY, *Rapport de Charte 2012-2024*, 2012

-PERRIER-CORNET Philippe (dir), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2002, 273p.

Articles :

-COGNARD Françoise, *Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyenne montagne en France : de la recomposition sociale au développement territorial*, Revue canadienne des sciences régionales, 2011

-CHEVALIER Pascal, *Migration et création d'activités en milieu rural*, Revue Relief du CEREQ, Emploi, compétences et territoire, n°33,2011 pp. 11-21.

-DETRAZ Hélène, *L'intégration des populations nouvelles en milieu rural, Les néo-ruraux du Séronais (Ariège)*, Document de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, Université Toulouse Le Mirail, 1998

-DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU LOT, *Etude socio-économique visant à mieux connaître les nouveaux arrivants dans le Lot*, Rapport final, décembre 2003

-FRANCOIS-PONCET Jean, BELOT Claude, *L'exception territoriale : un atout pour la France*, in Bienvenue au Sénat, Rapport d'information n°468 (2007-2008).

-GILBERT Yves, *migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique*, Espaces et sociétés, 2010

-KAYSER Bernard, SABALCAGARAY Marie-Dominique, TULET Jean – *Reprise de croissance dans les villages du Lot : comment, pourquoi ?*, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, Tome 54, Fasc. 4, 1987,pp. 315-336, Toulouse.

-MAIRIE-CONSEILS, « Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-Conseils 2004 sur les nouveaux habitants des territoires ruraux », Supplément à la lettre en direct de Mairie-Conseils, avril 2005, n°174

- MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, *Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central*, : Espace, populations, sociétés, repopulation et mobilités rurales, 2001 pp. 109-122.

- MAMDY Jean-François et ROUSSEL Véronique, *Nouveaux venus et organisation des territoires. L'exemple de l'Auvergne*, In: Économie rurale. N°257, 2000. pp. 56-66.

- MORA Olivier (dir.), *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail, Nouvelles ruralités*, juillet 2008

- PISTRE Pierre (2014) *À la recherche d'un entre-deux spatial idéal, motivations d'installation dans les campagnes françaises*, carnets de géographes, 2014

Sites internet :

- HILAL Mohamed, BARCZAK Aleksandra, TOURNEUX François-Pierre, SCHAEFFER Yves, HOUDART Marie, CREMER-SHULTE Dominik, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*, Travaux en ligne numéros 12, http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/TRAVAUX_en_L_12_22032012_bd.pdf, 22/04/2015

- INSEE : *L'espace rural en Midi-Pyrénées, Démographie : les nouveaux arrivants* http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=15719&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/rural/demo_narrivants.htm, 24/06/2015

- LEPICIER Denis et SENCEBE Yannick, *Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale*, Espaces Temps.net, Travaux, 10.05.2007, <http://www.espacestems.net/articles/migrations-residentielles-urbain-vers-rural-en-france>, 20/04/2015

- <http://www.parc-causses-du-quercy.fr> / 12/03/2015

9 Ce changement/ou maintien était un réel choix ou le fruit du hasard, une obligation, une opportunité,... ?

10 En habitant dans ce « type » de commune, que cherchiez-vous ?

- *Un isolement ?*
- *Une vie sociale ?*
- *une tranquillité ?*
- *un cadre de vie ?*
- *de l'espace ?*
- *une proximité des services ?*
- *vivre dans un (ce) Parc ?*

11 Comment avez-vous connu la région ?

12 Saviez-vous que votre commune était dans le Parc des Causses du Quercy ? Était-ce une volonté ? Est-ce que cela a une incidence pour dans votre vie quotidienne ?

13 Etes-vous propriétaire ou locataire ?

- Si locataire, temporaire ? si non pourquoi ce choix ?
- Si propriétaire, l'accession à la propriété était-il un des motifs d'installation sur le territoire ?

MOBILITÉ

14 Où faites-vous vos achats, vos loisirs, travaillez-vous, vie associative, scolaire,... ? Pouvez-vous nous dessiner votre territoire vécu, votre « bassin de vie » ?

15 Comment jugez-vous vos déplacements (vous et votre conjoint) sur le territoire ? Représentent-ils un poids dans votre vie quotidienne ou sont-ils convenables ?

INTÉGRATION – VIE QUOTIDIENNE

16 Avez-vous une implication dans la vie locale depuis votre installation ? Faites-vous partie d'une association culturelle, sportive,..., êtes-vous engagé dans la vie politique ? Et votre conjoint ?

17 Comment occupez-vous (vous et votre conjoint) votre temps libre ?

18 Êtes-vous satisfait de la vie sur le territoire en termes d'animations, de temps d'échanges,... ?

19 Que disent vos enfants de leur vie ici ? Disent-ils qu'ils en sont plutôt contents ou insatisfaits ? Que font-ils de leur temps libre ?

20 Et vous, estimez-vous qu'ils trouvent des activités intéressantes ?

21 Rencontrez-vous des difficultés à les « occuper » dans leur temps libre ?

22 Comment jugez-vous les distances à parcourir pour les amener vers ces activités ?

23 Quelles sont vos relations avec le voisinage ? En êtes-vous satisfaits, cela vous convient-il ?

24 Vous sentez-vous intégré localement ? Souhaiteriez-vous l'être davantage ?

25 Qui vous a accueilli dans la commune ? Le plus (le mieux) accueilli ?

26 Quelles sont les relations entre les nouveaux arrivants et les autochtones sur la commune ?
Jugez-vous qu'ils se mélangent facilement ? Et sur le territoire ? Est-ce important pour vous ?

VALEURS – SATISFACTIONS – PARCOURS DE VIE

27 Quelles sont les préoccupations qui sont les plus importantes pour vous ? (*emploi, activité économique, paysage, patrimoine, environnement, le « local », le partage,...*) ?

28 Avez-vous le sentiment que vos préoccupations sont prises en compte par les collectivités dans leurs actions ? (mairie, interco, parc, département,...) Si oui, lesquelles, au travers de quelle(s) action(s) ?

29 Pensez-vous que les habitants du territoire sont suffisamment accompagnés pour mettre en place des projets, mener des actions ? Si vous en avez un(e), comment cela se passe-t-il ?

30 Votre projet d'installation au départ correspondait-il à une installation de passage ou à un réel projet de vie, une installation définitive ? Et maintenant, est-ce que cela a évolué ?

31 L'image que vous aviez de la vie sur le territoire avant votre installation s'est-elle confirmée ? Qu'est-ce qui vous attache à ce territoire ? Ou qu'est-ce qui vous a déçu, insatisfait ? (*services, éloignement, cadre de vie,...*)

32 Et votre conjoint, comment vit-il son installation sur le territoire ?

33 Avez-vous l'intention de quitter le territoire ? Pourquoi ? Savez-vous pour quelle destination ? autre milieu rural ou milieu plus urbain ?

34 Si vous deviez décrire votre vie sur le territoire depuis votre installation, en un mot, une phrase ? Pouvez-vous la noter sur la feuille ?

35 Auriez-vous quelque chose à rajouter ?

Les Nouveaux Arrivants au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Mémoire proposé par :

Guilhem CLEDEL

En association avec son Conseil scientifique et de prospective, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a conduit une étude sur les nouveaux arrivants sur le territoire du Parc. Elle fut confiée à deux étudiants en master en Aménagement et Projets de Territoire de l'Université Jean Jaurès de Toulouse : Elodie Recalde et Guilhem Cleedel. L'objet de l'étude était d'aller à la rencontre de ces nouveaux arrivants (définis comme étant arrivés il y a moins de 10 ans), afin de mieux comprendre les raisons de leurs venue ou de leur retour et d'apprécier la manière dont ils vivent le territoire, afin que le Parc puisse intervenir au mieux pour accueillir les nouveaux arrivants au sein de son territoire.